Presses Universitaires de Franche-Comté

JADE
Grandes haches alpines du Néolithique européen. Ve et IVe millénaires av. J.-C.

sous la direction de Pierre Pétrequin, Serge Cassen, Michel Errera, Lutz Klassen et Alison Sheridan

Tome 2

PAO, conception et réalisation : Claude Schmitt - Arcom

Couverture 1 :
Alignements de Carnac et hache d'Arzon, (Tumiac Morbihan), France

Couverture 4 :
Gavrinis, (Morbihan), France

JADE

Grandes haches alpines du Néolithique européen. Ve et IVe millénaires av. J.-C.

sous la direction de Pierre Pétrequin, Serge Cassen, Michel Errera, Lutz Klassen et Alison Sheridan

Tome 2

PAO, conception et réalisation : Claude Schmitt - Arcom

© Presses Universitaires de Franche-Comté n°0000
Collection Les cahiers de la MSHE Ledoux
32, rue Mégevand - 25030 Besançon cedex

ISSN - collection 0000 0000
ISBN 000 0 00000 000 0
EAN 0000000000000

2012

Sommaire

tome 1

8 **Remerciements**

16 **Problématique**
Pierre Pétrequin
JADE : Inégalités sociales et espace européen au Néolithique : la circulation des grandes haches en jades alpins

25 **A propos des archives et des bases de données**

26 **PREMIERE PARTIE : Sources de matières premières**

27 **Chapitre 1**
Anne-Marie Pétrequin et Pierre Pétrequin
Les modèles ethnoarchéologiques de Nouvelle-Guinée

46 **Chapitre 2**
Pierre Pétrequin, Anne-Marie Pétrequin, Michel Errera et Frédéric Prodéo
Prospections alpines et sources de matières premières. Historique et résultats

184 **Chapitre 3**
Pierre Pétrequin, Christophe Croutsch, Michel Errera, Matthieu Honegger, Luc Jaccottey, François Mariétoz et Pierre-Jérôme Rey
Approche des productions valaisannes en amphibolite calcique (néphrite)

214 **Chapitre 4**
Pierre Pétrequin et Anne-Marie Pétrequin
Chronologie et organisation de la production dans le massif du Mont Viso

258 **Chapitre 5**
Pierre Pétrequin, Christophe Bontemps, Daniel Buthod-Ruffier et Nicolas Le Maux
Approche expérimentale de la production des haches alpines

292 **Chapitre 6**
Pierre Pétrequin, Michel Errera et Michel Rossy avec la collaboration de Claudio D'Amico et Massimo Ghedini
Viso ou Beigua : approche pétrographique du référentiel des "jades alpins"

420 **Chapitre 7**
Claudio D'Amico
Jades and other greenstones from the Western Alps. A petrographic study of the geological sampling Jade

440 **Chapitre 8**
Michel Errera, Pierre Pétrequin et Anne-Marie Pétrequin
Spectroradiométrie, référentiel naturel et étude de la diffusion des haches alpines

534 **DEUXIEME PARTIE : Les haches en jades, de l'Italie à l'Atlantique**

535 **Chapitre 9**
Pierre Pétrequin
Une source de confusion : les haches ethnographiques et les réutilisations tardives dans les séries néolithiques européennes

544 **Chapitre 10**
Pierre Pétrequin, Estelle Gauthier, Luc Jaccottey, Françoise Jeudy, Alain Maitre et Jean Vaquer
Les exploitations de Réquista (Aveyron) et de Plancher-les-Mines (Haute-Saône, France). Exemples de diffusion de haches à moyenne distance

574 **Chapitre 11**
Pierre Pétrequin, Serge Cassen, Estelle Gauthier, Lutz Klassen, Yvan Pailler et Alison Sheridan avec la collaboration de Jonathan Desmeulles, Pierre-Alain Gillioz, Nicolas Le Maux, Annabelle Milleville, Anne-Marie Pétrequin, Frédéric Prodéo, Anaïck Samzun et Ramon Fabregas Valcarce
Typologie, chronologie et répartition des grandes haches alpines en Europe occidentale

728 **Chapitre 12**
Claudio D'Amico and Elisabetta Starnini
Circulation and provenance of the Neolithic "greenstone" in Italy

tome 2

750 **Chapitre 13**
Michel Errera, Pierre Pétrequin et Anne-Marie Pétrequin
Origine des jades alpins entre Provence et Adriatique

822 **Chapitre 14**
Maria Bernabò Brea, Michel Errera, Paola Mazzieri, Simone Occhi et Pierre Pétrequin
Les haches alpines dans la culture des VBQ en Emilie occidentale : contexte, typologie, chronologie et origine des matières premières

872 **Chapitre 15**
Jean Vaquer, Araceli Martín, Pierre Pétrequin, Anne-Marie Pétrequin et Michel Errera
Les haches alpines dans les sépultures du Néolithique moyen pyrénéen : importations et influences

918 **Chapitre 16**
Serge Cassen, Christine Boujot, Salvador Dominguez Bella, Mikaël Guiavarc'h, Christophe Le Pennec, Maria Pilar Prieto Martinez, Guirec Querré, Marie-Hélène Santrot et Emmanuelle Vigier
Dépôts bretons, tumulus carnacéens et circulations à longue distance

996 **Chapitre 17**
Peter A.C. Schut and Henk Kars
Jade axes in the Netherlands : some observations concerning distribution, date and typology

tome 2

1014 **TROISIEME PARTIE : Les signes en jades alpins et leurs imitations**

1015 **Chapitre 18**
Pierre Pétrequin, Serge Cassen, Lutz Klassen et Ramon Fábregas Valcarce
La circulation des haches carnacéennes en Europe

1046 **Chapitre 19**
Alison Sheridan et Yvan Pailler
Les haches alpines et leurs imitations en Grande-Bretagne, dans l'île de Man, en Irlande et dans les îles Anglo-Normandes

1088 **Chapitre 20**
Christian Servelle et Jean Vaquer
Imitations et contrefaçons de longues haches polies d'origine alpine dans le Néolithique du sud-ouest de la France et de l'Andorre

1108 **Chapitre 21**
Ramón Fábregas Valcarce, Arturo de Lombera Hermida and Carlos Rodríguez Rellán
Spain and Portugal : long chisels and perforated axes. Their context and distribution

1136 **Chapitre 22**
François Giligny, Françoise Bostyn et Nicolas Le Maux
Production et importation de haches polies dans le Bassin parisien : typologie, chronologie et influences

1168 **Chapitre 23**
Yvan Pailler
L'exploitation des fibrolites en Bretagne et ses liens avec les productions alpines

1194 **Chapitre 24**
Mark Edmonds
Axes and Mountains : a view from the West

1208 **Chapitre 25**
Florian Klimscha
« Des goûts et des couleurs, on ne discute pas ». Datation, répartition et valeur sociale des haches en silex de la culture Gumelniţa

1230 **QUATRIÈME PARTIE : Valorisation sociale des haches alpines**

1231 **Chapitre 26**
Pierre Pétrequin, Serge Cassen, Michel Errera, Tsoni Tsonev, Kalin Dimitrov, Lutz Klassen et Rositsa Mitkova
Les haches en « jades alpins » en Bulgarie

1280 **Chapitre 27**
Lutz Klassen, Serge Cassen and Pierre Pétrequin
Alpine axes and early metallurgy

1310 **Chapitre 28**
Serge Cassen
L'objet possédé, sa représentation : mise en contexte général avec stèles et gravures.

1354 **Chapitre 29**
Pierre Pétrequin, Serge Cassen, Michel Errera, Lutz Klassen et Alison Sheridan
Des choses sacrées… fonctions idéelles des jades alpins en Europe occidentale

1424 **CINQUIÈME PARTIE : Résumé général et bases de données**

1425 **Résumé / Abstract**
Pierre Pétrequin, Serge Cassen, Michel Errera, Lutz Klassen, Anne-Marie Pétrequin et Alison Sheridan

1438 **Inventaire 2008 des associations de grandes haches en jades en Europe occidentale**
Pierre Pétrequin, Serge Cassen, Michel Errera, Lutz Klassen, Yvan Pailler, Anne-Marie Pétrequin et Alison Sheridan

1462 **Bibliographie des inventaires européens**
Pierre Pétrequin

1480 **Planches dessin des grandes haches en Europe**
P. Pétrequin, A. Milleville et A.M. Pétrequin

1522 **A propos des auteurs et des collaborateurs**

Chapitre 28

L'objet possédé, sa représentation : mise en contexte général avec stèles et gravures

The representation of an object possessed : contextualising stelae and megalithic engravings

Serge Cassen

Résumé :
Parmi un ensemble de plusieurs centaines de gravures globalement comparables, inventoriées du Maroc à l'Irlande, sur affleurement rocheux, stèles ou orthostates des tombeaux, la figuration d'une hache emmanchée ou de la lame isolée est pourtant une exception armoricaine au cours des Ve et IVe millénaires.

Cette communication focalisera sur la concentration morbihannaise en établissant le premier inventaire raisonné ainsi qu'un tableau chronologique. Par contrecoup, les autres régions continentales paraissent reproduire le modèle avec parcimonie, qu'il s'agisse du Poitou-Charentes, de l'Auvergne, du Bassin parisien et de la Bourgogne, mais sans pour autant introduire une ambiguïté graphique et sémantique ; un modèle au surplus sous-tendu par un axe géographique ne devant probablement rien au hasard des distributions. Par contraste, la péninsule Ibérique, les Îles britanniques et l'Irlande n'en tiennent pas compte, alors que des liens sont vérifiés dans d'autres registres suggérés par l'analyse technique et morphologique de signes voisins.

C'est encore de Bulgarie et de la région de Varna d'où nous viendront les meilleures correspondances pour établir une signalétique commune, pour ne pas dire une cosmogonie partagée et une puissance reconnue à l'instrument crosse et à l'instrument hache, choses concrètes permettant d'agir sur le monde physique mais, surtout, pouvoir vérifié des choses terrestres projetées dans le monde de la Surnature.

En Bretagne, on s'attachera, par de nouveaux relevés photographiques et graphiques sur stèles et parois des tombes, à discerner les éventuels types construits par les archéologues. On tentera aussi de rendre du sens aux normes de la représentation, de la lame isolée à sa reproduction par paire, de l'arme stabilisée verticalement à sa mise en mouvement. Les associations de signes sur les différents supports seront dégagées et autoriseront une interprétation générale appuyée sur un principe de lecture, une analyse structurale. Une interprétation qui n'est pas l'image communément perçue du premier monde paisible des agriculteurs et des pasteurs tranquilles, mais l'affrontement de désirs et de puissances concurrentes pour se donner une origine et entamer, légitimer une histoire, sur la terre comme au ciel.

Mots clés : iconologie, signe, gravure, hache nue, hache emmanchée, crosse, crosseron, stèle, paire.

Abstract :
Among the several hundred engravings on rock outcrops, on stelae and on orthostats of megalithic tombs that have been inventorised from Morocco to Ireland, the representation of an axe or an axehead is unique to 5th and 4th millennium Armorica.

This presentation will focus on the concentration of engravings in the Morbihan region of Brittany, for which the first full discursive inventory is currently being established and a chronological sequence proposed. Other Continental regions would seem, in contrast to the Morbihan, to have reproduced a narrow, conservative canon of images : roughly the same kind of engravings can be seen whether one is in Poitou-Charentes, in the Auvergne, in the Paris Basin or in Burgundy, and the engravings are both graphically and semantically unambiguous. This canon follows a geographical axis and the distribution of the carvings is far from random. By way of contrast, we shall see that the Iberian Peninsula, Great Britain and Ireland did not participate in the same canon, despite the fact that technological and morphological study of the signs there has confirmed that links did indeed exist with other areas.

It is in Bulgaria, and in particular in the Varna region, where we find the clearest evidence for the existence of a common, Europe-wide system of signs - even if the cosmology that accompanied it, and the power implicit in the signs, may have varied from one area to another. The signs shared in common are the 'crosse' - a throwing weapon shaped like an inverted hockey stick - and the axe. These are concrete objects that both operated within the physical world of the living and had roles that were projected onto the Otherworld, the world of supernatural power.

For Brittany, we shall present new photographic and graphic records of the engravings found on stelae and on the orthostats of megalithic tombs, in order to review the various possible types that archaeologists have constructed. We shall attempt to make sense of the conventions of representation that were used, and in doing so to understand what was the significance of portraying a single axehead as opposed to a pair, or of showing a weapon in an upright, stable position as opposed to showing it as if in motion. The associations of signs in the various lithic media will be deconstructed and subjected to a general interpretation based on the idea of 'reading' the signs -in other words, a structural analysis. The resulting image of society will be far removed from the conventional picture of the peaceful world of farmers and herders. Instead, it will feature a conflict between concurrent desires and powers - a conflict that was used as a way to create an 'origin story' for the communities in question, and to establish and legitmise a history of both the earth and of the heavens.

Keywords : *iconology, sign, engraving, bare axe, shaft axe, stick, crosseron, stele, pair.*

Le pronom possessif, en grammaire française, a la particularité d'être doublement représentant puisqu'il renvoie, d'une part, à un objet possédé et, d'autre part, à un possesseur. Le rapport est clairement établi avec celui qui dispose en maître et qui peut en tirer de ce fait et jouissance et profit. Mais si l'objet « hache en jade » est désormais mieux circonscrit, compris dans son étrangeté, sa rareté, sa préciosité qui suscitent le désir, que nous suggère sa représentation eu égard au possesseur ? Et cette lame gravée, est-elle bien celle qui a focalisé la matérialité de nos travaux au sein de ce programme ?… Partons, pour tenter une réponse, de la base archéographique.

La singularité du Morbihan s'établit au milieu du Ve millénaire sur le constat remarquable de la présence sur le terrain :
- d'une densité extraordinaire de sites funéraires (tertres et tumulus carnacéens), d'architectures symboliques afférentes (barre de stèles) et de lieux de la déposition d'objets très valorisés (enfouissement des lames polies) ;
- d'une monumentalité exceptionnelle du fait du caractère grandiose résultant des proportions (plus de 30 000 m³ pour le Saint-Michel) ;
- du nombre élevé et de la qualité d'exécution d'objets lithiques, allant de la miniature ciselée au colosse érigé, dont le prix s'évalue à l'aune de l'éloignement des gîtes de provenance (roches alpines, roches ibériques, orthogneiss de Rhuys et de Roguedas).

Isolée, aucune de ces variables à elle seule ne suffirait à démarquer la région carnacoise et le littoral armoricain d'autres endroits susceptibles de revendiquer en France une importance comparable ; réunies, par contre, elles forment et informent cette unité géographique, lui conférant par-là même une place bien particulière. Aussi est-il à peine surprenant que le nombre et la qualité des gravures inventoriées suivent ensemble cette disproportion mesurée, ajoutant de ce fait au propos un argument supplémentaire. Car sur 102 gravures de haches répertoriées en France, 65 sont identifiées en Bretagne, et Locmariaquer est la commune qui réunit le plus d'occurrences (note 1). Ces données significatives se superposent aux précédentes, et assurent intuitivement et du même coup une cohérence indéniable à l'ensemble.

Afin de mieux établir les relations pouvant exister entre toutes ces variables, il va nous falloir revenir au détail des situations, et avant cela s'entendre aussi bien sur la terminologie employée que sur les techniques d'enregistrement adoptées pour restituer ces gravures. Puis l'analyse descriptive portera sur un choix de sites parmi les mieux renseignés ou les plus favorables aux desseins de ce chapitre, en fonction des moyens qui ont pu être mobilisés dans une tâche qui dépassait, quoi qu'il en soit, les objectifs du programme JADE. Une fois ces préalables assurés, et la chronologie relative des faits adoptée, l'interprétation des gravures ne peut être alors évacuée : la porte étant désormais ouverte, il est difficile de la fermer… Et rien ne peut être raconté sans une intégration du signe « hache » aux autres signes juxtaposés et contemporains, tous éléments indispensables au bien-fondé de l'analyse.

• 1. Introduire la hache comme signe

Il émane de certains travaux récents un point de vue persistant selon lequel, à la Table des Marchands et à Gavrinis, la figuration de la hache et des animaux symboliserait l'agriculture (l'outil défriche la forêt), l'élevage (des bovins) et les activités de chasse (à la baleine) (Calado 2002 : 31). Dans un tel contexte économique, la hache que l'on grave apparaît en effet comme l'outil fondamental pour les paysans néolithiques (Laporte et Le Roux 2004 : 103). S'il est aisé de souscrire à la généralité de la dernière assertion, la première semble davantage critiquable, nous y reviendrons. Mais, dans les deux cas, il semble que la valeur de signe s'efface au profit d'une fonction immédiate en rapport avec les présupposés sur la société néolithique. La hache n'engendre pourtant pas l'agriculture ou la paysannerie, et les sociétés de chasseurs-cueilleurs de Scandinavie la possèdent plusieurs millénaires avant que ce mode de production ne soit adopté en leurs territoires (Nygaard 1990). Car si le cheval donne effectivement naissance au cheval, et qu'à travers un nombre suffisant de générations, *Equus caballus* est le descendant réel d'*Hipparion*, la validité historique des reconstructions du naturaliste est garantie, en dernière analyse, par le lien biologique de la reproduction. Au contraire, nous dit C. Levi-Strauss, « une hache n'engendre jamais une autre hache ; entre deux outils identiques, ou entre deux outils différents mais de forme aussi voisine qu'on voudra, il y a et il y aura toujours une discontinuité radicale, qui provient du fait que l'un n'est pas issu de l'autre, mais chacun d'eux d'un système de représentations » (Levi-Strauss 1958 : 7).

Reprenons ensemble, pour être clair, les termes et les définitions.

1. 1. La terminologie

L'iconologie permet d'aborder la représentation dans les arts des figures allégoriques, mythiques et emblématiques, et d'étudier leurs attributs (pour une étymologie, voir la note 2). L'étude iconologique essaie non seulement de dégager le contenu des images étudiées, mais également de décrire leur morphologie. Enfin, toute iconographie impliquant un système collectif de communication ou d'expression, nous portons cette recherche au sein d'une série de conventions arbitraires employées par un groupe social aux fins de transmission d'informations et d'expression d'idées et de sentiments (Cassen 2007b).

Au XVIIe siècle, pour les logiciens de Port-Royal, concevoir c'est voir la chose qui se présente à l'esprit sans en former aucun jugement exprès ; la forme par laquelle nous nous représentons ces choses s'appelle *idée*. Quand on considère un objet en lui-même sans porter la vue à ce qu'il peut représenter, l'idée qu'on en a est une idée de *chose* ; mais si l'on regarde un certain objet comme étant celui qui en représente un autre, l'idée qu'on en a est une *idée* de signe et ce premier objet s'appelle signe. Ainsi le signe néolithique gravé sur des stèles en Morbihan enferme t-il deux idées, l'une de la chose qui représente, l'autre de la chose représentée (Marin 1981, Cassen 2005).

Le *signe* désigne ici une unité graphique élémentaire et non un ensemble d'éléments agrégés, ce que pourrait créer un *motif*, terme usuel de la littérature archéologique, qui est un groupe de plusieurs signes associés directement dans l'espace de manière à former un ensemble clairement défini (Robin 2009). Le vocable « signe » indique mieux en conséquence la fonction supposée de l'objet puisque ces tracés récurrents sont considérés comme des signifiants porteurs d'un signifié inconnu. Un signe peut d'ailleurs être dit « iconique » dès qu'il possède quelques propriétés de l'objet représenté.

La réalisation technique de ces signes s'effectue par la *gravure*. A tort, l'emploi du mot fut souvent dissocié de la sculpture, et la crosse « gravée » du Mané Lud a été distinguée de la crosse « sculptée » » du Moustoirac (Burnez 1976 : 47) ; la gravure est encore qualifiée « d'impropre » dans notre discipline (Laporte et Le Roux 2004 : 100), au motif qu'il s'agit de percussions sur les roches dures ou de raclages sur les matériaux tendres, l'emploi moderne du mot étant de fait réservé au travail d'art, d'artisanat ou d'industrie utilisant l'incision ou le creusement, à l'aide d'un instrument tranchant ou d'un mordant. Le mot trouve pourtant son origine dans le francique **graban* « creuser » (dictionnaires Le Robert, Larousse) ; aussi, graver, c'est tracer quelque chose sur un métal, sur du bois, du marbre, de la pierre, etc., en creusant ces matériaux à l'aide d'un outil. Un trait piqueté dégageant une ligne en creux, formé par la percussion répétée sur la roche d'un galet en quartz, écrasant la pierre pour l'enlever par parties, est en conséquence une gravure (note 3). La figure qui, éventuellement, peut être dégagée par cette manière si particulière de travailler la surface en enlevant le champ autour du signe que l'on réserve, pour obtenir des blancs, des reliefs, est une figure en *champlevé* (Cassen et Vaquero Lastres 2003b).

Une gravure sur pierre est aussi nommée pétroglyphe. Ce terme est ramené dans les contextes d'Amérique et d'Asie centrale à une « image gravée ou piquetée » dont la forme superficielle est grattée dans la pierre… [tandis que] la forme « décisive » est celle d'une gravure obtenue par un trait incisé à la surface de la pierre » (Francfort et Jacobson 2004) ; mais en ce sens, le terme englobe et le résultat de l'opération et le traitement technique (note 4).

1. 2. Problèmes de représentation

A la représentation conçue au Néolithique, il faut ajouter nos propres efforts pour re-présenter ces signes et leurs assemblages éventuels sur un support. L'estampage s'avère une technique (de contact) notoirement insuffisante pour enregistrer les gravures du corpus armoricain, souvent altérées, développées sur des surfaces tourmentées et fragiles (grenues). Beaucoup moins coûteuse que la technologie 3D scanner, l'acquisition de nouvelles données par levé photographique numérique offre par contre les résultats les plus satisfaisants, révélant de nouveaux tracés et assurant fréquemment leur chronologie relative. Le principe consiste à prendre sur site un maximum de photographies sous éclairage rasant tournant, en multipliant les incidences lumineuses selon l'état de la gravure, puis à produire en laboratoire un dessin vectoriel en bordure des tracés en creux les plus contrastés. Le résultat est une somme de lignes qui se complètent les unes les autres pour donner un contour plus ou moins certain, plus ou moins recevable, l'opérateur se devant de pondérer et de spécifier ses choix, le retour en arrière vers le document photographique initial étant bien entendu préconisé. Une synthèse est ensuite proposée. L'avantage du procédé est de laisser entière possibilité à d'autres chercheurs de contrôler les choix, de reprendre l'exercice à partir du même corpus photographique, bref, de répéter l'expérience (Cassen *et al.* 2005a).

1. 3. L'inventaire des lieux (tableau n° 1, nov. 2009)

Le domaine restreint de recherches que sont les gravures de haches n'a pas été formulé dès l'origine du programme JADE, tant il est vrai qu'une discussion sur le sujet nécessiterait de reprendre l'ensemble des levés, tâche immense qui serait en soi un programme complet d'investigation. Mais avec l'extension géographique des enquêtes en Europe et la part grandissante du symbolique et du représentationnel, tout du moins dans le discours, il devenait utile de reprendre partiellement le sujet (note 5).

L'exercice a été limité à la France, dans un premier temps, en recensant l'ensemble des sites contenant des représentations de haches « nues » ou emmanchées, gravées sur stèles, sur orthostates, ou sur les parois des tombes et abris rocheux (fig. 1). Par ailleurs, dans la mesure où le signe « crosse » semble être sinon un « parèdre » de la lame de hache, du moins une expression du binôme formé avec ce dernier instrument (Cassen et L'Helgouac'h 1992, Cassen 2000f), nous avons choisi de le recenser en simultané, car il peut compléter une répartition à l'échelle nationale ou européenne, densifier une distribution ou combler des absences géographiques. La cartographie proposée en Bretagne ne porte cependant pas sur les signes « crosse », le nuage de points n'apporterait rien de plus à la distribution actuelle des haches ; ils y sont très nombreux et se concentrent en Morbihan.

Les figurations de haches dans les hypogées de la Marne (Les Vignes Jaunes ; Razet 23, 24 ; Les Ronces ; Les Houyottes 2 -Bailloud 1964) -où l'identification de la lame, d'une pièce intermédiaire en bois de cervidé et de son manche ne laissent aucun doute - seront seulement commentées en fin de chapitre au titre de leur participation symbolique au fonctionnement de la tombe ; nous sommes éloignés des normes graphiques armoricaines et placés un millénaire plus tard dans le tableau périodique.

Parmi le grand nombre de stèles anthropomorphes du sud de la France (sur les questions terminologiques relatives à la pierre dressée, voir la note 6), dont les plus anciennes ne semblent pas pouvoir être datées avant 3500-3300 ans av. J.-C., rares sont celles qui conservent des représentations de haches emmanchées (autour de 5 à 10 % du corpus selon les calculs) ; ici, le manche droit outrepasse la lame, s'il s'agit bien d'une pierre polie (Bordreuil et Bordreuil 1998, D'Anna 2002a et b). De récentes analyses poussent en effet L. Jallot et I. Sénépart à voir dans ces représentations des masses cylindriques, des gaines-marteaux, perforantes ou à perforation, en bois de cerf, associées ou non à des lames de pierre (Jallot et Sénépart 2008 : 216). Rappelant que les gaines à emmanchement transversal, les masses et les marteaux ont constitué des « éléments socialement valorisés », que la matière première (le bois de cerf) est valorisée au Néolithique final à travers un animal à « la valeur symbolique singulière », et que ces objets sont « porteurs d'une valeur communautaire ou statutaire » (id. 2008 : 240), les auteurs ne retiennent que les stèles de Vidals et Paillemalbiau pour s'accorder à la représentation véritable d'une hache emmanchée. Mais à la vue du dessin de l'arc figuré sur ces stèles, parfois associé au signe « hache » (La Jasse du Terral 1 -fig. 2, Saumecourte 1 où la hache est en pierre pour Arnal et Hugues 1963), confrontés à la gravure d'un arc si simplifié et si déformé par rapport à l'instrument vrai alors qu'il n'est certainement pas un objet rare, on peut légitimement questionner une reconnaissance aussi détaillée des masses qui seules auraient échappé à l'abstraction et à la simplification.

Commune	Dépt	Site	Type gisement	Lame cmm.	Lame esc	Ref. biblio.
Pornic	Loire-Atlantique	Les Trois Squelettes	Tombe à couloir transeptée	1		De Wismes 1876 ; Shee-Twohig 1981
Saint-Nazaire	Loire-Atlantique	Dissignac A	Tombe à couloir	8		L'Helgouach et al. 1970 ; Mens 2004
Carnac	Morbihan	Mané Kerlonod B	Tombe à couloir	2		Shee-Twohig 1981
Carnac	Morbihan	Crucuny 1	Stele sur tertre		1	Péquart et al. 1927
Carnac	Morbihan	Manio 2	Coffre sous tertre	1		Péquart et al. 1927
Saint-Philibert	Morbihan	Kerran	Tombe à couloir	1		Péquart et al. 1927 ; Shee-Twohig 1981
Locmariaquer	Morbihan	Kerveresse	Tombe à couloir	1		De Cussé 1865 ; Péquart et al. 1927 ; Shee-Twohig 1981
Locmariaquer	Morbihan	Mané Lud	Tombe à couloir	5	1	De Cussé 1865 ; Cassen et al. 2005
Locmariaquer	Morbihan	Table des Marchands	Tombe à couloir	1		De Cussé 1865 ; Péquart et al. 1927 ; Shee-Twohig 1981 ; Cassen dir. 2009
Locmariaquer	Morbihan	Mané Rutual	Tombe à couloir		1	Cassen et al. 2005
Locmariaquer	Morbihan	Roch Mané Kerlud	Caveau sous tumulus	1	2	Kergal 1981 ; L'Helgouac'h 1990 ; Lecornec 1990
Locmariaquer	Morbihan	Mané er Hroëck	Caveau sous tumulus	10		De Cussé 1865 ; Péquart et al. 1927 ; Shee-Twohig 1981 ; Mens 2004
Ile-aux-Moines	Morbihan	Kergonan	Stèle		1	Minot 1964
Larmor-Baden	Morbihan	Er Lannic 2	Arc d'enceinte		2	Péquart et al. 1927
Erdeven	Morbihan	Mané Groh	Tombe à couloir	2		Boujot et al. 2000
Ploubarnel	Morbihan	Runesto	Tombe à couloir	2		Boujot et al. 2000
Ploemel	Morbihan	Guib	Stèle	1		Boujot et al. 2000
Saint-Jean Brévelay	Morbihan	Keraliant II	Coffre du Campaniforme/Bronze ancien avec réemploi d'une dalle ?	1		De Cussé 1865 ; L'Helgouach et al. 1970; Shee-Twohig 1981
Larmor-Baden	Morbihan	Gavrinis	Tombe à couloir	3	39 (min.)	Péquart et al. 1927 ; Shee-Twohig 1981 ; Le Roux 1985
Arzon	Morbihan	Petit Mont 2	Tombe à couloir	3	3	Davy de Cussé 1865 ; Péquart et al. 1927 ; Shee-Twohig 1981 ; Lecornec 1985, 1994
Arzon	Morbihan	Grah Niol	Tombe à couloir	3	2	Minot 1972 ; Shee-Twohig 1981
Sarzeau	Morbihan	Kermaillard	Stèle	1	1	Lecornec 1990
Saint-Guyomard	Morbihan	Sourran	Tombe à couloir	2		Marsille 1913 ; Shee-Twohig 1981
Groix	Morbihan	Butten er Hah B	Tombe à couloir	1		Le Pontois 1928
Roudouallec	Morbihan	Kermangoué	Alignement	1		Le Roux, Le Goffic 1997
Plaherlin	Morbihan	Trebrun	Stèle	2		Lecornec 1985
Locoal-Mendon	Morbihan	Chapelle St-Jean	Réemploi linteau de porte	1		Péquart et al. 1927
Commana	Finistère	Mougau Bihan	Allée couverte	1		Abgrall 1884 ; Shee-Twohig 1981
Plounéventer	Finistère	Kerdonnard	Coffre du Bronze ancien	1		Giot 1991
Spézet	Finistère	Bois du Duc	Alignement	1		Le Roux, Le Goffic 1997
Plouézoc'h	Finistère	Barnenez H	Tombe à couloir		3	Giot 1987
Porspoder	Côtes-d'Armor	Saint-Denec	Stèles	2		L'Hostis 1934
Saint-Samson-sur-Rance	Côtes-d'Armor	Pierre de Saint-Samson	Stèle	4		Giot, Morzadec 1990
Penvénan	Côtes-d'Armor	Tossen Keler	Stèle	1		Briard, Giot 1968
Trebeurden	Côtes-d'Armor	Prajou Menhir	Allée couverte	1		L'Helgouac'h 1966
Fontenille	Charente	La Grosse Perotte	Tombe à couloir		1	Lièvre 1881, Burnez 1976, Shee-Twohig 1981
Vervant	Charente	La Boève II	Tombe à couloir			Burnez 1976, Marchive 1981, Gomez 1990
Ardillières	Charente-Maritime	Pierre Levée	Tombe à couloir			Burnez 1976, Shee-Twohig 1981
Maintenon	Eure-et-Loire	Saint-Piat (Le Berceau)	Tombe à couloir	4		Shee-Twohig 1981
Ymeray	Eure-et-Loire	La Mère-aux-Cailles	Stèle			Bilan archéo. CNRA 1997
Marly-le-Roi	Yvelines	Mississipé	Allée couverte	1		Shee-Twohig 1981
Brueil-en-Vexin	Yvelines	La Cave aux Fées	Allée couverte	1		Tarrête 1978
Courjonnet	Marne	Les Houyottes 2	Hypogée	1		Bailloud 1964
Courjonnet	Marne	Les Vignes jaunes	Hypogée	1		Bailloud 1964
Villevenard	Marne	Les Ronces	Hypogées a,b,c	3		Bailloud 1964
Colmard	Marne	Razet 23	Hypogée	2		Bailloud 1964
Colmard	Marne	Razet 24	Hypogée	2		Bailloud 1964
Buno-Bonnevaux	Essonne	Larris des Boulins	Abri	3		Bérard 1991
Noisy-sur-Ecole	Seine-et-Marne	Roche aux Sabots 2	Abri		1	Bouyssonie et al. 1974
Bathiers	Seine-et-Marne	Grotte de la Hache	Abri	4		Beaux 1982; Hinout 2000
Bathiers	Seine-et-Marne	grotte à deux étages	Abri	2 (37)		Beaux 1982
Nanteau-sur-Essonne	Seine-et-Marne	Grotte du Tigre	Abri	6		Beaux 1982
Bruye	Saône-et-Loire	Ouche-à-L'Hôte	Stèle		1	Lagrost, Buvot 1998,2000
Couches	Saône-et-Loire	Epoigny	Stèles (alignement ?)	1		Lagrost, Buvot 1998,2000
Gouty	Côte-d'Or	Grande Borne ou Pierre-Sainte-Christine	Stèle		1	Lagrost, Buvot 1998,2000
Castelnau-Valence	Gard	Gayette	Stèle anthropomorphe			Bordreuil, Bordreuil 1998
Castelnau-Valence	Gard	Rouseironne	Stèle anthropomorphe			D'Anna 2002
Collorgues	Gard	Mas de l'Aveugle 1 et 2	Stèle anthropomorphe			Bordreuil, Bordreuil 1998
Collorgues	Gard	Teste	Hypogée			D'Anna 2002
Foissac	Gard	Lacré	Hypogée			Catalogue RMN 1979
Sanilhac-et-Sagries	Gard	Montaion	Stèle anthropomorphe			Catalogue RMN 1979
Miolles	Tarn	La Jasse du Terral 1	Stèle anthropomorphe	1		D'Anna 2002 ; Jallot, Sénépart 2008
Marat-sur-Vèbre	Tarn	Malvielle ou Moulin de Loat	Stèle anthropomorphe	1		D'Anna 2002 ; Jallot, Sénépart 2008
Marat-sur-Vèbre	Tarn	La Bessière	Stèle anthropomorphe	1		D'Anna 2002 ; Jallot, Sénépart 2008
Marat-sur-Vèbre	Tarn	Paillemalbiau	Stèle anthropomorphe			D'Anna 2002
Barre	Tarn	Combeynart	Stèle anthropomorphe			Vidal 1989
Lacaune	Tarn	Les Vidals	Stèle anthropomorphe	1		D'Anna 2002 ; Jallot, Sénépart 2008
Lagorce	Ardèche	Serre des Fourches	Stèle anthropomorphe	1		Gros, Ollier de Marichard 1979 ; Montjardin 1998
Saint-Martin-d'Ardèche	Ardèche	Grotte Meunier	Stèle anthropomorphe			Montjardin 1998 ; Jallot, Sénépart 2008
Vabres-l'Abbaye	Aveyron	Saumecourte 1	Stèle anthropomorphe	1		D'Anna 2002 ; Jallot, Sénépart 2008
Mounès-Prohencoux	Aveyron	Plo du Mas Viel	Stèle anthropomorphe	1		D'Anna 2002 ; Jallot, Sénépart 2008
Mounès-Prohencoux	Aveyron	Les Vignals	Stèle anthropomorphe	1		D'Anna 2002 ; Jallot, Sénépart 2008

Tableau 1 :
Inventaire des gravures de haches en France.

FIG. 1
Distribution des signes « haches » et des signes « crosses » (exceptée la Bretagne) gravés dans les tombes et sur les stèles néolithiques en France.

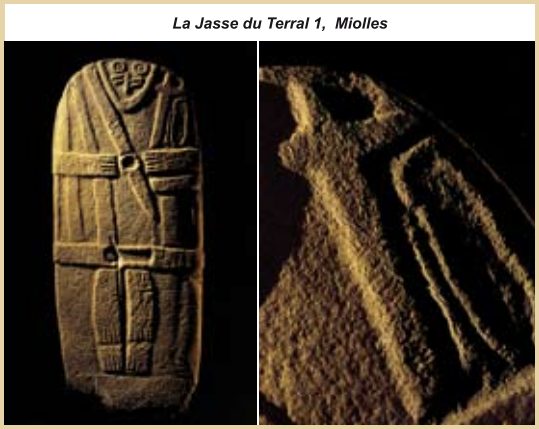

FIG. 2
Représentation d'une hache emmanchée, d'un arc et d'une flèche sur la stèle anthropomorphe de La Jasse du Terral 1 à Miolles, Tarn. *D'après D'Anna 2002a et b.*

Il est en tout cas un fait d'observation qui doit être signalé à propos de ces quelques stèles anthropomorphes méridionales. Une partition semble bien s'établir selon que les personnages sont accompagnés de haches emmanchées ou bien de « crosses » (note 7). Les premiers sont plutôt réunis dans le Tarn (Saumecourte 1, La Jasse du Terral 1, Malvielle, Les Vidals, La Bessière) et l'Aveyron (Plo du Mas Viel, Les Vignals) avec une seule stèle réunissant les deux instruments (La Jasse du Terral) ; les seconds sont regroupés à 250 km à l'est dans le Gard (Lacré, Rosseironne, Gayette, Montaïon, Mas de l'Aveugle, Teste) et l'Ardèche (Grotte Meunier, Serre des Fourches), ce dernier exemplaire étant le seul à rassembler les deux instruments. Nous n'interpréterons pas davantage cette division géographique fondée sur l'opposition entre les signes crosse et hache, mais elle souligne à nouveau l'importance d'un traitement simultané des objets en question.

Plus au nord, en Bourgogne, en laissant de côté la hache emmanchée si peu évidente sur la stèle 14 du Petit-Chasseur à Sion en Suisse (Corboud et Curdy 2009 : 42), le même couple de signes fonde en partie l'originalité d'un rassemblement de stèles dont la nature et la morphologie des gravures sur plusieurs d'entre elles ont été souvent rapprochées des modèles armoricains (Lagrost et Buvot 1998).

Ici encore, une distinction se fait entre stèles présentant des figurations de haches (lames isolées à Ouche-à-L'Hôte et la Grande Borne, ou emmanchées à Epoigny) et stèles supportant des représentations de crosses (Pierre aux Fées, Les Vignats, Les Ublaies). Le phénomène serait contemporain du Néolithique Moyen Bourguignon (Lagrost et Buvot 1998, 2000).

Plus au nord encore, à l'ouest de la Seine, les correspondances avec la Bretagne se font encore plus précises, tout d'abord près de Malesherbes sur les parois des abris gréseux comme celui de la Grotte de la Hache où le signe crosse accompagne une lame large et triangulaire au manche lui-même en forme de crosse (Beaux 1982, Hinout 2000). Puis, au nord-est de Chartres, trois orthostates de la tombe mégalithique de Saint-Piat/Le Berceau conservent des gravures similaires aux contextes du Morbihan et de Loire-Atlantique (Allain et Pichard 1974, Shee-Twohig 1981), une région où elles sont néanmoins le plus souvent en réemploi. Et avant de quitter le Bassin parisien, mentionnons les deux monuments funéraires (la Cave aux Fées et Mississipi) (Tarrête 1978, Shee-Twohig 1981) datés de la fin du IVe millénaire dont deux orthostates sont gravés d'un motif tout à fait armoricain (hache « stylisée » sus-jacente à un signe quadrangulaire) ; sur lequel nous reviendrons à l'heure de dater toutes ces représentations.

Avant d'aborder la Bretagne du point de vue de l'inventaire et de la distribution des sites, un détour doit être fait en Centre-Ouest pour cette raison singulière qu'aucune gravure de hache emmanchée n'y a été recensée (fig. 1), en dépit d'une forte densité en monuments mégalithiques et autres stèles isolées, voire regroupées comme en Vendée. Seule la tombe à couloir de la Grosse Perrotte en Charente restitue la parfaite gravure d'une lame nue isolée (Lièvre 1881), tranchant au ciel, pour laquelle un levé spécifique a pu être mené (cf. *infra*). Les autres tombes (La Boixe B, La Pierre Levée d'Ardillères -Burnez 1976) et les autres stèles gravées (La Pierre Levée de Poitiers, la Bretellière) (Lièvre 1889 ; Raux et Joussaume 2000) sont marquées de signes en crosse. Ce serait donc la troisième fois en France, en trois régions éloignées et pour des segments chronologiques respectifs *a priori* peu superposables, que cette partition géographique est observée au sein d'une entité spatio-temporelle cohérente ; trois entités cohérentes au sens où l'Armorique et le Poitou-Charentes sont unis par l'identité des types architecturaux funéraires, la Bourgogne par le groupement singulier des stèles en une région unique de transition entre Atlantique et Méditerranée (note 8), le Midi par la nature anthropomorphe des stèles marquées.

En sorte que l'indice d'une crosse gravée sur une stèle à Say en Auvergne (voir *infra*) mérite d'être pris en compte et commenté. Voici en effet une région restreinte où s'agrègent nombre de lames remarquables en roches alpines ; la coïncidence paraît peu fortuite.

Reste la Bretagne avec une zone nucléaire morbihannaise, de la ria d'Etel à la presqu'île de Rhuys, où se concentrent autant de figurations de haches que dans tout le reste du pays. Les signes en crosse y sont étroitement associés, que la lame soit nue ou emmanchée, ce qui n'est plus le cas en dehors de cette aire géographique où seul le manche crossé de l'instrument « hache » rappelle la disjonction entre les deux formes. Une exception doit être faite avec Dissignac et peut-être les Trois Squelettes, de part et d'autre de l'embouchure de la Loire, il est vrai dans un secteur où l'on retrouve les deux derniers tumulus « carnacéens » (dans cet ouvrage, chapitre 16, p. 918) et l'ultime figuration très simplifiée d'un cétacé. L'avenir des recherches (notamment la découverte de nouvelles gravures estompées et actuellement invisibles sur les stèles et orthostates déjà inventoriés) pourrait bien entendu modifier en surface ce partage, mais probablement pas en effaçant la trame de fond.

• 2. Les formes de la représentation : une analyse descriptive en Armorique, en France et en Bulgarie

Nous le répétons, il était impossible d'envisager un enregistrement renouvelé de l'ensemble du corpus armoricain consacré aux figurations de haches. Pour entamer néanmoins l'exercice afin de répondre à quelques questions légitimes (quelles corrélations typo-morphologiques, chronologiques, géographiques entre signes gravés et objets vrais ?), un retour sur quelques sites majeurs nous a paru indispensable. Gavrinis, haut lieu de la représentation en cette matière, débutera notre liste restreinte ; un travail spécifique y a été mené. Des secteurs géographiques moins sollicités, mais pourtant cruciaux dans l'interprétation des faits et dans la constitution du cadre chronologique, ont été visités (Poitou-Charentes) ; d'autres s'avèrent inédits et nécessiteraient donc à ce titre un premier contrôle général (Auvergne). Enfin, pour ne pas limiter les supports aux seules stèles gravées, un regard spécifique sera porté sur les objets bulgares contemporains (céramiques, appliques en or) qui permettront d'élargir le débat et de préparer la prise en compte de l'espace européen.

2. 1. Gavrinis (Larmor Baden, Morbihan)

Le monument, évidemment reconnu par le regard des hommes après son abandon, ne surgit sur le devant de la scène savante qu'avec les explorations du XIXe siècle (en 1832 tout d'abord, puis entre 1884 et 1886 avec G. de Closmadeuc) (Closmadeuc 1864, 1873, 1886). Une ancienne fouille (gallo-romaine ? médiévale ?) en « cratère » depuis le sommet du monticule permet dès cette époque d'accéder à la chambre qui est la première structure découverte, puis au couloir qui sera progressivement dégagé jusqu'à l'entrée (fig. 3). Les contours de ce cairn enveloppant ne seront que plus tardivement restitués (par le service régional de l'archéologie de Bretagne dirigé par C.T. Le Roux 1985).

L'extraordinaire profusion des gravures, parfaitement conservées sur des piliers monolithiques formant parois, à l'abri du cairn étanche, a bien entendu contribué à la réputation des lieux, au point que les termes de « temple » ou « sanctuaire » se sont spontanément ajoutés à la notion d'espace sépulcral en règle générale retenue pour qualifier cette famille d'architectures (tombes à couloir). Le dernier enregistrement des gravures de Gavrinis fut opéré entre 1968 et 1969, puis publié en langue anglaise (Shee-Twohig 1981). C'est la seule base graphique aujourd'hui employée par les aménageurs, les médiateurs du patrimoine ainsi que par les archéologues. Il ne fait aucun doute que nous sommes arrivés en limite d'exploitation de telles informations visuelles, tandis que les interprétations archéologique, architecturologique, sémantique même, méritent d'être réévaluées, ce qui suppose là encore de constituer un nouveau *corpus*. Dans le cadre du programme JADE, l'enregistrement fut limité aux signes les plus clairs et les plus connus, en constatant que l'imprécision relative des levés à notre disposition ne nous permettait aucune comparaison profitable, sinon nous risquer à verser dans l'erreur et la surinterprétation.

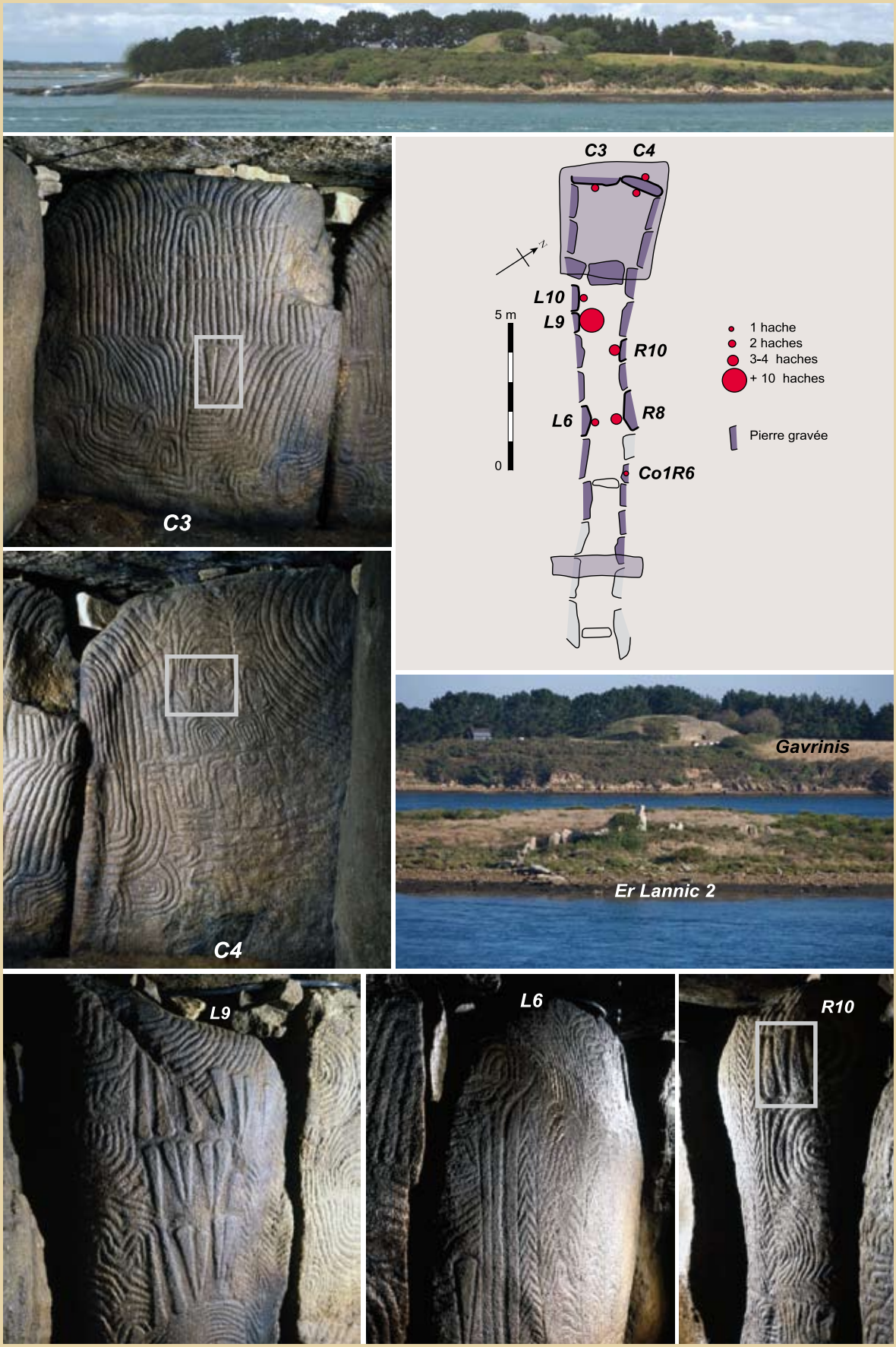

FIG. 3
Orthostates et dalles de couverture gravés dans la tombe à couloir de Gavrinis (Larmor Baden, Morbihan). Répartition des représentations de haches.
Quelques orthostates avec lames polies gravées (C3, L6 et L9 photos S. Cassen ; C4, R10 photos D. Truffaut, CG Morbihan). Vue d'Er Lannic 2 avec Gavrinis à l'arrière-plan (*photos : H. Plisson ; en haut S. Cassen*).

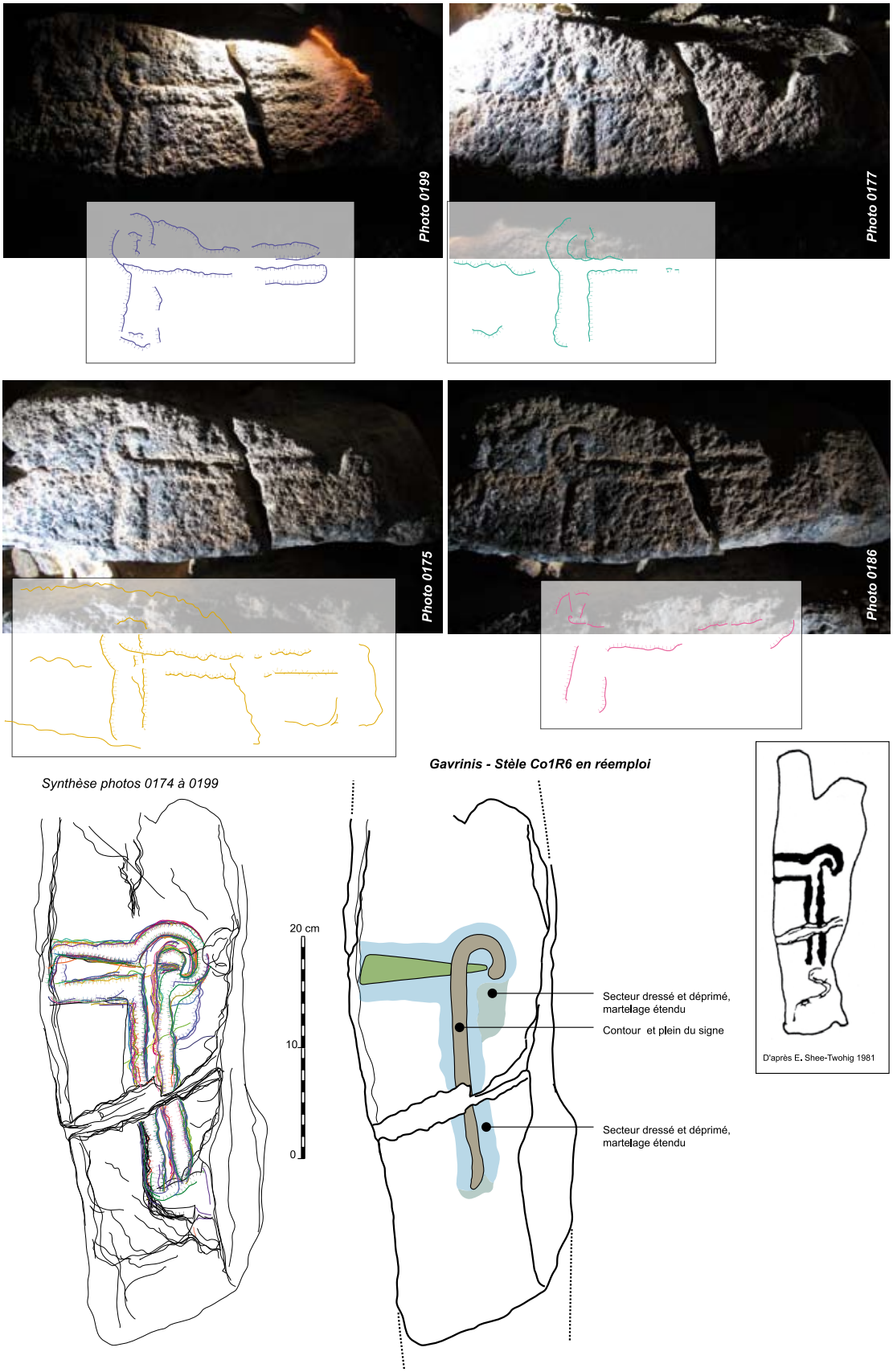

FIG. 4
Bloc Co1R6 en réemploi dans le couloir de Gavrinis. Sélection de photographies sous éclairage rasant et leurs tracés correspondant obtenus par dessins des bordures du champlevé ; synthèse graphique des tracés récurrents et comparaison avec le dernier relevé graphique (*d'après Shee-Twohig 1981*).

2. 1. 1. Technique d'enregistrement et de restitution

Chaque orthostate contenant une information à saisir a bénéficié d'une à deux stations photographiques (objectif 55 mm) et d'un jeu de 15 à 60 clichés numériques selon la surface à enregistrer, le support étant éclairé par une torche (tungstène, lumière du jour). Le traitement informatique (redressement de l'image, traitement des contrastes, dessin à la tablette graphique, etc.) permet au final une synthèse qui restera le seul document à être restitué ici, dans le but évident de respecter la place disponible ; pour l'exemple, les grandes étapes de réalisation seront néanmoins reproduites sur une pierre du couloir (fig. 4), afin que le lecteur se fasse une meilleure idée du processus (Cassen et Robin 2009). Pour les autres gravures, seuls seront reproduits ici les contours des signes, et non la surface dégagée par le champlevé.

2. 1. 2. Répartition des gravures de haches

Une première lecture relative à la distribution et au nombre des gravures de haches sur les orthostates et les dalles de couverture ne donne pas d'indication claire sur la possibilité de remonter un système logique, structural (fig. 3). Il s'agit plutôt d'une dispersion aléatoire. Si l'on ajoute le fait que le couloir a été construit au moins en deux étapes, on comprend en partie le manque de gravures constaté dans le premier tronçon situé vers l'entrée. Par ailleurs, plusieurs indices prouvent des réemplois (Le Roux 1998, 2004) :
- des gravures se poursuivent bien au-delà du niveau du plancher ;
- des orthostates sont amputés de leur extrémité sommitale pour être amenés au niveau des piliers voisins alors qu'il aurait suffit de les enfoncer en terre pour préserver la gravure ;
- enfin, des gravures sont cachées sur les tranches à peine visibles entre deux piliers ou sur les faces des dalles tournées vers le cairn.
On est en droit de s'interroger sur la destination première de ces dalles gravées ; là encore, nous y reviendrons.

2. 1. 3. Inventaire
La numérotation reprend celle qui a été adoptée par E. Shee-Twohig 1981.

Co1R6 (fig. 4) : C'est un fragment d'une probable stèle tronquée en plusieurs endroits (dont le pourtour du tranchant de la hache) où les arêtes vives semblent résulter de cassures intentionnelles pour l'amener à la bonne épaisseur (Le Roux 1998) ; le moellon est ainsi coincé entre pilier et couverture pour assurer le niveau convenable à la construction, puis s'est cassé en deux parties sous l'énorme pression du cairn. La gravure est soignée, traitée en champlevé, avec au moins deux phases de creusement pour dégager le crosseron et le haut du manche. Contrairement aux précédents relevés de E. Shee-Twohig (1981) mais en accord avec G. et A. de Mortillet (1881), la lame de hache traverse bien le manche et le talon pointu apparaît nettement, presqu'au contact du crosseron. Le traitement de la pierre restitue la superposition du manche sur la lame ; la base du manche est légèrement incurvée ; le tranchant de la hache n'est pas droit mais oblique, mais cette partie abîmée a pu être déformée. Malgré la petite taille du motif (23 cm de long pour le manche, 11,5 cm pour la lame), elle restitue en miniature toutes les proportions de véritables instruments, preuve d'un travail fin et précis.

L6 (fig. 5, 6) : Deux lames sont disposées en symétrie inverse à la base et à gauche de deux hampes de flèches, elles-mêmes accolées à un arc vertical. Les autres gravures restant sur l'orthostate ne seront pas commentées, elles couvrent en lignes concentriques l'entièreté de la surface. Les deux figures sont réputées reproduire avec fidélité les lames perforées au talon, mais nos relevés ne permettent aucunement de confirmer ce détail, plusieurs dépressions naturelles s'ajoutant aux « perforations ». Il faut signaler que la petite cupule de la lame de gauche conserve un poli d'usure sur les parties saillantes du relief interne et sur sa périphérie, qui n'est dû qu'aux touchers et aux tracés à la craie induits par des décennies de visites avant que le site ne soit protégé de ces frottements et soulignements répétés.

L9 (fig. 5, 6) : Probablement un des orthostates les plus fameux de Gavrinis en raison du nombre des lames de haches gravées en champlevé et de la qualité d'exécution des contours. Seize signes « hache » ont été relevés (n° 1 à 16, fig. 6), auxquels nous avons adjoint deux signes ambivalents (a et b, fig. 6) qui présentent à la fois un tranchant à une extrémité et un crosseron à l'autre, comme une fusion véritable des deux grands signes principaux et non pas comme la superposition de l'un dans l'autre (ex. : la hache au manche crossé).
Très tôt, les appariements évidents ont pu être rapprochés du processus technique de sciage à l'origine de ces longues lames obtenues dans une matière aussi dure (Lukis 1848, Le Roux 1985, Cassen et Pétrequin 1999) ; on peut également les soumettre au principe d'interprétation suivant lequel ces couples de haches -parmi tous les autres appariements archéologiquement inventoriés dans le Néolithique européen- participent pleinement du rapport fondamental à l'altérité où jumeaux divins et effets miroirs sont un des moteurs du fonctionnement du monde quand ils ne sont pas acteurs à son origine même (Cassen 2000a).

L10 (fig. 5, 6) : Deux lames nues sont déportées à l'horizontale au sommet de l'orthostate, opposées par leurs talons. E. Shee-Twohig a cependant bien noté qu'une troisième lame à talon pointu devait exister sur leur gauche, au même niveau et toujours horizontalement disposée ; mais le débitage du sommet de la dalle a tronqué cette partie de la pierre.

C3 recto (fig. 5, 6) : Légèrement décalé par rapport au centre géométrique de l'orthostate de la chambre, ce couple de lames, tranchant vers le haut, est manifestement posé en exergue. Le talon de la lame de gauche est en partie rattaché à un tracé pris lui-même dans une composition de segments courbes concentriques.

C4 recto (fig. 5, 6) : Deux petites lames à talon pointu, tranchants vers le haut, sont prises dans un réseau complexe de lignes concentriques et de signes indéchiffrés pour le moment ; seul un levé complet de cette seconde dalle de chevet dans la chambre pourra éclaircir la composition.

C4 verso (fig. 5, 6) : Découvertes lors des restaurations menées dans les années 1980, ces nouvelles gravures difficilement accessibles aujourd'hui, invisibles au temps du fonctionnement de la tombe à couloir, n'ont pu être relevées par nos soins. Il est fait état de deux haches emmanchées (Le Roux 1985) ; mais un doute persiste sur la réalité du manche de la plus petite lame, que nous préférons en conséquence

présenter tranchant au ciel, nue. L'autre spécimen est cette fois une longue lame étroite à talon pointu, emmanchée dans une forme crossée ; à la différence de la gravure Co1R6, également en réemploi dans le couloir, l'ordre d'apparition des objets n'est pas respecté puisque la lame prend le dessus sur le manche, inversant la réalité de l'emmanchement.

R10 (fig. 5, 6) : Tangente par une série verticale de chevrons occupant la moitié de ce pilier implanté dans le couloir, un panneau de quatre lames en symétrie alterne et inverse réunit des morphologies bien distinctes, renvoyant très probablement à des instruments vrais (tranchants arrondis et anguleux).

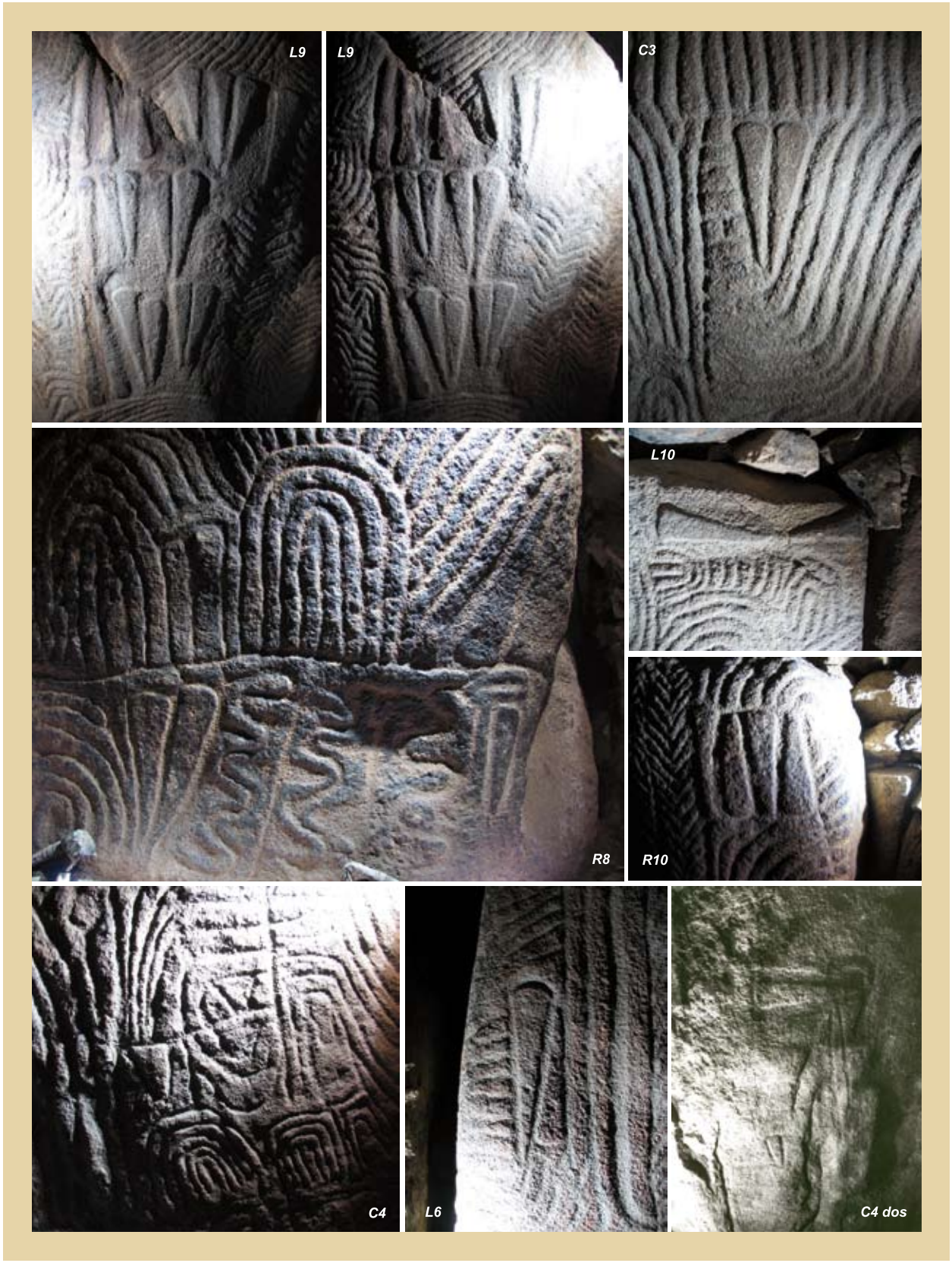

FIG. 5
Gavrinis (Larmor Baden, Morbihan) ; principales dalles contenant des gravures de haches.
Photos S. Cassen, excepté C4 dos photo J. L'Helgouac'h.

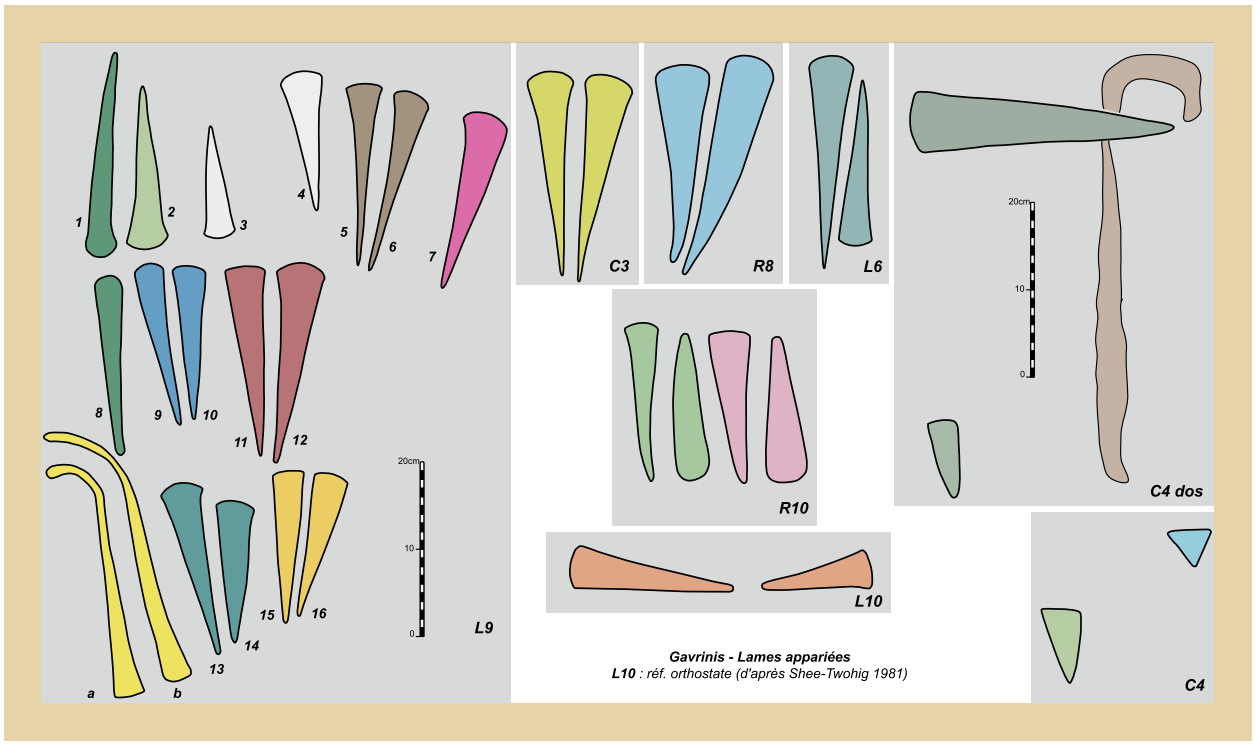

FIG. 6
Gavrinis (Larmor Baden, Morbihan) ; les principaux appariements, regroupés par orthostate.
DAO S. Cassen.

R8 (fig. 5, 6) : Cette dalle complexe est composée de secteurs superposés, délimités par des lignes horizontales. Les deux panneaux inférieurs contiennent des lames de haches nues, ainsi qu'un signe crosse et trois signes ondulés verticaux aux extrémités élargies, serpents manifestes. Au bas de cette dalle, un couple de lames est pris à l'intérieur d'un tracé rappelant le signe crosse sus-jacent ; d'ailleurs, un arc-de-cercle imaginaire peut tout à fait relier les extrémités de leurs crosserons, un arc-de-cercle qui séparerait alors le couple par son axe de symétrie. Sur la droite, et séparée du couple précédent par les trois signes serpentiformes, une petite lame semble s'opposer par le tranchant à une lame plus grande disposée dans le registre supérieur. Cette partition a trouvé d'autres correspondances dans les contextes archéologiques régionaux (Cassen 2000a).

2. 1. 4. Premiers résultats

- Trente-trois lames non emmanchées ont été comptabilisées à Gavrinis sur les surfaces visibles des orthostates, une lame supplémentaire est largement tronquée par des cassures intentionnelles menées pour calibrer le haut d'un pilier, et deux lames emmanchées appartiennent à des blocs clairement en réemploi. Une première planche (fig. 7) présente le corpus des lames, groupées et identifiées par dalle, avec leurs dimensions (arrondies à 0,5 cm), le tranchant volontairement dirigé au ciel. Si l'on excepte la petite lame triangulaire en C4, manifestement séparée de ces voisines, une longueur moyenne de 18-19 cm est calculée, ce qui est finalement proche de la première limite que nous nous étions fixée pour démarrer l'inventaire des haches polies en jade au milieu des années 1990. La plus longue pièce atteint 32 cm, la plus courte 9 cm ; des dimensions bien entendu compatibles avec les objets vrais recensés dans la région.

- Douze couples évidents se répartissent entre 6 orthostates. Deux lames en C4 sont moins étroitement associées mais « fonctionnent » manifestement ensemble au centre du panneau ; les deux lames réunies au dos de C4, malgré leur représentation différente (nue et emmanchée), pourraient également travailler en couple. La figure n° 6 les réunit en situation exacte sur chaque orthostate ; on pourra parfois hésiter sur l'ordre à suivre dans la description, comme en bordure de la dalle L9 : avons-nous une opposition par le tranchant de deux lames morphologiquement semblables (1 et 8), ou bien une paire est-elle dirigée dans le même sens par les tranchants (1 et 2) ? De même, 3 et 4 peuvent-elles être rapprochées malgré leur éloignement relatif ? Ces paires de haches sont souvent gravées en pure isométrie (symétrie en réflexion d'axe, et symétrie alterne ou inverse), et elles côtoient les lames isolées. Mais on note qu'une paire n'est pas forcément faite de lames de mêmes dimensions (13 et 14 en L9) ; elles sont donc distinguées, pas toujours jumelles.

- En nous limitant cette fois aux lames verticales, voyons comment elles se partagent si la direction des tranchants est tout d'abord privilégiée, le fil étant en effet la partie valorisée puisque active et dangereuse (fig. 8). Sans trop de surprise, les tranchants vers le ciel dominent largement, mais pas complètement, et d'ailleurs en aparté nous devons nous souvenir que des lames en dépôts (dans un contexte funéraire) ont aussi été ensevelies talon au ciel, comme à Kerham en Ploemeur (dans cet ouvrage, chapitre 16, p. 918), ainsi que des gravures sur d'autres stèles ; nous y reviendrons avec Barnenez. Enfin, toutes les paires n'ont pas été opposées par les parties actives ou selon les morphologies.

- A Gavrinis, apparaît clairement l'intention de représenter différents types de haches. Nous en avons extrait ici les dessins les plus saillants, en particulier avec le tranchant évasé qui renvoie à l'évidence aux lames fabriquées en Morbihan, reprises sur des lames importées comme P. Pétrequin l'a démontré (fig. 9, haut). Des tranchants plus droits avec angulation marquée ne sont pas non plus le fait d'un accident de graveur, mais une volonté certaine de représenter autre chose, d'autres lames (fig. 9, milieu). Enfin, la présence de tranchants plus arrondis,

sans angulation marquée avec le bord latéral, résume une troisième famille morphologique (fig. 9, bas). Il sera néanmoins difficile de descendre davantage dans la résolution des contours et d'affiner la comparaison avec les types des archéologues, mais cette triple distinction méritait d'être graphiquement posée.

En conclusion, l'extraordinaire présence et fréquence des gravures de haches font de ce rassemblement de panneaux un cas unique dans le Néolithique européen. Cette représentation « collective » est pourtant sans grand rapport avec le monument lui-même qui ne contenait aucune hache en roche alpine. Quatre petites lames seulement,

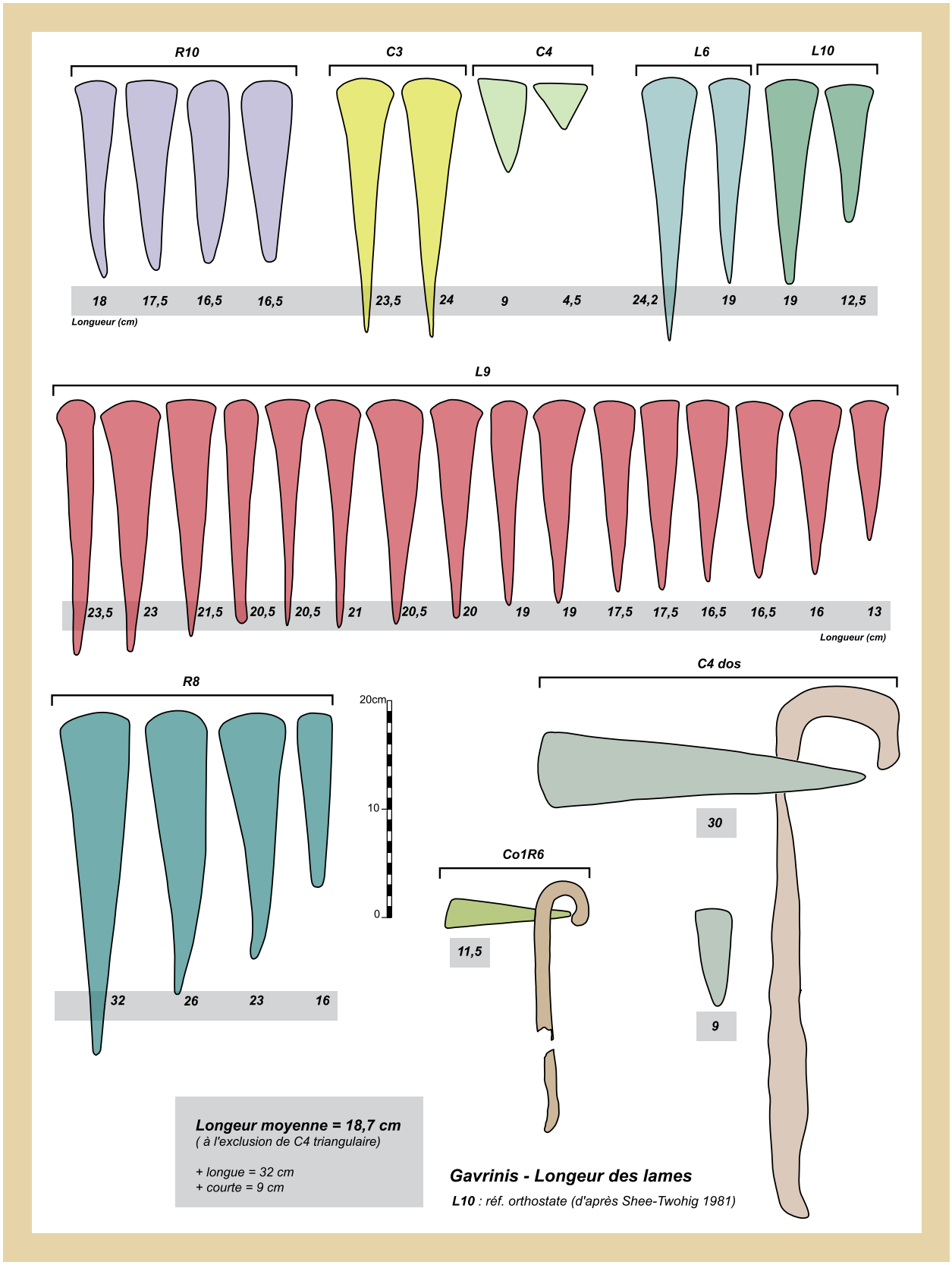

FIG. 7
Gavrinis (Larmor Baden, Morbihan) ; dimensions des lames relevées par photographie numérique, regroupées par orthostate.
DAO. S. Cassen.

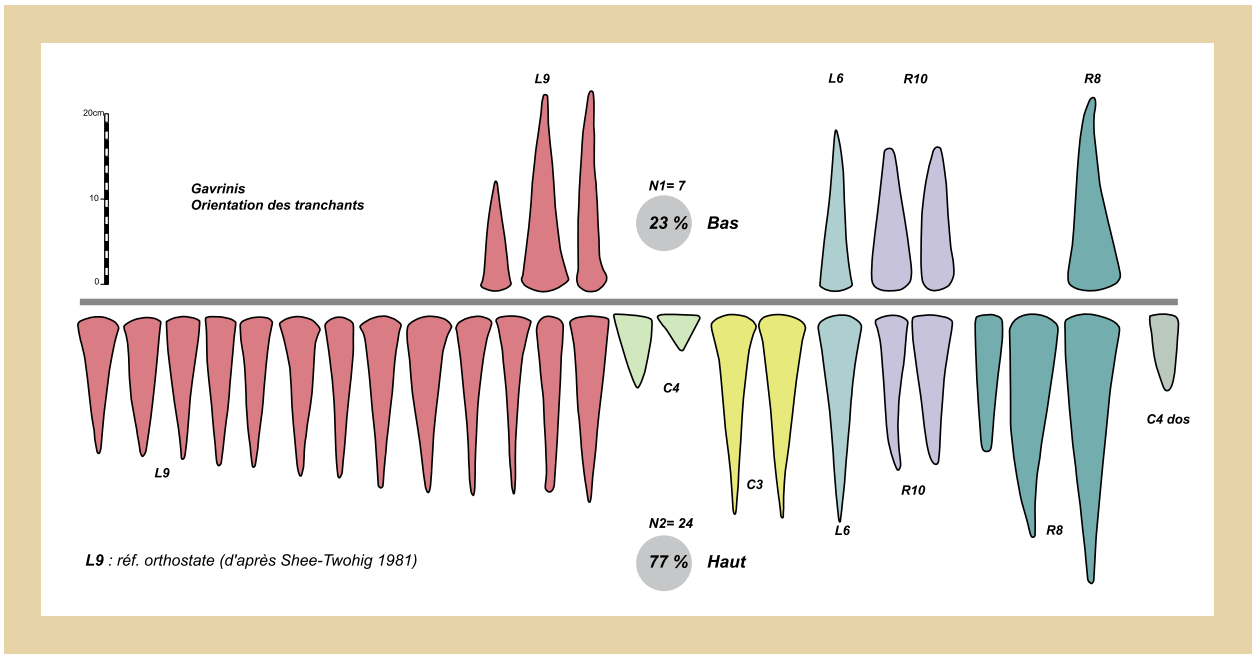

FIG. 8
Gavrinis (Larmor Baden, Morbihan) ; répartition des lames selon l'orientation du tranchant, regroupées par orthostate.
DAO S. Cassen.

en fibrolitite, ont été récoltées grâce aux fouilles récentes (Le Roux 1985) : l'une provient du sommet du cairn, une autre enregistrée devant l'entrée mais dans un contexte stratigraphique incertain, une autre encore sous le dallage du couloir, vers l'entrée, tandis qu'une dernière, au tranchant évasé remarquable, était enfouie sous la dalle gravée de seuil (en réemploi) de la chambre, en un dépôt intentionnel ou en relation avec le tertre sableux sous-jacent non exploré (Boujot et Cassen 2000a). On le sait, le matériau « fibrolite » accompagne dans les caveaux carnacéens le cortège des roches alpines, aussi serait-il envisageable d'analyser la roche des lames de Gavrinis afin de déterminer si elle pourrait provenir de la péninsule ibérique plutôt que du Finistère ; d'ailleurs, plusieurs lames polies en « jadéite » auraient été trouvées en périphérie du monument, périphérie en surface de laquelle plusieurs témoignages céramiques prouvent une occupation bien plus ancienne que la date d'utilisation estimée et mesurée pour la tombe (Le Roux 1985, Cassen et Müller 1992, Cassen et Pétrequin 1999). Quoi qu'il en soit, les nombreux indices qui prouvent que ces dalles gravées ne sont pas à leur place première dans cette architecture de tombe à couloir pousse à concevoir un autre espace topologique -à défaut d'un autre lieu- où ces monolithes (stèles ?) auraient été pleinement et autrement signifiants. Le site d'Er Lannic, visible sur l'îlot en face du cairn de Gavrinis (fig. 3), nous remet en mémoire les figurations de haches nues ou emmanchées sur deux stèles de l'enceinte émergée (Péquart *et al.* 1927, Shee-Twohig 1981).

2. 2. La Table des Marchands (Locmariaquer, Morbihan)

La gravure d'une hache emmanchée au plafond de la tombe à couloir dite Table des Marchands (la stèle 21 dans notre inventaire -Cassen et Robin 2009), tant reproduite depuis 150 ans, et que l'on pensait définitivement admise et d'inscription simple et indiscutée dans la roche, s'est avérée en réalité faire l'objet d'une réalisation complexe. Un tracé à peine visible situé à l'intérieur de la lame (absent de tous les inventaires précédents), tracé que nous avions découvert à l'occasion des fouilles de la chambre, fut dans un premier temps mis en relation avec un possible décor, à l'image des arêtes sur le corps des lames surpolies en jade alpin, ou encore en référence à la représentation d'un couple de lames ; ce ne seront finalement ni cette image ni cette hypothèse qui se détacheront à la suite de notre plus récent relevé (2007), en voici la raison.

2. 2. 1. Disposition sur le support

Les trois extrémités de l'objet (1- la base du manche ou extrémité proximale ; 2- le tranchant de la lame ; 3- l'extrémité distale du manche, ou crosseron, à la base de l'autre signe crosse plus haut gravé) s'inscrivent exactement entre deux lignes formant deux crêtes (une principale et une secondaire, moins marquée) à la surface naturelle de la dalle d'orthogneiss, ancienne surface d'affleurement (fig. 10 ; pour plus de détails, voir Cassen et Robin 2009).

2. 2. 2. Techniques de gravures

Deux techniques de tracés sont employées pour dégager la ligne directrice d'un signe :
- la percussion linéaire qui détermine un tracé étroit en creux, le signe se confondant avec ce seul tracé (1- petite crosse tangente au tranchant ; 2- petite crosse en surimpression) ;
- la percussion linéaire qui dégage un faux relief par enlèvement d'une large bande de matière (le *champlevé* ; pour une définition du terme, voir la note 9), la forme du signe étant inscrite en deçà (à l'intérieur) de ces limites (1- manche de hache ; 2- lame ; 3- mancheron de la grande crosse sus-jacente).

2. 2. 3. Chronologie des tracés

Le crosseron du manche de la hache recoupant la base de la crosse-objet disposée plus haut sur la stèle, voilà un point technique primordial sur lequel nous avions déjà insisté et qui trouve son répondant dans la superposition entre les deux animaux sus-jacents (Cassenet et Vaquero Lastres 2003a). Mais le travail sur la photographie a permis de faire ressortir d'autres superpositions inattendues. Une lame est antérieure à l'exemplaire fameux et deux signes en crosses s'ajoutent à l'assemblage. Nous renvoyons le lecteur vers le descriptif complet des opérations de reconnaissance (Cassen et Robin 2009).

2. 2. 4. Résumé et interprétation des étapes de gravure

Une succession des grandes étapes de réalisation a donc été proposée, en les énumérant de 1 à 5 (fig. 10). Ce découpage temporel arbitraire, en autant de stades descriptifs, introduit une part supplémentaire d'interprétation, en attendant de meilleurs résultats à l'enregistrement pour combler l'invisible et répondre aux questions en suspens.

1- Sans préjuger de l'ordre établi à l'échelle de la stèle en son entier, c'est localement à partir d'une fissure que débute le processus de gravure sous l'aspect d'un tracé piqueté (**h1**), repérable avec difficulté, surimposé à cette orientation naturelle dans la roche ; un autre segment gravé, ajouté à angle droit, laisse à peine entrevoir ce que pouvait être ce premier signe largement effacé -une première lame

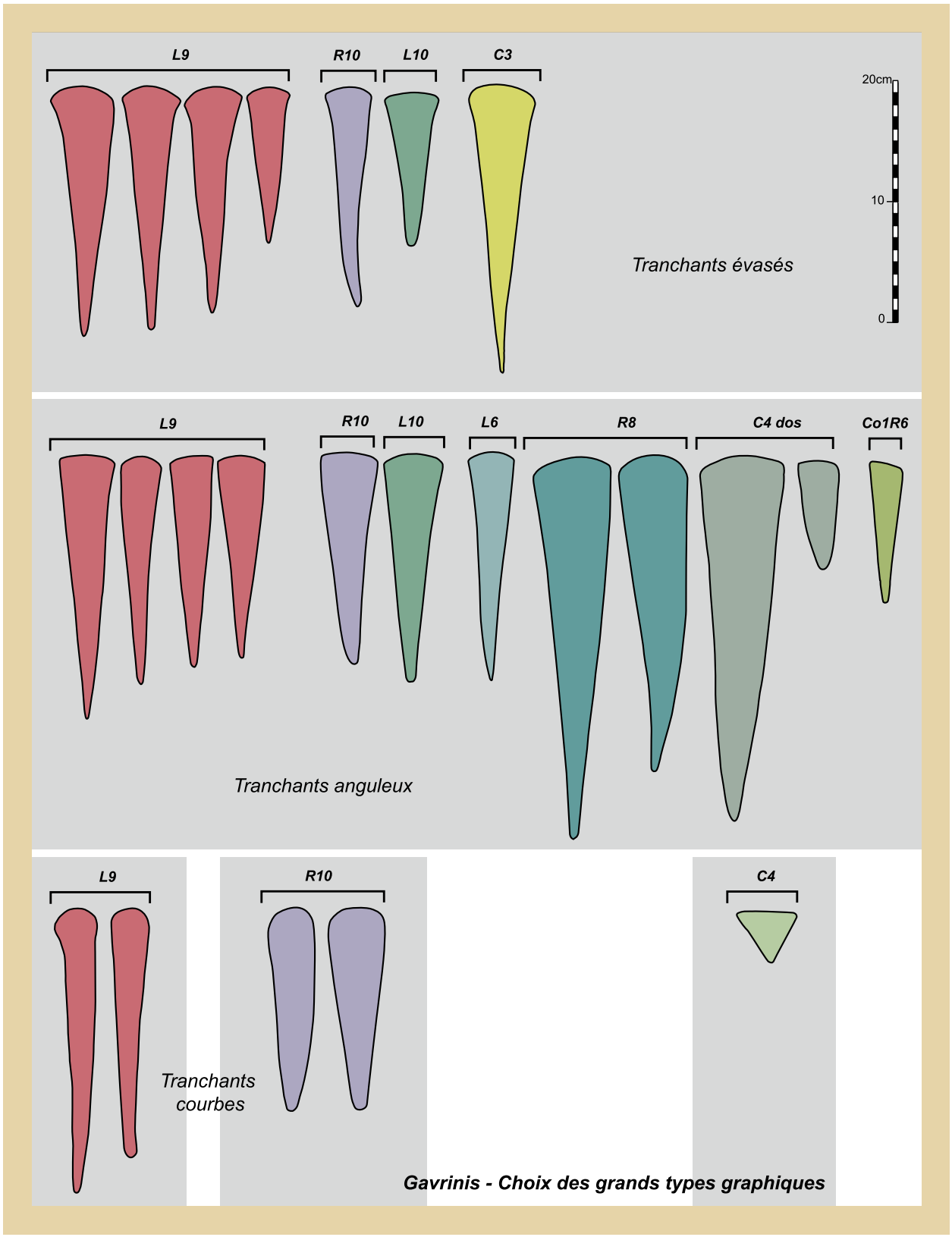

FIG. 9
Gavrinis (Larmor Baden, Morbihan) ; les principaux types graphiques, regroupés par orthostate.
DAO S. Cassen.

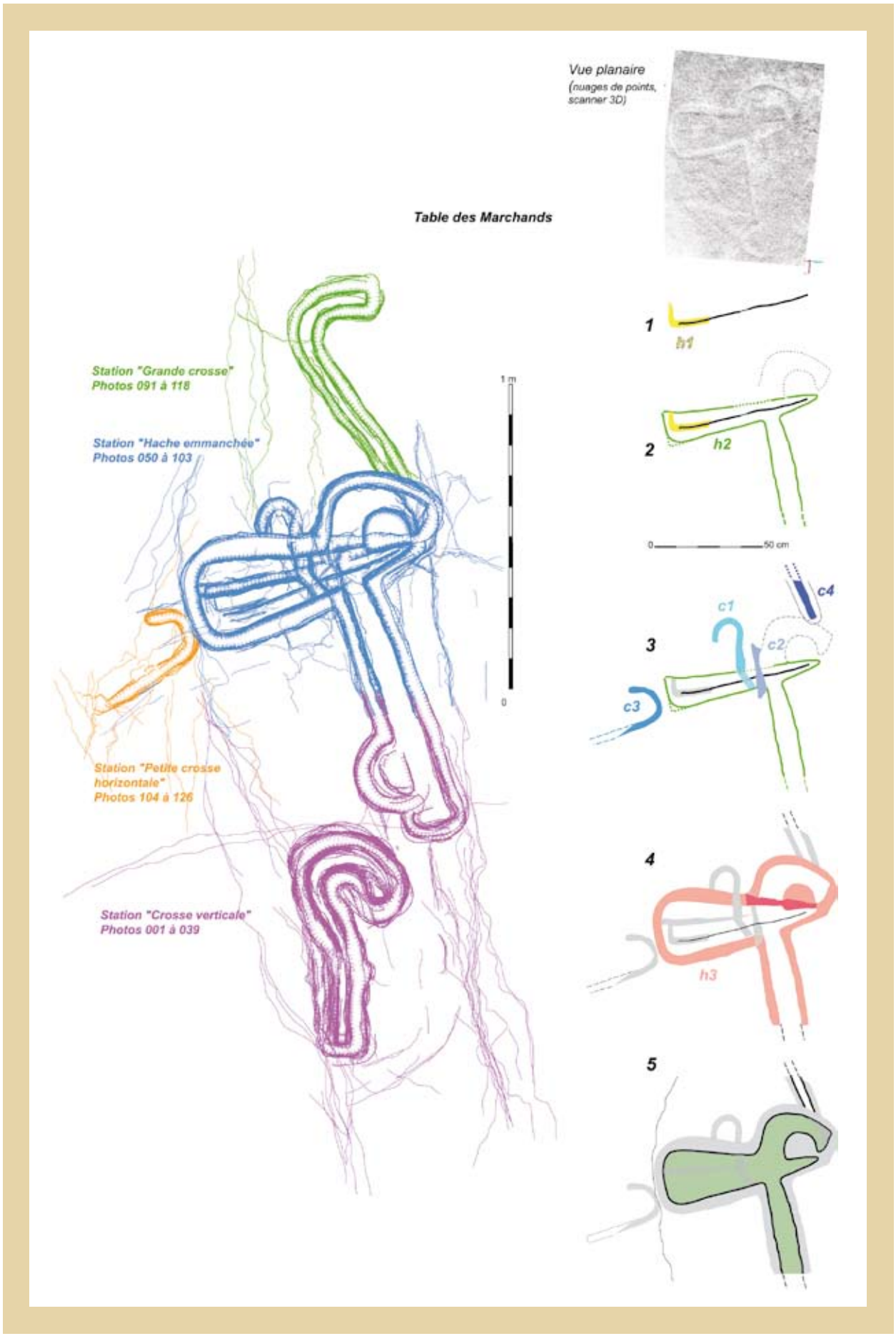

FIG. 10
Résumé des étapes de réalisation de la grande hache emmanchée au plafond de la Table des Marchands, Locmariaquer, Morbihan.
DAO S. Cassen d'après Cassen et Robin 2009.

de hache ? une petite crosse en opposition avec l'autre individu découvert (**c3**) ? un repentir sur la seconde lame ?-, et au surplus tronqué par un second tracé.

2- Ce second tracé (**h2**) presque continu est cette fois une lame étroite et longue indiscutable, au talon pointu, directement emmanchée. La fissure en souligne l'axe longitudinal, à l'image de la nervure dégagée par polissage sur des exemplaires réels comme celui du caveau du Mané er Hroëck dans la même commune ; peut-être ce choix d'implantation est-il dicté par la volonté de graver un tel « décor ». La morphologie de l'instrument n'est cependant pas restituable en son ensemble : le tranchant est manifestement tronqué par le signe surimposé, et seul l'angle « supérieur » (sur la stèle correctement orientée) semble pouvoir ressortir du palimpseste, donnant une impression d'élargissement (par exemple le type Saint-Michel, sans pour autant l'affirmer) ; de même, sur la foi du manche bien conservé, nous ne pouvons conclure qu'il se terminait assurément en crosseron au-dessus de la lame, la continuité de tracé du bord de la lame s'opposant ici à la discontinuité du bord inférieur, laissant prise au manche. On connaît, dans le monument voisin du Mané Lud (fig. 14), deux spécimens de haches gravées dont le manche se termine au niveau de la lame, sans le dépasser (fig. 3 dans Cassen 2007b).

3- Nous plaçons à ce troisième stade descriptif la gravure des trois signes crosses (**c1, c3, c4**), mais sans présumer, ici encore, de la chronologie fine des opérations, aucun argument ne permettant de hiérarchiser ces trois signes entre eux, ni même avec le signe précédent avec lequel une de ces crosses pourrait déjà fonctionner. Quoi qu'il en soit, une crosse est opposée au tranchant de la hache, une autre surmonte cette dernière, normale en son exact milieu, autrement dit deux positionnements non accidentels, suffisamment cohérents pour envisager une contemporanéité des trois signes, ce que ne dément pas l'érosion partagée de tous ces tracés peu profonds. Enfin, dans ce stade 3, la question relative à l'existence d'un crosseron dégagé du manche se pose dans les mêmes termes que précédemment ; un tracé, lui aussi peu profond, délimite cependant le bord gauche du manche à la hauteur de la lame encastrée, ce qui plaide fermement en faveur de la réalisation d'un crosseron.

4- Le stade 4 marque une rupture dans l'économie des tracés (en termes de largeur, profondeur, écrasement de la pierre) pour dessiner enfin l'objet visuel que nous connaissons le mieux (**h3**). La grande lame polie est dégagée sur toute sa périphérie, exceptée à la hauteur inférieure du manche, et recoupe les deux petites crosses. Un crosseron en champlevé est décalé vers l'extrémité basale de la grande crosse pour la recouvrir.

5- Ce stade final est celui que l'œil discerne aujourd'hui, dans les conditions de présentation au plafond de TDM. Une grande lame de hache est emmanchée dans une pièce en forme de crosse, elle-même surmontée d'un grand signe crosse traité en champlevé. Les autres tracés et la fissure sont difficilement détectables en raison de leur faible empreinte dans la pierre, mais également à cause du relief naturel de la dalle qui prive de visibilité la crosse tangente au tranchant de la hache, puisqu'elle est placée sur le versant mal éclairé de cette surface de stèle.

En résumé, une longue et étroite lame de hache, opposée par le tranchant à une « petite » crosse également obtenue par un seul trait piqueté étroit, est sous-jacente à la grande lame triangulaire emmanchée, qui conserve cependant la même orientation. Les deux formes distinctes pourraient donc renvoyer à deux types reconnus par les travaux actuels sur les haches en roches alpines, et si la forme antérieure est assimilable au type régional Saint-Michel, la seconde est plutôt caractéristique du type septentrional Altenstadt/Greenlaw, une superposition qui s'accorde donc, mais de manière indépendante, à l'ordre typologique européen obtenu à partir de l'inventaire de ces grandes lames polies socialement valorisées (Pétrequin *et al.* 2007, et suivants). Toute la question réside dans l'interprétation que l'on est amené à donner à cet écart, et s'il est envisagé des chronologies différentes pour expliquer la reprise de signes-crosses en signes-haches, comme une modification dans le temps des marqueurs de pouvoir durant la seconde moitié du Ve millénaire (Mens 2004 : 115), nous préférons pour notre part comprendre la composition d'ensemble sur ces stèles comme un projet maîtrisé ou chaque superposition devait se justifier au sein d'une histoire mythique (la hache se superpose à la crosse, le caprin prévaut sur le bovin) (Cassen et Vaquero Lastres 2003a). Il était d'ailleurs loisible d'effacer le bord supérieur de la première lame, aujourd'hui encore visible, ce qui ne fut pas entrepris.

Entourée de quatre signes crosse désormais inventoriés, la hache emmanchée à la Table des Marchands va donc probablement subir un changement de sens par rapport à nos premières analyses, sans que le principe de lecture en soit pour autant modifié, pas plus d'ailleurs, par conséquent, que la trame de fond adoptée ces dernières années. Mais nécessitant de l'espace et un autre discours, l'interprétation générale de la stèle devra être reprise ailleurs qu'en ce chapitre qui ne peut être le lieu de cet exercice.

2. 3. Mané er Hroëck (Locmariaquer, Morbihan)

C'est l'un des trois plus grands tumulus carnacéens (dans cet ouvrage, chapitre 16, p. 918) et l'un des plus riches en nombre et en qualité d'objets polis (lames, pendeloques et perles, bracelet). En dégageant le caveau de sa gangue de moellons, les fouilleurs découvrent une pierre mise en forme, sorte de parallélépipède allongé (1, 2 x 0, 4 x 0, 2 m ; fig. 11) qui leur semble posé à plat en une apparente intention de verrouillage de l'entrée que l'on devine à l'arrière (Lefèvre et Galles 1863 : 6), une entrée rendue perceptible par la disposition de dalles obliques appuyées et occultant l'interruption que l'on note encore aujourd'hui dans la muraille formant la tombe ; retournée, la stèle découvre ses gravures (les haches sont reconnues, plus tard estampées par les mêmes fouilleurs), et n'a pu être amenée ici, selon les auteurs, que pour accompagner le défunt. Deux fragments cassés de cette stèle s'expliquent beaucoup mieux par l'effet d'une fracture survenue sous le poids du cairn - à l'image des dalles de couverture du caveau -, que par le fait d'une réelle volonté humaine.

Les gravures ont subi bien des vicissitudes. Vandalisé à deux reprises, le bloc amputé a finalement été extrait de la chambre (dans les années 1990) où il avait été érigé après la fouille et protégé par une porte qui ne sera finalement plus fonctionnelle avec le temps passé ; une copie est aujourd'hui visible, soudée au même emplacement artificiel, l'original étant conservé dans le local d'accueil CMN de la Table des Marchands.

Sur le miroir de diaclase naturellement lisse et régulier, la composition s'articule autour d'un motif (phallique) central à partir duquel, en haut et en bas, sont disposées deux séries de quatre haches emmanchées, toutes -sauf une- dirigeant leurs parties actives vers la gauche (fig. 11). A l'intérieur du signe central, des crosses et un « cornu » sont distingués, tandis que deux autres haches emmanchées croisent les tracés précédents, sans que l'étude de la stèle par estampage n'ait permis de relever la chronologie des faits (Mens 2004).

Bien qu'il soit nécessaire d'attendre un véritable levé par photos numériques et traitement graphique des micro-reliefs pour assurer la lecture complète des signes, nous pouvons quand même d'ores et déjà avancer que nous nous trouvons en présence de deux grandes catégories de représentations, proches à ce titre de nos conclusions portées sur les haches du Mané Lud (Locmariaquer) (Cassen 2007a) où trois catégories furent inventoriées.

Les deux types d'emmanchements décelables au Mané er Hroëck sont respectivement :
- l'emmanchement direct d'une lame de hache par mortaise totale creusée dans le bois terminé en crosseron, le talon pointu dépassant à l'arrière du manche ;
- l'emmanchement par fixation d'une lame de hache sur un manche également en forme de crosse, mais cette fois sans qu'aucun talon visible n'outrepasse celui-ci.

Dans la première catégorie, deux variantes sont reconnues :
- le crosseron du manche est peu recourbé et forme d'ailleurs une angulation marquée au niveau de la lame polie ;
- le crosseron du manche est très recourbé, jusqu'à atteindre le talon de la hache, à l'image de ce que l'on peut voir sur la gravure de Kerlud, situé sur la même commune, et sans qu'il soit nécessaire de rappeler ici la propre gravure au plafond de la Table des Marchands et celle en réemploi dans le couloir de Gavrinis, déjà visitée.

Si la première variante ne laisse aucun doute sur la morphologie de l'arme-outil vraie, la question se pose pour la seconde dans la mesure où cette lame directement inscrite dans un manche similaire (en crosse) pourrait peut-être renvoyer l'image d'herminettes, et pourquoi pas celles en fibrolite, plus courtes et trapues, sans talon débordant sous le crosseron. Cette question subsidiaire mériterait, encore une fois, de promouvoir le renouvellement des enregistrements afin de pouvoir discuter avec profit sur des bases graphiques plus solides.

2. 4. Kerlud (Locmariaquer, Morbihan)

F. Gaillard (1892) précise pour ce « dolmen » (4 x 3,5 x 0,8 m) que son support à l'est est un bloc renversé de 2, 85 m de long, c'est-à-dire la stèle aujourd'hui reconnue qui supporte les gravures des haches, invisibles en ce temps-là. Pour Z. Le Rouzic (1965) qui intervient en 1928 afin de restaurer la chambre, il s'agit d'un « dolmen fermé à grand

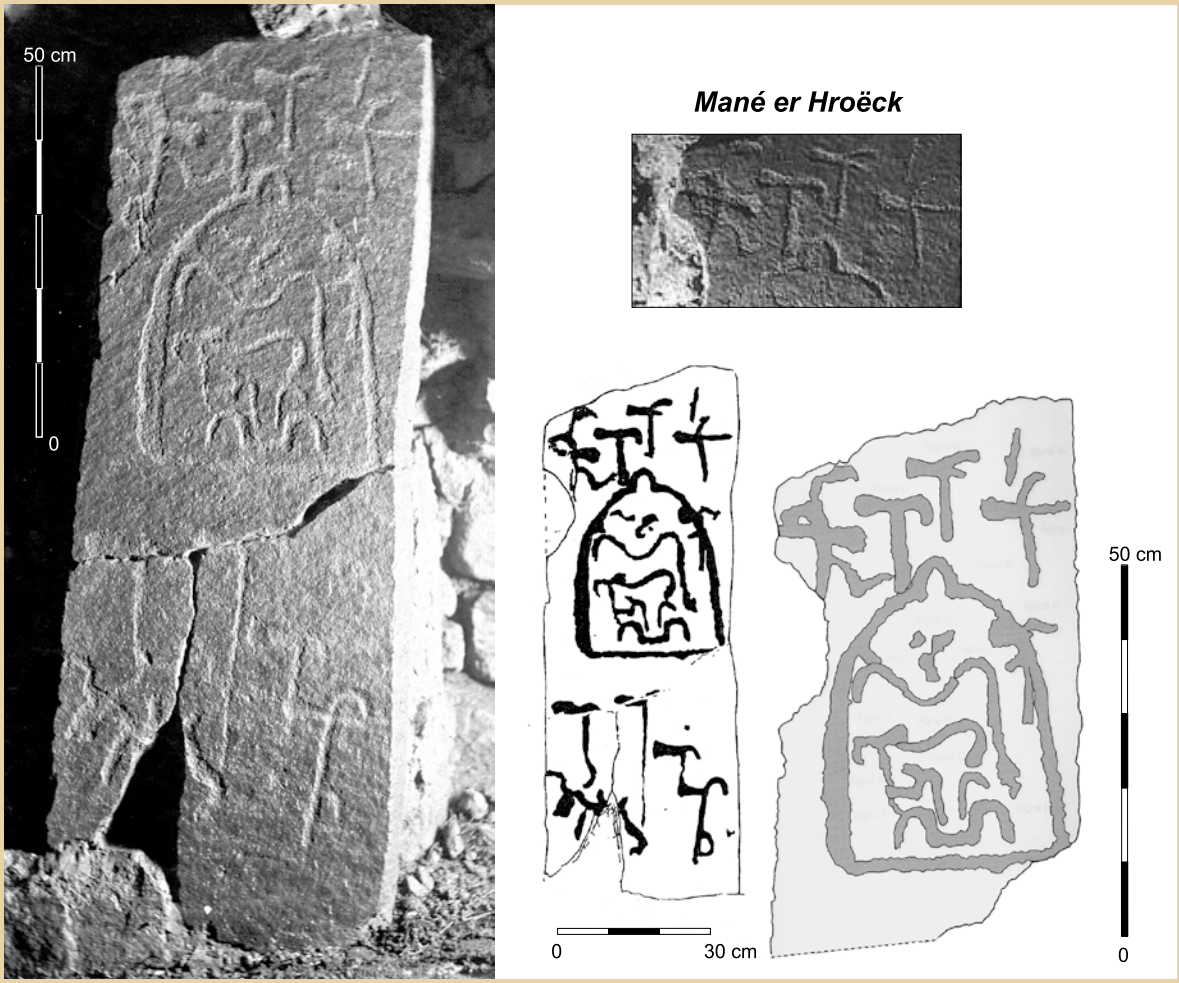

FIG. 11
Stèle à l'entrée du caveau du Mané er Hroëck à Locmariaquer, Morbihan.
photos Z. Le Rouzic avant la dégradation, et S. Cassen ; dessins d'après Shee-Twohig 1981 et Mens 2004.

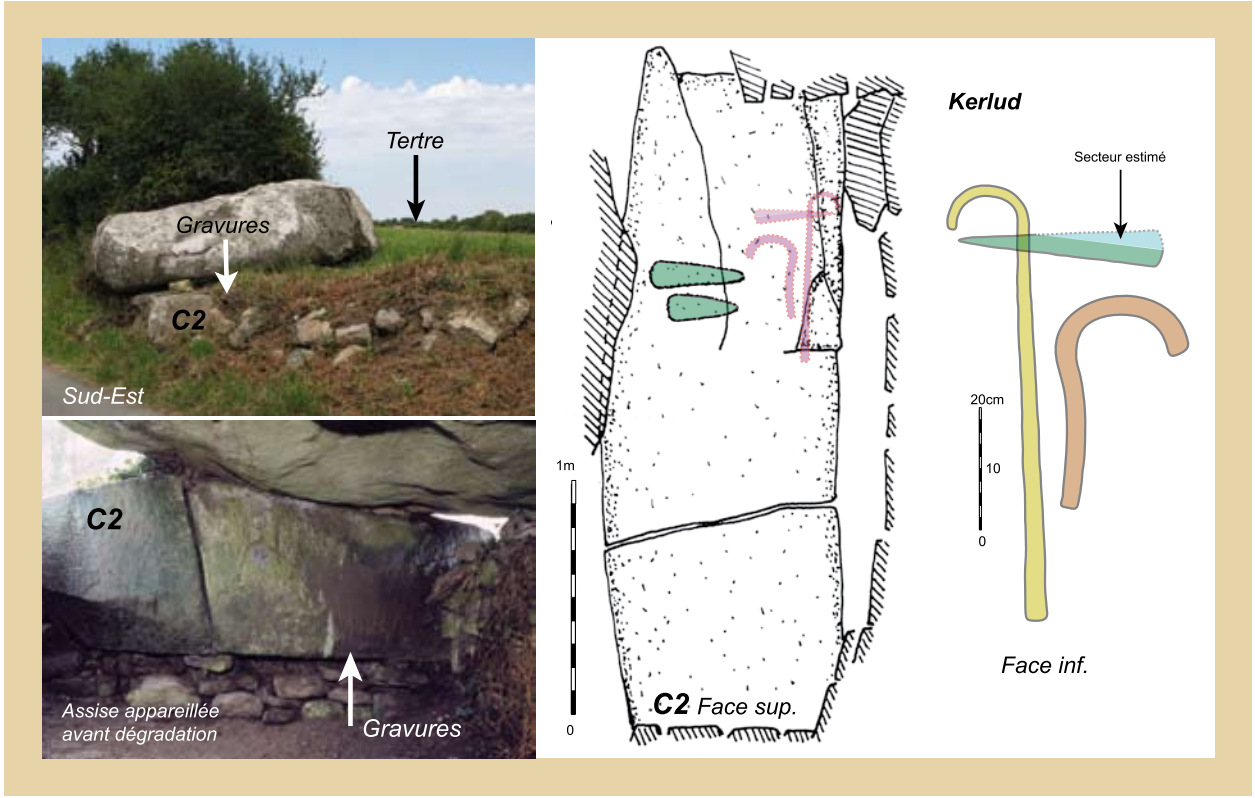

FIG. 12
Caveau de Kerlud à Locmariaquer (Morbihan) ; vue extérieure depuis le sud-est, et vue intérieure de la paroi SE formée de la stèle C2 en réemploi (*photos S. Cassen*) ; levé de la stèle C2 avec les deux lames polies nues (*d'après Lecornec 1990*) et positionnement des gravures estampées en 2008.

dallage » selon sa propre nomenclature ; le tumulus est bien perçu sur le terrain, prolongé vers le nord. L'archéologue ajoute qu'aucune mention de fouille n'est rattachée à ce monument. Structuralement, le monument en son ensemble (morphologie et dimensions du tertre, architecture du caveau) est très proche de celui d'Er Grah situé dans la même commune.

C'est en 1978, semble-t-il, que les gravures de Kerlud sont pour la première fois mentionnées dans le n° 7 du bulletin de l'association archéologique Kergal (p. 57) ; un dessin de la crosse et de la hache est ensuite brièvement reproduit (id. 1981). Cette découverte survenue sur la face cachée de la dalle C2 (nomenclature Shee-Twohig 1981 -fig. 12) posée à plat au sud de la chambre, n'a pu cependant se réaliser qu'en raison du démantèlement volontaire de la paroi en pierres sèches soutenant la dalle en question. J. Lecornec proposera une représentation des deux signes implantés sur leur support, et reconnaîtra deux lames de haches isolées sur la partie supérieure du monolithe (Lecornec 1990) ; J. L'Helgouac'h publiera une photographie des gravures très difficiles à saisir par un objectif (1990).

L'espace actuellement déblayé entre la face inférieure du bloc et le sol ne laisse qu'une vingtaine de centimètres au premier plan pour, très rapidement, ne permettre qu'un accès de 1 à 2 cm aux 2/3 de la lame gravée en champlevé, d'où il en résulte une très grande difficulté à enregistrer correctement cette partie de la stèle. Il est d'ailleurs presque certain que d'autres gravures prolongent cette première composition d'une hache et d'une crosse. Ne pouvant enregistrer ces signes au moyen du procédé de photographies numériques sous éclairages rasants et circulaires, nous avons employé la méthode de l'estampage en attendant mieux, méthode cependant limitée dans son efficacité faute d'une bonne prise en main du papier sur les parties les plus éloignées. Les enseignements apportés par ce procédé ne peuvent être que fort temporaires ; et si le résultat, en effet, est peu satisfaisant, il donne néanmoins une image assez juste de la dynamique des tracés, sans atteindre évidemment la précision habituelles de nos récents relevés dans la commune (Mané Lud, Mané Rutual, Table des Marchands, Bronzo). Sans commenter la crosse remarquable, sinon pour souligner encore une fois l'association des objets-signes, portons maintenant l'accent sur la hache emmanchée (fig. 12).

• Le manche, long de 60 cm, s'élargit vers sa base et se termine en crosseron à son extrémité distale. Le procédé de gravure est clairement marqué pour ajouter un ressaut au-dessus de la lame polie et montrer ainsi son incrustation directe dans le manche.

• La lame polie, longue d'au moins 32 cm, est finement relevée par le champlevé, en dépit du matériau granitique. Son talon est très pointu, qui déborde même de l'arête latérale de la stèle, selon une manière de faire déjà notée au Mané Lud (un oiseau, ou « cornu », débordant l'orthostate) (Cassen *et al.* 2005a, Cassen 2007a). Faute de pouvoir toucher, et encore moins examiner l'autre angle du tranchant, l'estimation actuelle (fig. 12) propose d'établir une longue lame polie à talon pointu, étroite, se raccordant au tranchant par des angles assez vifs. Les proportions nous ramènent à la belle pièce en éclogite alpine trouvée au fort Saint-Julien en Quiberon (Morbihan), qui fut déjà sollicité dans notre processus de reconnaissance des gravures de haches emmanchées, notamment à propos d'un orthostate de Runesto (Plouharnel, Morbihan) (Boujot *et al.*, 2000) ; mais, encore une fois, d'un strict point de vue typologique, l'angulation du tranchant à Kerlud nous éloigne du spécimen Bégude propre à Saint-Julien. Les meilleures correspondances de lignes nous portent en réalité vers les grandes lames du caveau de Tumiac.

• L'association d'un manche « crossé » et d'une lame directement inscrite dans une mortaise n'est bien entendu pas une surprise, surtout dans ce secteur géographique. Mais on se doit d'attirer l'attention du lecteur sur le dessin du crosseron (« la volute ») dont l'extrémité vient presque à toucher le talon de la hache. Le cas est bien sûr connu à Gavrinis, nous l'avons vu, sur un bloc en réemploi dans le couloir. Mais dans la mesure où cette morphologie singulière est très souvent comprise comme relevant des rares représentations datées du Néolithique final, notamment dans deux allées couvertes (Mougau Bihan, Prajou Menhir), il est à se demander si ce diagnostic habituel n'est pas à relativiser, en suggérant - pourquoi pas ? -, des réemplois similaires de stèles dans les monuments du nord de l'Armorique…

2. 5. Mané Rutual (Locmariaquer, Morbihan)

Cette tombe à couloir recèle plusieurs gravures sur ses orthostates et pierres de couverture du couloir mais seule la dalle couvrant la chambre conserve un tracé d'une énorme lame de hache (fig. 13), superposée à un signe phallique (Cassen *et al.* 2005b). Le renouvellement du levé photographique et infographique ne laisse pas de doute sur la nature du signe, il s'agit bien d'une forme triangulaire large, proche du type Altenstadt/Greenlaw du classement des lames en roches alpines.

2. 6. Mané Lud (Locmariaquer, Morbihan)

Seule la tombe à couloir, excentrée par rapport au tumulus couvrant une ciste en pierre, contient des gravures. Les représentations de haches se partagent entre lames nues verticales et lames emmanchées (Cassen 2007a). Ce manche peut être droit ou crossé ; s'il est en forme de crosse, la talon pointu de la pierre peut traverser le manche, ou non (fig. 14). La même alternative est décrite au Mané er Hroëck (voir *infra*).

2. 7. Barnenez (Plouézoc'h, Finistère)

Onze tombes à couloir sont inscrites dans deux cairns successifs (Giot 1987). Dans le cairn primaire, deux couples de tombes à couloir fonctionnent tout d'abord séparément et semblent avoir été par la suite regroupés sous une même couverture (Cassen 2003a), de part et d'autre d'une tombe (n° H) édifiée à l'aide de monolithes, à la différence des précédentes construites en pierres sèches (fig. 15). Des pierres gravées semblent manifestement en réemploi dans ce dernier couloir, mais celles qui apparaissent sur le pourtour de la chambre, bien disposées à la vue, ne peuvent être qualifiées de la sorte. Quoi qu'il en soit, seule une pierre verticale retiendra notre attention, assurant avec une autre placée en vis-à-vis un véritable rétrécissement et donc une forme de « passage » entre deux secteurs de la chambre. Trois lames nues talons au ciel accompagnent une hache emmanchée simplifiée et un arc lui aussi présenté à la verticale (fig. 15). Autant que l'on puisse en juger sur les tracés antérieurement relevés - aujourd'hui inaccessibles - mais peut-être moins soignés que sur d'autres ensembles morbihannais, les lames nous apparaissent triangulaires, avec un tranchant assez large marquant une angulation notable avec les bords et un talon relativement pointu.

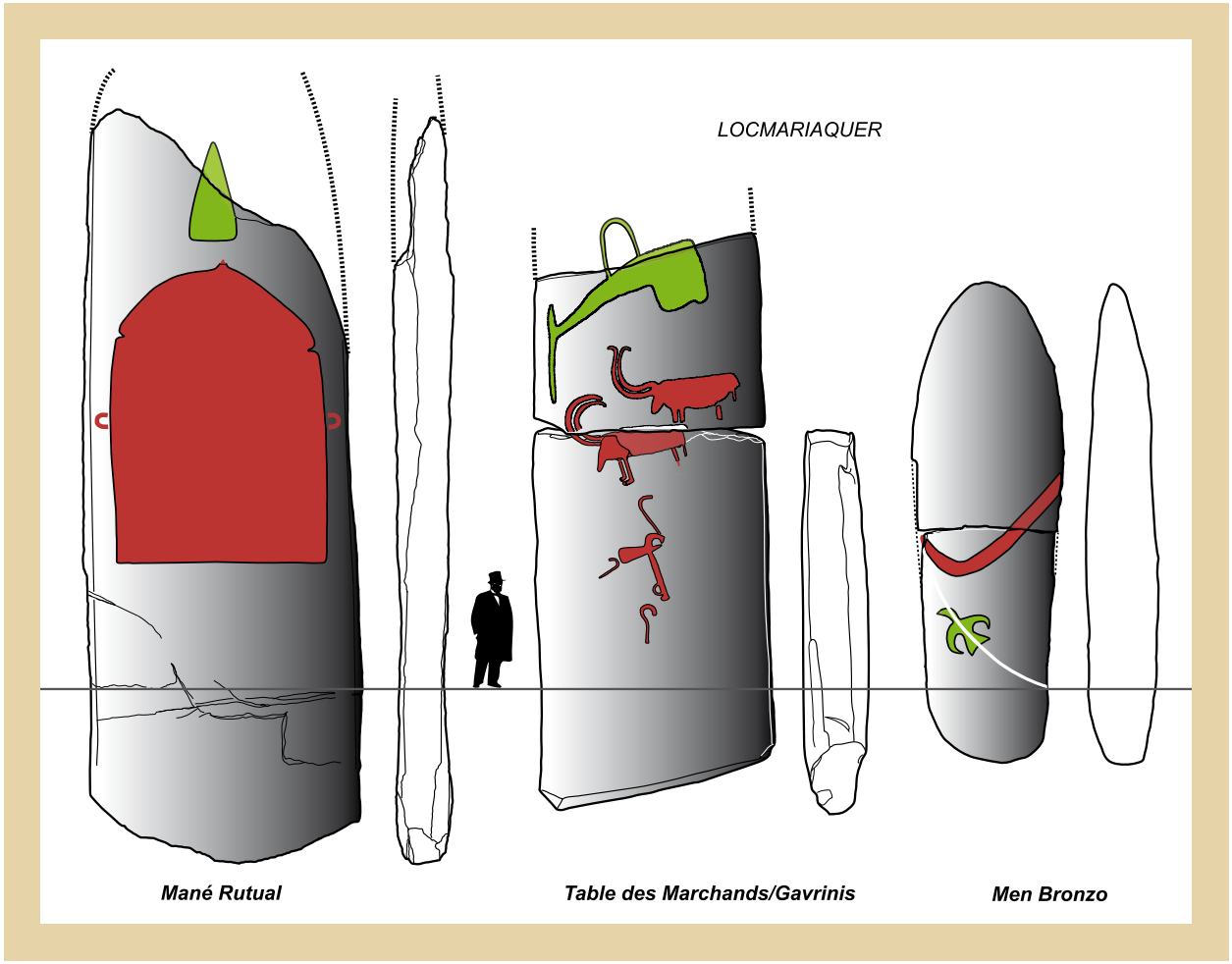

FIG. 13
Trois stèles de Locmariaquer en orthogneiss importé : Table des Marchands/Gavrinis (*d'après Le Roux 1984, Cassen 2009a*) ; Mané Rutual (*d'après Cassen et al. 2005a et b*) ; Men Bronzo (d'après Cassen et Vaquero Lastres 2003a).
Soulignement en couleur des signes au sein d'un système d'oppositions et de différenciations.

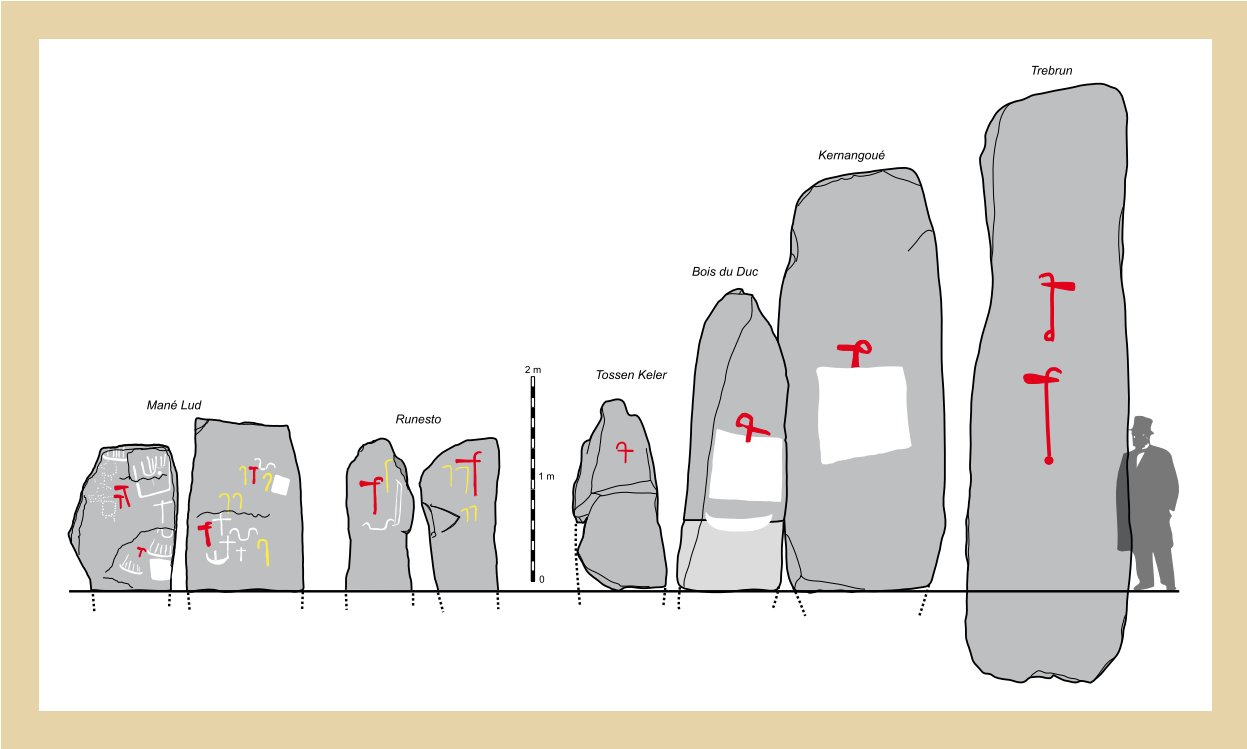

FIG. 14
Une sélection de stèles gravées de lames polies nues et emmanchées, les signes en crosse étant soulignés.
D'après Cassen et al. 2005a ; Boujot et al. 2000 ; Briard et Giot. 1968 ; Le Roux et Le Goffic1997 ; Cassen 2007a.

2. 8. La Bretellière (Saint-Macaire-en-Mauges, Maine-et-Loire)

Toujours dans le Massif armoricain mais en dehors désormais de la Bretagne, une hache en « jadéite » fut recueillie vers 1820 au pied de la grande stèle en granite (6, 2 m hors-sol, la plus haute du département -fig. 16) de la Bretellière à Saint-Macaire-en-Mauges, un objet entré dans les collections de la Société Sciences, Lettres et Arts de Cholet dans les années 1880 ; la stèle est érigée au centre d'un alignement ruiné de plusieurs monolithes très espacés sur plusieurs centaines de mètres (Port 1878, Gruet 1967). P. Raux a récemment attiré l'attention des archéologues sur l'immense gravure d'un chevron vertical terminé en boucle ouverte qui a permis d'assimiler le tout à un serpent (Raux et Joussaume 2000, Scarre et Raux 2000, Joussaume 2002, Joussaume et Raux 2006 ; pour une reconnaissance plus ancienne des gravures, voir la note 10). La commune et la région périphérique immédiate sont connues pour avoir livré plusieurs couples de haches enterrées, dont deux lames en jadéitite (Cassen *et al.* 2010).

La recherche de cette lame polie dans le but de tenter une mesure spectroradiométrique n'a malheureusement donné aucun résultat, l'objet ayant disparu des collections de la Maison des sciences et techniques de Cholet à la suite de quelques vicissitudes, liées notamment aux déménagements des collections dans les années 1980. Il existait pourtant une longue lame (22 cm), d'un vert très sombre, au poli parfait presque miroitant, dans ces collections que nous entretenions avec M. Cottin au début des années 1970 ; une lame sans étiquette de provenance, mais qui était la seule de la collection, parmi des centaines d'individus, à pouvoir correspondre au don fait à la société au XIXe siècle ; C.T. Le Roux, en 1975, à qui nous avions montré l'objet, penchait pour une chloromélanite (note 11) ; grâce au crayonné effectué à l'époque par M. Cottin, il est néanmoins possible d'affirmer qu'il s'agit d'une lame à bords droits équarris, au talon également équarri, le type Puy de la nomenclature alpine (note 12), autrement dit un objet appartenant plutôt à la fin de la séquence typo-chronologique.

Mais revenons aux gravures. Notre relevé, fait en mai 2000 à la demande du SRA des Pays de Loire pour les besoins d'une expertise, a été complété par une nouvelle mission (2008) dans le cadre du programme JADE qui s'est attachée, entre autres, à préciser la nature du signe zébré et à inventorier les signes rassemblées dans la partie inférieure de la stèle (note 13). Les étapes de l'enregistrement et le résultat des traitements infographiques seront reportés dans une autre publication, afin de nous en tenir pour l'instant à la description des gravures principales. Ainsi, loin d'être en présence d'un seul signe serpentiforme achevé au sommet par une « tête enroulée » accréditant le motif zoomorphe, deux signes distincts marquent cette face septentrionale du monolithe (fig. 16) : d'une part le grand zigzag formé de 8 segments mesurant 50 à 80 cm de longueur, d'autre part un signe en forme de crosse nettement dégagé de l'extrémité supérieure du précédent. A cette distinction de tracé s'ajoute une différence de technique : alors que le « serpentiforme » est traité en champlevé sur un mode identique aux figures de taille similaire recensées en Morbihan, le signe crosse n'a fait l'objet que d'un seul tracé en creux, et n'est donc pas ressorti en faux-relief.

En conclusion, malgré l'absence d'une représentation de hache évidente (les « cruciformes » devront être mieux examinés), cette nouvelle occurrence du signe crosse sur une stèle au pied de laquelle une hache en jade fut plantée, stèle elle-même située au cœur d'un ouvrage de pierres dressées, conforte le régime symbolique associant ces deux représentations et marque un nouveau repère géographique, plus de 150 km à l'est de la concentration carnacoise.

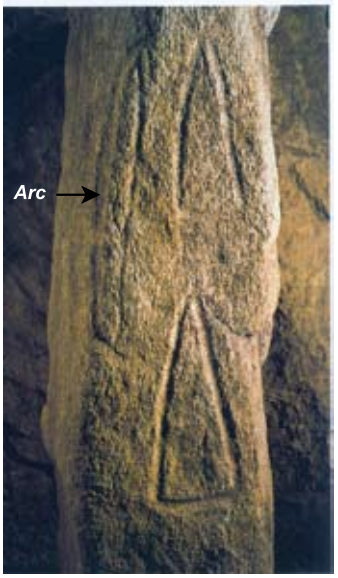

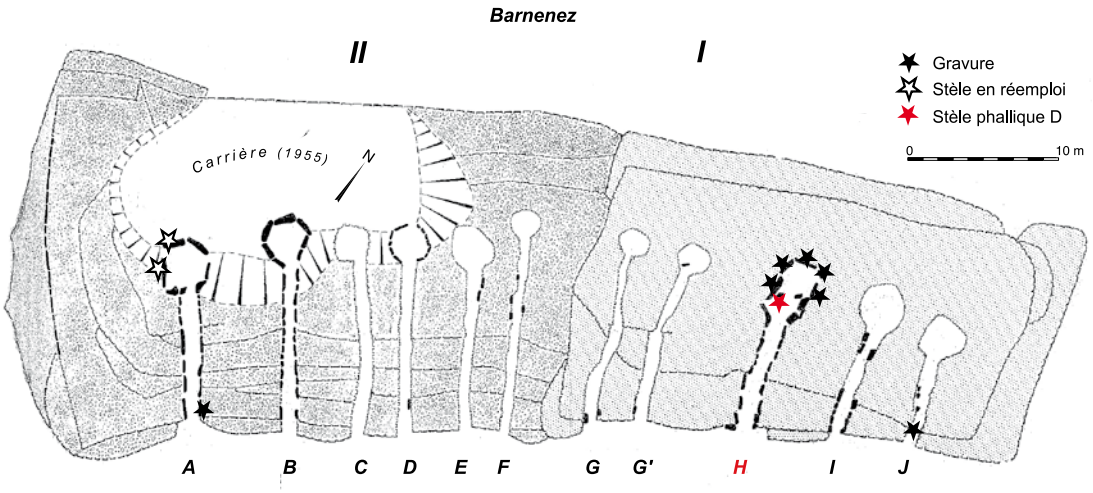

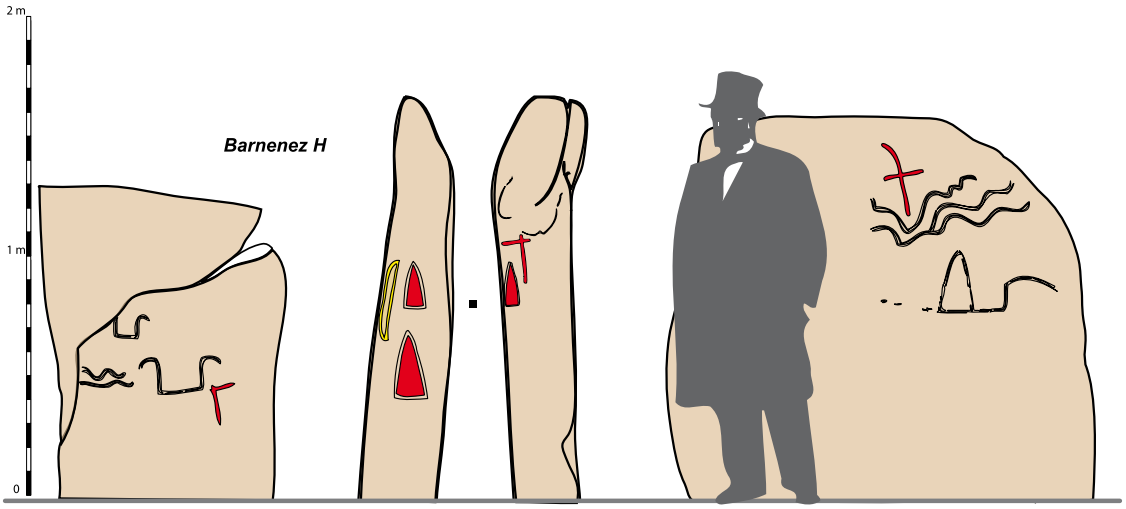

FIG. 15
Barnenez H, orthostates gravés de la chambre et stèle phallique D ; lames de haches polies et arc.
Dessins d'après Giot 1987 ; photos P.-R. Giot.

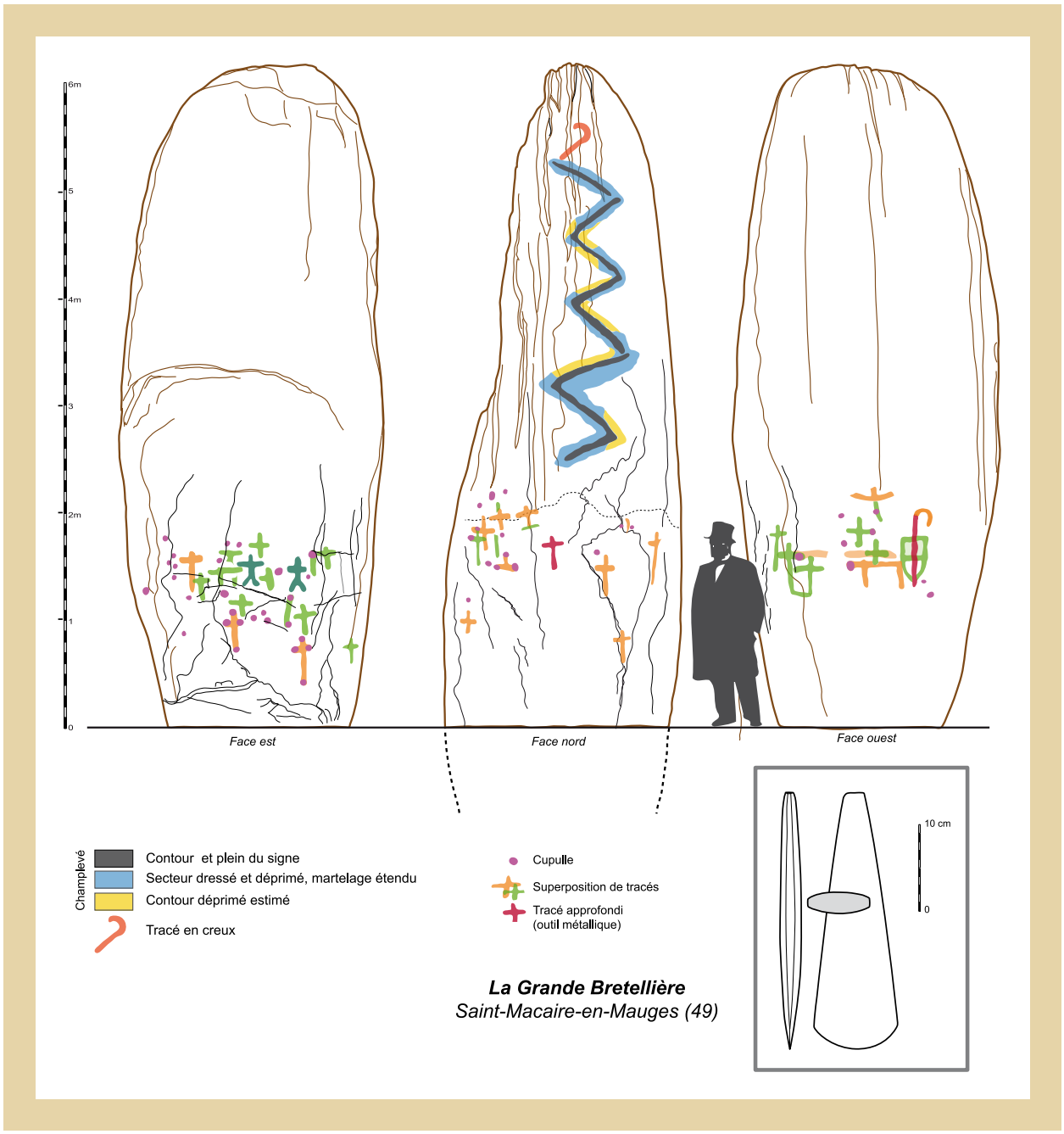

FIG. 16
Stèle de la Grande Bretellière à Saint-Macaire-en-Mauges (Maine-et-Loire) ; la lame en jade *d'après M. Cottin (crayonné 1974).*

2. 9. La Grosse Perrotte (Fontenille, Charente)

La seule tombe à couloir recensée à ce jour en Poitou-Charentes pour avoir contenu une gravure de lame de hache méritait un retour sur le terrain. De longue date reconnue et assez bien dessinée pour l'époque (Lièvre 1881), on regrettera que l'orthostate, fissuré à l'origine, se soit effondré il y a quelques années seulement, probablement aidé par l'homme dans sa chute, sans pour autant faire l'objet d'une restauration minimale (fig. 17)… Les conditions de prises de vues étant satisfaisantes, un levé précis a été mené en mars 2008. Dans la mesure où les différents dessins disponibles (Shee-Twohig 1981) donnaient l'apparence d'un tranchant évasé qui restituaient ainsi la vision d'une forme très morbihannaise (ainsi reproduit dans Baillloud *et al.* 1995), il fallait vérifier ce trait particulier, *a fortiori* sur une pierre calcaire assez irrégulière et très alvéolée, qui a subi néanmoins un travail étendu de mise en forme toujours visible sur l'ensemble de sa surface.

La synthèse proposée (fig. 17) distingue le contour supérieur de la gravure, déterminé en surface de la roche par la technique du champlevé, et celui qui est en dessous souligné par la base du faux-relief, ce qui peut introduire une fausse perception dans la mesure où les deux plans ne coïncident pas et génèrent ainsi deux contours respectifs. Par ailleurs, l'angle droit (lame orientée sur la dalle) dégagé au niveau du tranchant résulte de la simple reprise d'un défaut dans la pierre ; il n'y a donc pas symétrie d'intention, et l'on ne peut pas conclure à un tranchant évasé. L'ensemble du dessin de cette grande lame nue verticale (40 cm), tranchant au ciel, restitue néanmoins une morphologie de hache très comparable aux exemplaires d'Armorique.

2. 10. La Boixe B (Vervant, Charente)

Non loin de la Grosse Perrotte, la tombe à couloir de la Boixe B contient une gravure souvent assimilée à une hache. Si G. Chauvet et A.-F. Lièvre décrivent déjà en 1877 les « deux petites rainures qui forment encadrement »

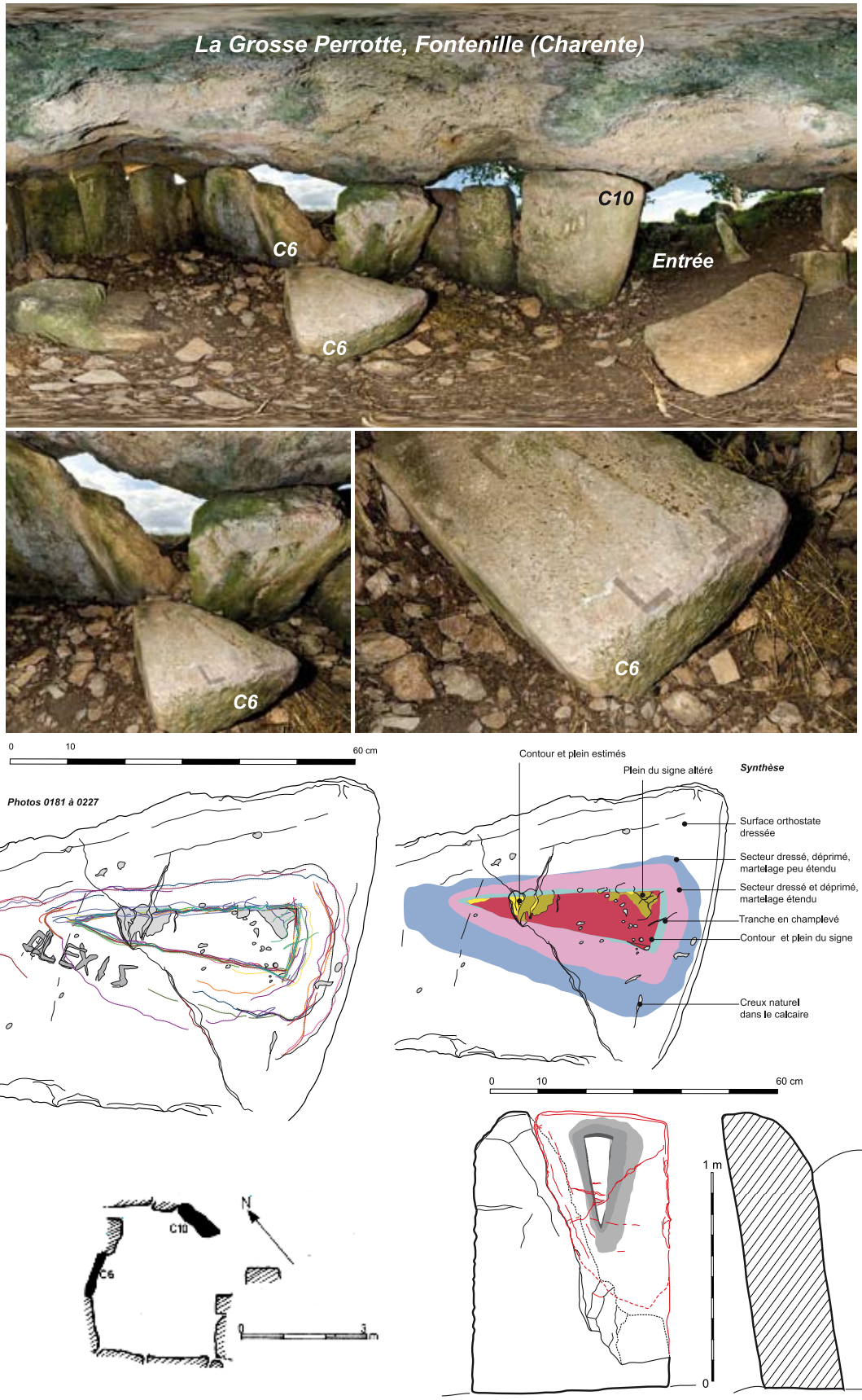

FIG. 17
Lame de hache polie nue et verticale sur l'orthostate C6 de la Grosse Perrotte à Fontenille, Charente.
Plan d'après Shee-Twohig 1981 ; photos panoramiques de S. Charbeau ; levés et DAO S. Cassen.

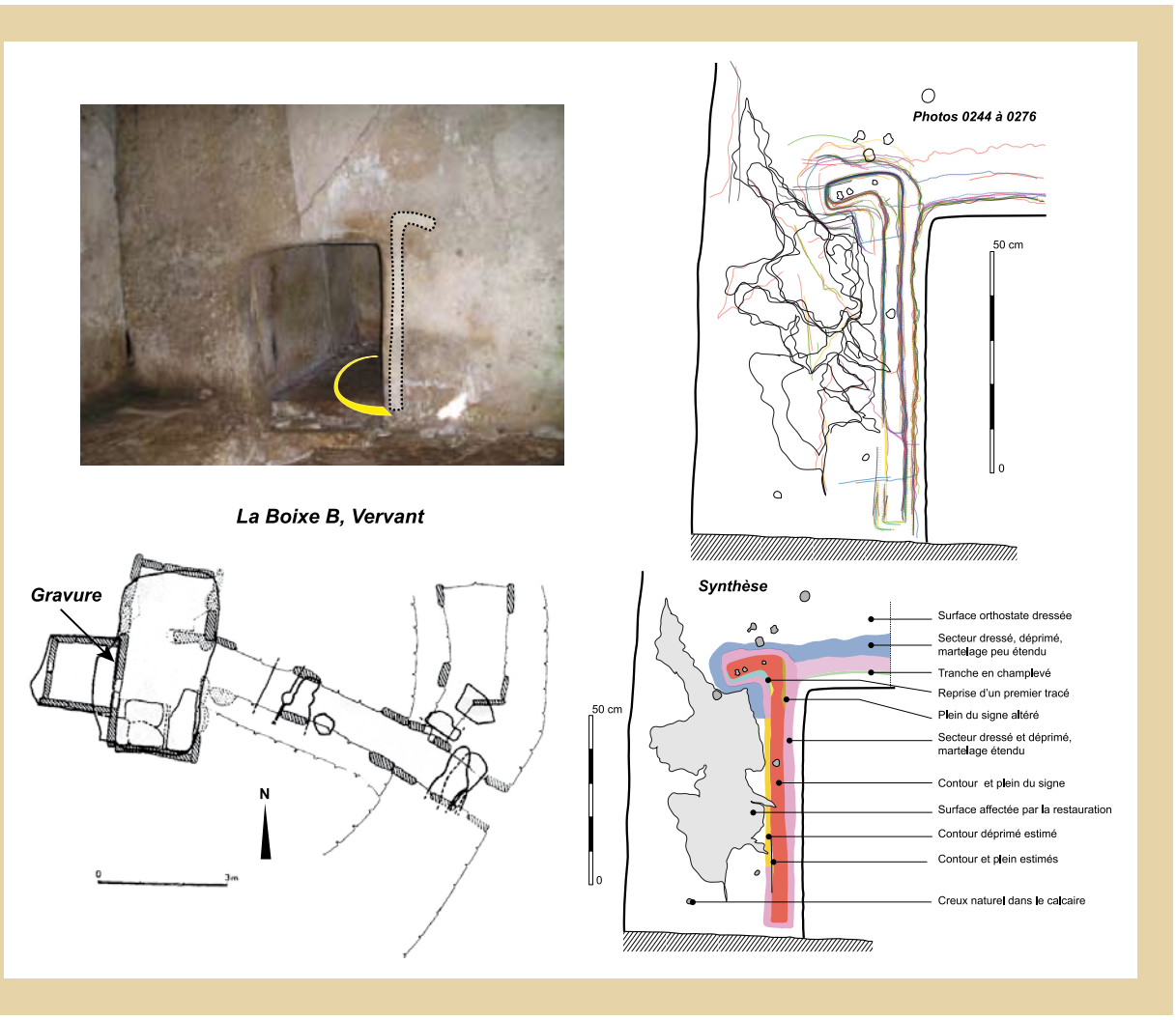

FIG. 18
Signe en crosse dans la cellule terminale de la tombe à couloir de La Boixe B à Vervant, Charente.
Plan d'après Gomez de Soto 1990 ; photo et DAO S. Cassen.

d'une porte entre les deux chambres, c'est C. Burnez qui signale le premier la « hache emmanchée » sur l'orthostate de la cellule latérale (Burnez 1976 : 50), diagnostic plusieurs fois repris par la suite (Gutherz 1998). La fouille menée par J. Gomez (1990) a permis une restauration du cairn et des structures internes et donc un accès plus aisé à cette petite chambre où C. Marchive reconnaît plutôt dans la gravure « un bas-relief ressemblant à une crosse » (Marchive 1988 : 115). Après un travail de prise de vues et de dessins (2008), il ne fait pas de doute qu'il s'agit bien du signe générique crosse, dans la version « canne » de celui-ci, qui pourrait n'être qu'un manche orphelin de sa lame polie (fig. 18) ; car cette morphologie -en tout point similaire par ailleurs à la gravure (1,15 m de long) voisine du monument détruit de la Boixe A à Cellettes (Charente)- est par trop semblable à celle qui permet en Armorique l'emmanchement des haches.

2. 11. Pierre Levée (Ardillières, Charente-Maritime)

Découverte par G. Daniel et E. Dahl (Burnez 1976), la gravure contenue dans cette modeste tombe à couloir ruinée a fait l'objet d'un seul relevé (Shee-Twohig 1981). Afin de vérifier l'unicité du signe et sa morphologie, de nouveaux enregistrements ont été menés en 2008 (fig. 19). Le signe est placé dans une cuvette naturelle, mais une large périphérie a néanmoins été dressée pour égaliser la surface du support ; une zone déterminant le champlevé a même été partiellement polie pour l'aplanir et mieux poser en exergue la crosse. Voici une morphologie très proche des spécimens bretons au crosseron recourbé, point d'interrogation...

2. 12. Pierre Levée (Saint-Fort-sur-le-Né, Charente)

La publication d'une gravure de hache emmanchée sur crosse (Quinet 1983), découverte dans cette énorme tombe à couloir restaurée, est malheureusement sans fondement. Une vérification faite en août 2009 permet de conclure que les pseudo-tracés reconnus par l'auteur ne sont qu'une interprétation de formes et diaclases naturelles dans la pierre.

2. 13. Say (Gelles, Puy-de-Dôme)

Ce problème inhérent aux formes naturelles prises par l'érosion minérale, qui peuvent d'ailleurs être mises à profit dans la dynamique recherchée d'une figure, se répète à travers l'interprétation d'une pierre dressée sur la commune de Gelles, non loin de Clermont-Ferrand. En partie enfouie dans un remblai moderne accumulé en bordure d'une route déclassée servant de parc à voitures, la pierre est plantée à proximité d'un piton rocheux formant falaise au-dessus d'une cascade naturelle, et a fait l'objet à son sommet aménagé d'une accroche de croix métallique, à une époque probablement antérieure au XXe siècle. Découverte par hasard en 2006 par G. Le Courtois (note 14), il nous apparu opportun de vérifier sa nature à l'occasion

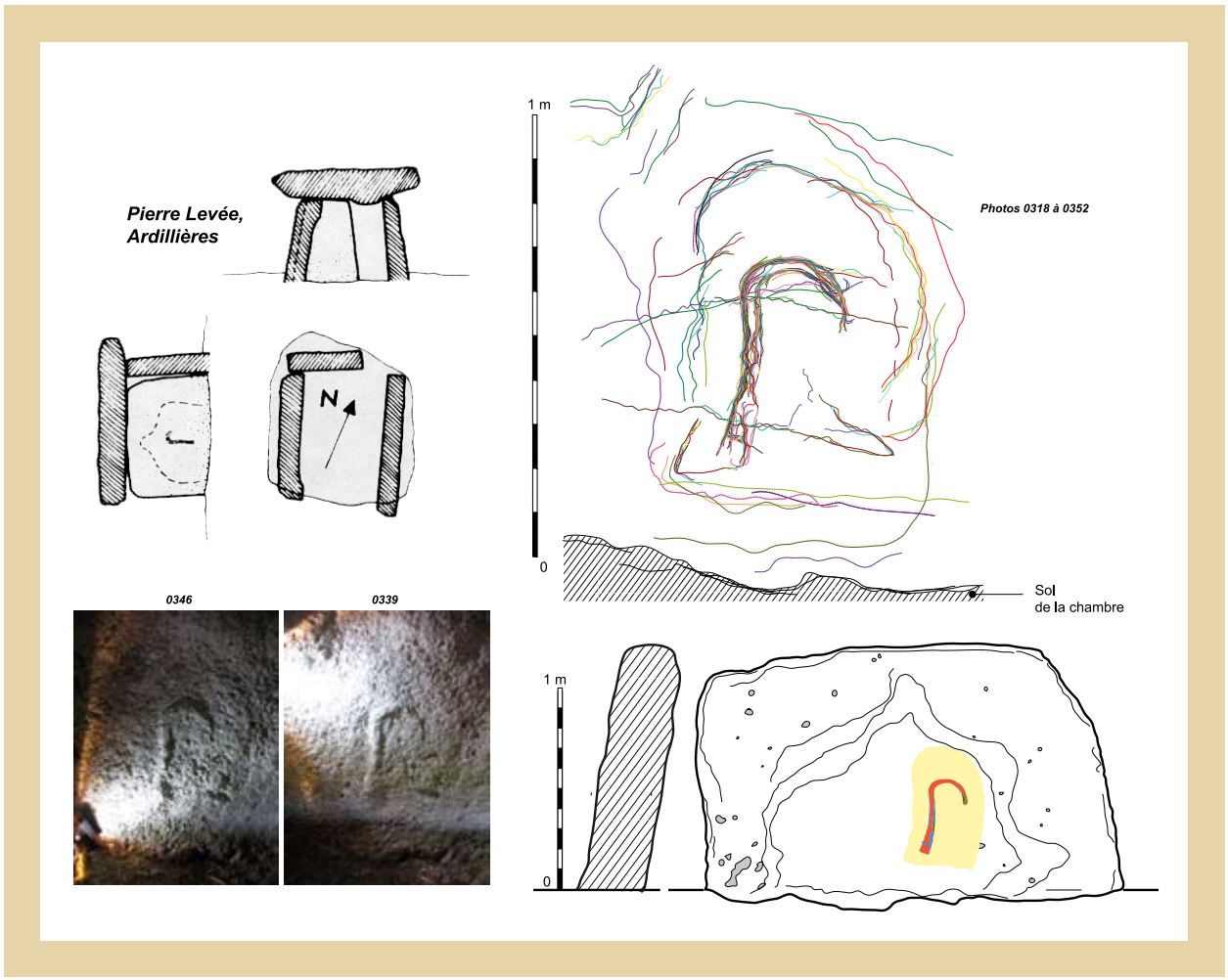

QUATRIÈME PARTIE

FIG. 19
Signe en crosse sur un orthostate de la chambre de la Pierre Levée à Ardillières, Charente-Maritime.
Plan d'après Chevalier 1984 ; photos et levés S. Cassen.

d'une mission originellement prévue pour dessiner la très belle hache en jadéitite de Nébouzat (justement conservée à Gelles, voir inventaires JADE dans cet ouvrage, en fin de tome 2), village de la vallée de la Sioule partiellement visible depuis le site en question. Cette pierre christianisée semble, en effet, gravée d'un signe en crosse (fig. 20).

Non seulement la gravure n'est pas inventoriée au SRA d'Auvergne, mais la pierre dressée n'est pas davantage recensée comme mégalithe. Faute de n'avoir jamais été signalée par les érudits locaux du XIXe ou XXe siècles, il est suggéré par nos collègues de n'y voir qu'une borne limitant un domaine épiscopal ; au surplus, une vérification sur le terrain ne leur permet pas de valider notre diagnostic provisoire portant sur le tracé d'une gravure (note 15). Mais cette pierre brute dressée et anciennement christianisée, sise auprès d'un affleurement rocheux remarquable qui domine la cascade de Say, accident tout aussi remarquable du paysage, mérite que l'on s'y attarde, conforté en cela par la concentration notable de lames en roches alpines dans ce secteur de l'Auvergne. Nous aimerions, à cette occasion, attirer l'attention du lecteur sur le menhir incertain de Chambon-sur-Lac (canton de Besse-en-Chandesse) qui, dans la littérature, est supposé être un menhir triangulaire surmonté d'une croix (Bouillet 1846, 1874) ; l'enquête a démontré qu'il n'existait aucun menhir dans ces parages (Amblard 1983 : 27) ; L. Coutil (1909) avance la possibilité d'une confusion avec La Pierre Fichade de Champeix, mais ce dernier n'a pas de forme triangulaire et n'a pas comporté de croix. Aussi, de façon temporaire et dans l'attente de meilleures expertises, nous apparaît-il vraisemblable de désigner la stèle de Say comme celle mentionnée par erreur à Chambon-sur-Lac par J.-B. Bouillet : même forme triangulaire singulière, même croix inscrite au sommet. Nombreux sont les menhirs « vrais » surmontés d'une croix en Auvergne pour ne pas reconnaître ce statut à celui de Say à Gelles.

La possible gravure a donc bénéficié d'un relevé complet sur le terrain (en 2008, note 16) et d'un traitement en laboratoire. Le support très altéré de cette roche métamorphique ne permet pas d'entrevoir, de jour, les tracés dessinés qui ne sont pour l'essentiel visibles que de nuit, sur la face orientée à l'ouest (fig. 20). Une veine naturelle verticale, sur laquelle semble s'appuyer le crosseron, brouille la lecture difficile du piquetage dans la pierre ; mais les paramètres habituels sont reconnus par notre analyse, comme les contours dégagés en champlevé. On note un tracé antérieur de crosseron, qui pourrait être un repentir, une forme finalement abandonnée au profit de la courbure actuelle. Le manche de cette « crosse » est enfin appuyé sur une fissure oblique ; ce positionnement peut d'ailleurs être à la fois invoqué par les opposants ou les partisans d'un travail anthropique, selon que l'on considère ce détail naturel comme une source de confusion ou au contraire l'objet d'un placement opportuniste déjà vu en d'autres lieux.

2. 14. Deneva (Salmanovo, Shumen, Bulgarie)

Si la céramique néolithique armoricaine n'a jusqu'ici aucunement livré de représentations de haches nues ou emmanchées, on sait que le Castellic (au moins récent) a cependant restitué des signes assimilables aux crosses du registre des stèles (Cassen et L'Helgouac'h 1992, Cassen et François 2009) ; d'autres décors sur des productions plus anciennes ont également été rapprochés du signe en question (Constantin 2003). Aussi est-il fondamental de découvrir la représentation de ce même symbole accompagnant cette fois l'instrument « hache » à l'autre extrémité de l'Europe, au surplus dans un créneau historique comparable (fig. 21).

Le tell de Deneva (Deneva Mogila, village de Salmanovo, à 10 km au sud de Shumen), situé à 70 km à l'ouest de Varna, fit l'objet d'une découverte fortuite en 1913 (Popov 1915) ; tertre arrondi, il mesure 50 m de diamètre pour 4-5 m de haut. Il est placé sur une colline dont le toponyme d'origine turque (*Bakadzika*) signifie « la belle vue ». L'essentiel des habitations est daté du complexe Kodzadermen-Gumelnița-Karanovo VI (KGK VI) placé par nos collègues bulgares et roumains entre 4600 et 4200 av. J.-C., contemporain donc de la culture de Varna. Le vase (complet) qui retient toute notre attention, exposé au musée national de l'Institut d'archéologie à Sofia (note 17), provient de la couche B homogène et non perturbée ; il pourrait appartenir à la fin de la séquence typo-chronologique. Sur une forme très classique de l'Enéolithique régional, deux disques pleins de pâte ajoutée et lissée s'opposent diamétralement sur la panse, tandis que deux figures également en relief, l'une en forme de crosse, l'autre en forme de hache emmanchée, s'opposent sur un diamètre perpendiculaire au premier. Il est très étonnant non seulement de voir réunis, sur un même récipient, les deux signes tant associés en Bretagne (le disque sera commenté dans un autre article), mais au surplus de constater la terminaison du manche s'achever en crosseron en accord avec le modèle morbihannais, détail en soi suffisamment extraordinaire en Europe pour que la coïncidence avérée se satisfasse d'une explication simplifiée à base de « convergence » ou « invention indépendante ». Et même s'il y avait lieu d'invoquer la diffusion, cette diffusion ne saurait être celle de détails, de traits indépendants voyageant chacun pour son compte, se décrochant à volonté d'une culture pour venir s'agréger à une autre, mais d'ensembles organiques où le style, les conventions esthétiques, l'organisation sociale, la vie spirituelle, sont structuralement liés (Levi-Strauss 1958 : 294).

2. 15. Cimetière de Varna (Varna, Bulgarie)

En partie contemporaine du phénomène des grandes stèles gravées d'Armorique, la nécropole située non loin du rivage du lac de Varna, en bordure de la Mer Noire, permet d'observer sur plusieurs corps une série significative d'objets rares et souvent uniques, en or et en pierre

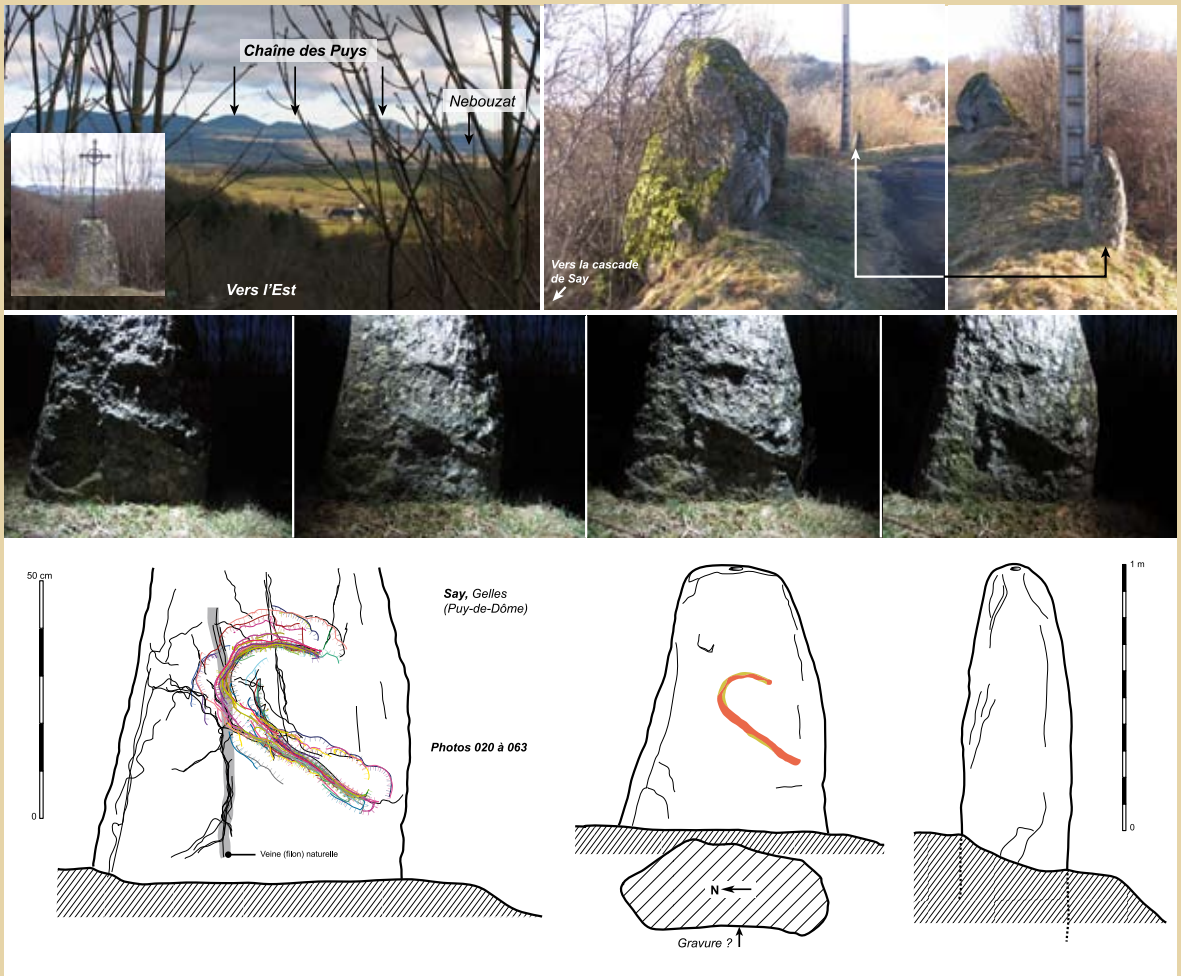

FIG. 20
Pierre dressée christianisée de Say à Gelles (Puy-de-Dôme), jouxtant le piton rocheux surplombant la cascade de Say ; à l'arrière-plan la chaîne des Puys, la vallée de la Sioule ; possible gravure d'un signe en crosse sur la face occidentale.

FIG. 21
Céramique de Deneva (Salmanovo - Bulgarie) ; signe en crosse et hache au manche crossé.
Photos K. Georgiev et S. Cassen.

(Ivanov 1975, 1978, 1991), des objets suffisamment éloignés de la fonctionnalité des classiques outils et de la normativité des parures régionales, et suffisamment comparables aux représentations symboliques inventoriées en bordure de l'Océan Atlantique pour que l'on interroge les causes d'une telle identité transeuropéenne. Ce comparatisme ne s'attache pas à l'objet unique, ni au symbole isolé, il souligne dans un temps partagé des associations similaires et la rencontre improbable de signes singuliers (Varna I, tombes 4, 36 et 43) (fig. 22) : forme bifide des sabots, des sabots « retournés » qui n'ont pas l'apparence des pieds d'un animal, qu'il soit caprin ou bovin (note 18) ; applique et pendentifs en forme de « crosse » et en forme de « corne » (signe en U, ou en V) ; plaques nues circulaires et quadrangulaires ; exagération du genre (étui pénien) ; le tout en un rassemblement de biens valorisés sans comparaisons à des centaines de kilomètres de distance (Cassen 1991, Cassen et L'Helgouac'h 1992, Bailloud *et al.* 1995, Cassen 2000e, 2007a et b). Réciproquement, quelques objets étrangers aux traditions armoricaines ne trouvent de bonnes correspondances que dans le répertoire d'Europe centrale et balkanique (Cassen 2003b, dans cet ouvrage, chapitre 27, p. 1380).

Désormais, la lame de hache en roche alpine s'ajoute à l'impressionnante panoplie existante, validant ainsi les intuitions premières (dans cet ouvrage, chapitre 26, p. 1231). Reprise, transformée, adaptée à la norme des herminettes régionales dans ce matériau lointain et rare, elle fait l'exception. Et aux côtés de la miniature de la hache-marteau en or (Varna I, tombe 36), la miniature d'une lame triangulaire, pendentif magnifié par l'or, pourrait bien être l'objet exotique désiré, à son tour représenté (Musée de Varna, salle des acquisitions, fig. 22). Comme à Pauilhac en France où se rejoignent l'or et le jade, autrement dit ces deux matières inaltérables qui sont de « la lumière solidifiée » selon les propres termes de K. Marx (note 19), le contenu de ces sépulcres illustre bien l'invention de concepts fondés sur de vieux percepts qui traversent l'Europe entière, dans une sorte de course à la distinction qui n'a pas encore fini d'animer l'aventure humaine.

• 3. Dater les gravures

Conçu comme une pièce supplémentaire dans l'édifice typo-chronologique permettant de dater le phénomène de circulation des lames polies en roches alpines, cette partie sera également l'occasion de résumer les contextes armoricains (et eux seuls dans l'immédiat) en rappelant au lecteur quelques données dispersées ou récemment acquises.

3. 1. L'intégration architecturale

La pluralité des supports gravés intégrés à des architectures elles-mêmes très diversifiées accompagne une remarquable concentration géographique des représentations de lames nues et emmanchées ; ce constat est en soi un bon point de départ nous permettant d'ancrer sur le sujet une large réflexion. Une liste de sites réputés contenir des gravures de haches (tableau n° 2) va donc être maintenant établie en fonction des contextes archéologiques reconnus.

3.1.1- La stèle

C'est, pour l'archéologue, l'unité architecturale la plus simple.

• Elle peut être « isolée » (Kermaillard, Trebrun, Saint-Samson), ce qui n'est pas un qualificatif meilleur que la hache découverte « isolée » ; après tout, le Grand Menhir était bien seul avant d'apparaître en cours de fouille comme le reste important d'une barre disparue comprenant au moins 19 stèles.

Architecture	Nature et qualité	Site	Commune	Dpt.
Stèle	Stèle funéraire	Crucuny 1	Carnac	56
	Stèle « isolée »	Guib	Ploemel	56
		Kermaillard	Sarzeau	56
		Trebrun	Pluherlin	56
		Pierre de Saint-Samson	Saint-Samson-sur-Rance	22
	Barre de stèles	Er Lannic 2	Arzon	56
		Kernangoué	Roudouallec	56
		Bois du Duc	Spézet	29
		Saint-Denec	Porspoder	22
	Stèle réemployée	Chapelle Saint-Jean	Locoal-Mendon	56
		Mané Kerioned	Carnac	56
		Kerallant II	Saint-Jean Brévelay	56
		Kerdonnard	Plounéventer	29
		Tossen Keler	Penvénan	22
Caveau/ciste	Signe visible	Manio 2	Carnac	56
	Signe invisible	Kerlud	Locmariaquer	56
		Mané er Hroëck	Locmariaquer	56
Tombe à couloir	Signe visible	Kerran	Saint-Philibert	56
		Kerveresse	Locmariaquer	56
		Mané Lud	Locmariaquer	56
		Table des Marchands	Locmariaquer	56
		Gavrinis L6 à 10 etc	Larmor-Baden	56
		Mané Groh	Erdeven	56
		Runesto	Plouharnel	56
		Grah Niol	Arzon	56
		Sournan	Saint-Guyomard	56
		Butten er Hah B	Ile de Groix	56
		Barnenez H	Plouézoc'h	29
		Dissignac A	Saint-Nazaire	44
		Les Trois Squelettes	Pornic	44
	Signe invisible	Gavrinis C4	Larmor-Baden	56
		Mané Rutual	Locmariaquer	56
		Petit Mont 2	Arzon	56
Tombe à vestibule	Signe visible	Mougau Bihan	Commana	29
		Prajou Menhir	Trebeurden	22

Tableau 2 :
Distribution des gravures de hache dans l'ouest de la France selon le contexte architectural.

• Elle peut être directement connectée à une ciste funéraire sous tertre : Crucuny 1.

• Elle peut être un élément d'un ouvrage rectiligne ou curviligne, sur la fonction symbolique duquel rien ne sera pour le moment ajouté : Er Lannic 2, Guib, Bois du Duc, Saint-Denec.

• Elle peut servir de matériau de construction au sein d'architectures qui les recyclent, la gravure étant cachée ou/et cassée : caveau d'un tertre (Kerlud), chambre d'une tombe à couloir (Table des Marchands, Gavrinis, Petit Mont 2), cairn d'une tombe à couloir (Mané Kerioned), enceinte du Néolithique final (Tossen Keler), coffres du Campaniforme et du Bronze ancien (Kerallant II, Kerdonnard), linteau de porte moderne (Chapelle Saint-Jean).

• En position parfois ambiguë, on ne sait alors, selon les auteurs, si la stèle participe du projet architectural originel ou subit l'effet du réemploi prosaïque :
- en dalle de couverture d'une ciste incluse dans un tertre, la face supérieure gravée affleurant et par conséquent peut-être offerte au regard (Manio 2) ; le statut de stèle ne doit pas en ce cas être retenu ;
- en dépôt, couchée devant l'entrée d'un caveau carnacéen (Mané er Hroëck).

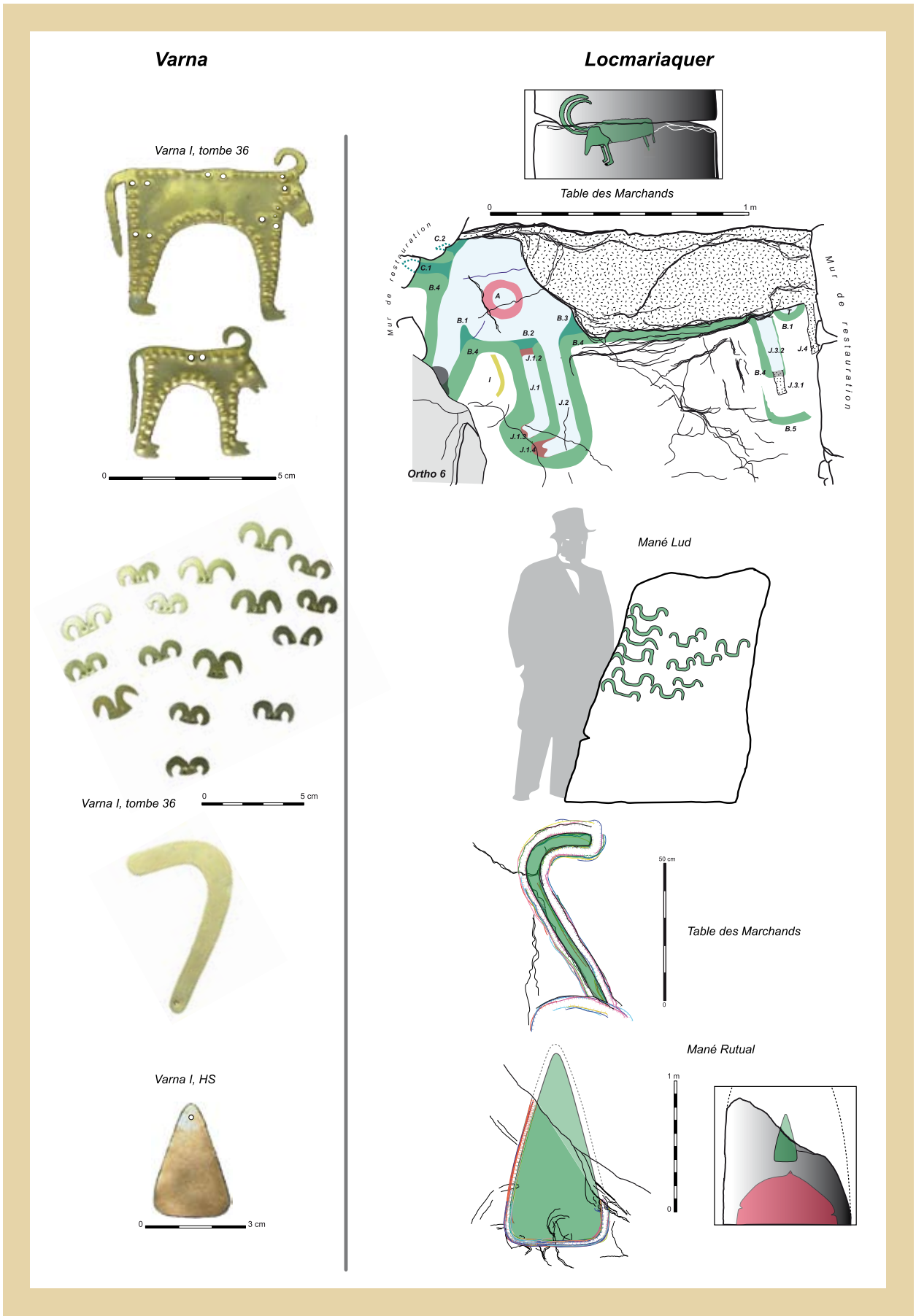

FIG. 22
Signes comparés entre Varna (Bulgarie) et Locmariaquer (France) : « bovins » en or de Varna I (tombe 36) aux extrémités bifides, et caprin gravé de la Table des Marchands aux sabots bifides (*photo S. Cassen ; dessin d'après Cassen, Robin 2009*) ; « cornus » en or de la même tombe 36 et signes en « U » (oiseaux) gravés du Mané Lud (*photo S. Cassen, dans la présentation muséographique du musée de Varna ; dessin d'après Cassen et al. 2005a*) ; signe en crosse (en or) de la tombe 36 et gravure de la Table des Marchands (*photo S. Cassen ; dessin d'après Cassen, Robin 2009*) ; signe en hache (en or) recueilli hors contexte dans la nécropole de Varna et gravure au contour similaire du Mané Rutual (*photo S. Cassen ; dessin d'après Cassen et al. 2005b*).

3. 1. 2. La Tombe à couloir

C'est la construction funéraire la plus commune au cours de la première moitié du IVe millénaire, et nombreuses sont les tombes où le diagnostic relatif au réemploi de la dalle gravée ne peut être définitivement assuré : Kerran, Kerveresse, Mané Lud, Grah Niol, Gavrinis, Mané Groh, Runesto, Sournan, Barnenez H, Trois Squelettes, Dissignac A.

• La question peut parfois être résolue, comme à Gavrinis où les indices indiscutables de réemploi valables pour certaines dalles permet de généraliser le phénomène aux suivantes, au moins par hypothèse.

• L'altération différentielle des surfaces (météorisation) autorise également de proposer d'autres contextes à l'air libre avant que les stèles ne soient reprises dans la construction (Gavrinis, Mané Lud) (Cassen *et al.* 2005a).

3. 1. 3. L'allée couverte ou tombe à vestibule

Malgré une plus forte densité des allées couvertes notée en Armorique par rapport aux contextes architecturaux précédents, seuls deux sites funéraires contiennent des gravures : Mougau Bihan, Prajou Menhir. À telle enseigne que les stèles encore érigées conservant ces lames étroites emmanchées, peut-être simplifiées, au crosseron développé jusqu'à toucher le talon, datées du Néolithique final par comparaison avec ces tombes, sont aujourd'hui plus nombreuses que ces dernières et qu'elles interrogent par contrecoup la pertinence du positionnement chronologique. D'autant plus qu'un orthostate de la tombe à couloir de Sournan a conservé ce même signe graphique, qu'il faudrait donc remonter au moins dans le premier tiers du IVe millénaire. Il découle de ces observations que les deux seules allées couvertes du Bassin parisien (La Cave aux Fées et Mississipi), qui reproduisent en effet ce modèle armoricain, peuvent être sans tabou questionnées sur un mode similaire. La discussion est ouverte.

3. 2. Les précisions chrono-stratigraphiques

Passons maintenant en revue les contextes stratigraphiques et les dates radiocarbone associées qui permettent, indirectement le plus souvent, de proposer des espaces de temps valables pour espérer dater les représentations de haches.

3. 2. 1. La barre du Grand Menhir (Locmariaquer)

Parmi les 19 fosses composant la barre détruite dite du Grand Menhir, une seule réunit les conditions ayant pu présider au maintien de la dalle de couverture de la tombe à couloir de la Table des Marchands, ancienne stèle gravée d'une hache emmanchée, réemployée sur le même site dans la construction du monument (L'Helgouac'h 1983, Le Roux 1984). En dimensions (largeur, profondeur) et en matériau (l'orthogneiss, omniprésent dans le comblement sous forme d'éclats et de fragments), la fosse n° 3 est en effet la meilleure candidate (Cassen 2009a). Aucun matériel diagnostique n'a pu être récupéré dans son comblement ; une date C14 a cependant pu être faite sur un charbon issu du comblement basal (Ly-13084 : 5715±45 BP ; 4688-4458 av. J.-C. à 95% de confiance).

Sur l'ensemble des fosses datées (Fo5, Fo6, Fo8, Fo13, Fo19), chaque fois que la stratigraphie a pu être corrélée avec du matériel céramique, seul le Castellic récent recouvre des comblements accumulés au sein de fosses vides ou ne contenant plus que la racine d'une stèle (Cassen *et al.* 2009). Ces datations ne sont pas d'un grand secours en l'absence de mobilier ; on ne peut que constater des résultats, obtenus sur les couches basales, occupant la première moitié du Ve millénaire (Fo3, Fo5, Fo13). Cette ancienneté relative est confirmée par une autre date (4900-4700 av. J.-C.) obtenue d'un charbon dans le calage préservé de la fameuse dalle de chevet de la Table des Marchands, à une quinzaine de mètres de la barre du Grand Menhir, ancienne stèle autour de laquelle fut édifiée la tombe mégalithique, plusieurs siècles après ; une couche sédimentaire contenant du Castellic récent recouvre la fosse de fondation. Sur le site même ainsi qu'à Lannec er Gadouer (Erdeven), le Castellic récent (à coupes à socle) occupe l'espace 4300-4000 av. J.-C. (Cassen 2000b, Lanos 2000).

3. 2 . 2. Le tumulus Saint-Michel (Carnac)

Seul des grands monuments carnacéens à avoir bénéficié d'une série radiocarbone significative (Pétrequin *et al.* 2003, Schulting *et al.* 2009, Cassen *et al.* 2009), le caveau du Mont Saint-Michel réunit quatre dates cohérentes et concordantes sur charbons et sur ossement (probablement humain, et pour plus de précisions, voir note 20) qui permettent de proposer, au plus large de l'intervalle de confiance, une période d'utilisation comprise entre 4700 et 4300 av. J.-C., c'est-à-dire l'espace de temps que nous avons retenu pour établir le Castellic ancien. La céramique récoltée au contact du caveau est semblable à un autre exemplaire contenu dans le milieu clos du tertre de Lannec er Gadouer daté vers 4400 (Cassen 2000a), ainsi qu'au plat recueilli par Z. Le Rouzic dans la tombe d'Er Grah datée vers 4300 (Le Roux *ed.* 2006) ; des formes identiques sont répertoriées dans le sol enterré Castellic récent sous la Table des Marchands (Cassen et François 2009).

Les lames polies réunies dans le tumulus Saint-Michel n'ont pas un lien direct et avéré avec les gravures, mais ce relais chronologique vérifié et fiable doit pouvoir aider au positionnement historique de ces dernières.

3. 2. 3. Le tumulus du Mané er Hroëck (Locmariaquer)

Deux paramètres architecturaux sont à l'œuvre pour aider à préciser la position chronologique des stèles à gravures de haches.

• La position topographique de la fameuse petite stèle par rapport au caveau doit en premier être rappelée et commentée (pour plus de détails, voir l'historique, dans cet ouvrage, chapitre 16, p. 918). Découverte posée à plat, cassée et retournée sur le sol devant « l'entrée » de la tombe contenant le mobilier prestigieux, elle peut être interprétée de deux manières : une réutilisation prosaïque de matériaux et en ce cas l'utilisation du monolithe est antérieure au monument funéraire ; ou au contraire un ensevelissement volontaire qui situe dès lors les représentations de haches en contemporanéité relative avec le contenu du sépulcre. À la différence des tombes à couloir où les stèles réemployées comme matériaux sont partie prenante de la construction de l'édifice, de son armature, de son squelette architectonique, au point souvent de voir leurs signes gravés occultés par les hasards de la disposition, la stèle du Mané er Hroëck est clairement disposée au seul endroit qui permet de communiquer avec l'intérieur, dans une position qui annule sa verticalité fonctionnelle, au surplus en tournant les signes vers le sol, tandis que son intégrité est brisée comme certaines lames polies le sont à l'intérieur de la tombe. Ces arguments permettent de proposer un lien direct entre le « couché » de la stèle et l'ensevelissement du personnage connu uniquement à travers l'extraordinaire viatique. En cela, nous nous rapprochons de l'hypothèse relative à un processus « d'iconoclastie »

chère à J. L'Helgouac'h (1983), mais bien entendu pour ce seul exemple documenté qui ne peut servir à étendre l'idée aux tombes à couloir (pour une critique argumentée, voir Boujot et Cassen 2000b, Cassen 2000c).

• La nature de la couverture lithique de la tombe est aussi digne de commentaires. Nous savons désormais que les deux dalles formant le plafond surbaissé sont deux éléments en orthogneiss, tronqués à leur extrémités (Bonniol et Cassen 2009). Sans en avoir la preuve, on peut supposer, au regard des dimensions, qu'il ait pu s'agir d'un même tronçon. Aucune mise en forme n'est visible, aucune gravure n'a été inventoriée sur les faces supérieures ou inférieures. Sachant que l'orthogneiss, importé au moins depuis la presqu'île de Rhuys, est la roche par excellence mise en œuvre pour fabriquer les grandes stèles de la presqu'île de Locmariaquer, que plusieurs dalles sont encore couchées au pied du tumulus jusqu'à atteindre la mer, laissant entendre une ancienne barre de stèle ruinée, il devient plausible de conclure que cette couverture est une ancienne stèle réemployée ; ou que seul le matériau prime, et que c'est bien l'effort hors du commun pour l'extraire et le déplacer, après lui avoir fait traverser un bras de mer, qui peut expliquer sa présence au-dessus du défunt comme élément valorisé et valorisant, au même titre qu'une roche alpine ou ibérique.

3. 2. 4. La tombe à couloir H de Barnenez, Plouézoc'h (Finistère)

Déjà entrevue dans notre premier inventaire (Giot 1987), ce cairn du nord de la Bretagne réemploie des dalles/stèles -dont une, brisée en deux, constitue les deux orthostates d'une chambre -tandis que les gravures dans la chambre H ne peuvent être diagnostiquées comme des objets en position secondaire, aucune n'étant vraiment cachée à la vue et toutes étant orientées dans la bonne position. Si nous les considérons en conséquence comme contemporaines de la construction du cairn primaire, ces représentations de haches s'inscriraient dans l'espace 4300-4100 av. J.-C. ; un intervalle entièrement compatible avec le mobilier céramique homogène recueilli au sein des tombes ainsi qu'avec une coupe à socle déposée en façade à la technique décorative exactement Castellic récent, à telle enseigne que l'importation du « récipient » pourrait être un jour testée par des analyses idoines. Une construction du monument dans la première moitié du Ve millénaire, encore défendue par certains collègues sur la foi de trois dates C^{14} très anciennes issues de terres rapportées ou stériles, est une opinion qui doit être abandonnée (Cassen 2003a, Cassen *et al.* 2009).

Cela étant dit, un doute subsiste sur la contemporanéité de ces gravures de haches avec l'édification des tombes de Plouézoc'h. Tout d'abord des motifs entiers (par exemple le signe phallique ; pour une version féminisée, voir la note 21) sont occultés par les modes de constructions (Giot 1987). La représentation de l'arc, associée sur l'orthostate de la chambre H aux trois lames polies nues, est ensuite connue en réemploi avéré dans la tombe à couloir de l'Ile Longue (Larmor-Baden, Morbihan) (Le Rouzic 1914) dont le plan et les élévations sont identiques aux structures internes de l'ensemble de Barnenez ; le même signe « arc » est encore manifestement en position secondaire dans la tombe à couloir du Déhus à Guernesey (Kinnes et Hibbs 1989, Boujot *et al.* 2000). Autant d'indices convergents qui poussent en conclusion à ne pas rejeter l'alternative d'une étape chronologique antérieure pour dater ces lames triangulaires aux angles marqués.

3. 3. L'ordre morpho-typologique

Il est assez légitime d'aller rechercher dans une représentation de hache le tracé qui permettrait de la raccorder à un objet vrai, en établissant un comparatif morphologique entre ces deux registres. La synthèse qui résulterait de ce va-et-vient entre le représentant et le représenté autoriserait ainsi une meilleure appréciation du cadre chronologique. Mais l'exercice semble se heurter à plusieurs obstacles.

• Il faudrait tout d'abord que l'ensemble des signes gravés soit enregistré et restitué en une base graphique homogène, ce qui n'est pas le cas actuellement ; nos essais à Gavrinis montrent bien que de nouvelles acquisitions de données débouchent sur une meilleure reconnaissance et donc une meilleure discrimination des contours, tout en admettant des limites à l'identification typologique.

• La seconde réserve tient au degré de fidélité graphique que l'observateur doit accorder à des représentations fonctionnant dans un contexte symbolique, mythologique, etc., où l'on sait que ces objets côtoient des animaux eux-mêmes restitués sur une gamme variée : tout à fait réalistes (l'oiseau du Bronzo, le cachalot du Mané Lud, les serpents du Manioc 2), reconnaissables en dépit d'une exagération de certains caractères (caprin et bovin, et cachalot de la Table des Marchands/Gavrinis), abstraits au point de perdre la ligne anatomique directrice (cachalot de Dissignac).

• Dans ce cadre iconologique, les extrêmes de la représentation sont-il garants d'une identité envers le modèle ? Une hache emmanchée de 15 cm de long (Mané er Hroëck, Dissignac) est-elle comparable en proportions avec une lame nue mesurant 1,50 m (Mané Rutual) ? La longueur exagérée d'une lame nue étroite au tranchant arrondi, de morphologie inconnue par ailleurs, est-elle compatible avec le tracé réaliste d'un type Saint-Michel associé sur le même support (dalle L9, Gavrinis) ?

Les conditions ne sont donc pas encore réunies pour garantir un réel effet de connaissance. Quelques indices peuvent néanmoins être énumérés :
- le type méridional Bégude n'est pas spontanément détecté en gravure alors qu'il est présent en tant qu'objet importé en Morbihan ;
- le type septentrional Altenstad/Greenlaw est en revanche graphiquement reconnaissable (Table des Marchands, Mané Rutual), alors qu'il est singulièrement absent des assemblages des tombes et dépositions dans la région nucléaire.

En somme, là où l'observateur identifie le dessin d'une lame, établit le contexte archéologique d'une stèle gravée, démêle la situation de réemploi des signes en question, rien ne permet de placer une majorité de ces figurations postérieurement au Castellic récent, tandis qu'il existe au contraire une forte probabilité pour qu'elles aient fonctionné durant le Castellic ancien, voire même antérieurement pour une partie d'entre elles.

Voyons si ces indices peuvent alors contribuer à l'interprétation générale des représentations.

• 4. Principe de lecture et premier niveau d'interprétation des signes

Dans un passé récent, les évidentes superpositions de tracés ont été employées dans l'interprétation de la stèle Table des Marchands/Gavrinis pour souligner la prédominance d'objets et d'animaux les uns par rapport aux autres, dans un ordre non aléatoire obéissant à un système

d'opposition et de différenciation (Cassen 2000a, Cassen et Vaquero Lastres 2003a, Cassen 2007b). Les signes pris un à un ne signifient rien, en effet, chacun d'entre eux exprimant moins un sens qu'il ne marque un écart de sens entre lui-même et les autres, car il n'y a de sens que dans la différence.

Tout système de signification est un système de relations sur lequel doit l'archéologue se pencher. Ignorer ou abandonner à d'autres le problème posé par ces représentations sous le fallacieux prétexte que ce langage est perdu, qu'il vaut donc mieux ne pas s'en mêler et que la philosophie, l'anthropologie et l'histoire de l'art vont se substituer négativement à la vraie science archéologique (Chenorkian 1995), tout cela nous paraît relever d'une forme d'abdication idéologique difficilement admissible et contre laquelle il nous faut ardemment disputer.

4. 1. Les paires

Le sujet fut abordé en décrivant la fameuse dalle L9 de Gavrinis (voir *infra*) où plusieurs lames sont accolées deux à deux par leur long côté, voire par leur tranchant. Ces représentations doubles, ou duelles, trouvent leur équivalent dans le registre du mobilier « vrai », à l'instar des deux couples de lames en jadéitite trouvés plantés sur l'estran en presqu'île de Quiberon (Petit Rohu) (Cassen *et al.* 2008, 2010). Mais l'inventaire du fait ne se limite pas à la déposition dans le paysage breton, et les contextes funéraires juste antérieurs ou contemporains reproduisent une donnée similaire : deux lames jumelles prises dans la même fibrolitite au sein de la fosse VSG probablement sépulcrale du Haut Mée à Saint-Etienne en Coglès (Ille-et-Vilaine) (Cassen *et al.* 1998) ; deux lames en jadéitite et deux lames en fibrolitite identique assemblées dans la ciste du Mané Hui (Carnac) (Boujot et Cassen 1992). Et à l'image des gravures de Gavrinis, ces couples peuvent être faits de lames jumelles ou au contraire constitués de lames bien différenciées par la forme, la taille ou le matériau.

La logique des appariements est non seulement visible sur les objets régionaux (les boutons doubles, les couples de boutons doubles sur céramique - tumulus du Moustoir en Carnac ; les doubles crosses tracées sur la poterie Castellic - Table des Marchands paléosol), perçue à travers les animaux sacrifiés (les deux bovins enterrés sous le tertre d'Er Grah à Locmariaquer), mais également transposée dans l'architecture à l'exemple des couples de tombes à couloir couvertes d'un cairn commun (Er Rohec à la Trinité-sur-Mer), les double barres de stèles et les couples de stèles, etc. (L'Helgouac'h 1997, Pétrequin *et al.* 2009, et note 22 pour plus de précisions). Ces aperçus morbihannais trouvent d'exactes correspondances ailleurs en Europe, où les expressions du phénomène peuvent être suivies par le biais de ces orthostates des tombes à couloir danoises, fendus en deux et plantés côte-à-côte ou en vis-à-vis, ou encore de ces vases à embouchure double et de ces figurines humaines et animales bicéphales, répétant à l'infini un schème radical (Cassen 2009b).

En prônant une interprétation « totale » de l'architecture monumentale et du dépôt funéraire trouvés à Lannec er Gadouer (Erdeven) (Cassen 2000a), nous intégrons *de facto* la question des appariements au sein d'un système interprétatif commun. Résumons l'argument. Ce caveau comporte une dalle de plancher dont la position et l'encombrement sont compris comme une limite matérielle partageant l'espace supérieur où se trouvait le dépôt matériel principal, et un volume colmaté inférieur inscrit entre les racines des orthostates ; des orthostates présentant leurs faces d'arrachement tournées vers l'intérieur et leurs faces d'affleurement dirigées vers l'extérieur. Dans une fosse allongée recouverte par cette dalle, trois lames de hache polie de travail, usagées, en fibrolitite, se distinguent de leur homologue également en fibrolitite mais intacte et précieuse déposée au-dessus de ladite dalle. Ici encore, un plat en terre cuite à paroi verticale, trouvé posé sur sa tranche instable, est gravé de signes disposés selon une claire partition entre un « haut » et un « bas ». Par une opposition également voulue, le prisme en quartz hyalin de ce dépôt supérieur, ramassé sur l'estran, se distingue de tous les autres cristaux intacts et brillants volontairement dispersés dans le paléosol sous-jacent, ainsi que dans le fossé de ceinture du tertre tumulaire ; l'irisation de la lumière que donne à voir le « jardin » prisonnier en son milieu semble la seule réponse cohérente à ce choix longtemps incompris, un choix que nous pensons pouvoir rapprocher du motif symbolique de l'arc-en-ciel qui, dans bien des relations ethnographiques ou mythologiques et avec l'aide de ce cristal prismatique, conjoint les extrêmes et assure une médiation. S'opposent encore à Lannec er Gadouer la nature des sédiments qui enserrent le caveau, puisque la part orientale est composée de limons gris-blanc hydromorphes allochtones alors que la moitié occidentale est faite des limons bruns communs, et qu'à cela s'ajoute un saupoudrage d'ocre sous cette zone même, mais en ne couvrant que cette surface là. D'autres exemples régionaux (Manio 2, Gavrinis R8, La Croix Saint-Pierre) ont permis de répéter l'expérience d'Erdeven, assurant, entre autres hypothèses, la pertinence de la représentation duale liant le serpent à la lame polie.

Ce résumé de fouille, et plus généralement ces appariements de haches gravées, ne trouvent tout leur sens que dans la mise en action d'un concept puissant que l'on nommera, malgré son aspect de vérité trop évidente pour devoir être énoncée, *rapport à l'altérité*. Tout part d'un problème récurrent relevé dans les mythes de création, problème relatif à l'espace et au tout indifférencié d'avant la création. Dans tant de mythes cosmogoniques, en effet, la création du monde se fait par une opération de séparation de la compacité initiale à partir de laquelle les principes simples et suffisants de la logique binaire fournissent la base du système de classification le plus général : l'espace. Ce modèle sert de point de départ à d'autres systèmes de classification (la parenté, le langage, la division du territoire...) (Dragan 1999, p. 340). Toutefois, les moitiés ainsi séparées restent en contact permanent et c'est la raison même du fonctionnement du monde. Au surplus, des brèches, un dense réseau de points faibles, permettent à notre monde de communiquer avec l'altérité. Ainsi, en conceptualisant l'espace, le monde et vous-même pouvez être pensés ; vous devenez ensemble sujets à l'histoire.

Pour de nombreuses sociétés se constituent deux moitiés, le monde des vivants et le monde des morts, l'ensemble formant un système spatial complexe, orienté et polarisé, où l'homme s'efforce en permanence d'assurer le réglage de cet échange continuel entre les parties. De là l'immense pouvoir destructeur mais surtout créateur des jumeaux dont se sont emparées toutes les mythologies : l'un étant identique à l'Autre, l'être extraordinaire indifférencié échappe en conséquence à la règle commune et se confond avec le procès à l'œuvre pour établir l'origine du monde.

C'est donc au sein de ce système logique dualiste le plus général qu'il faut saisir la représentation des paires de haches, ou des paires de crosses, de leur affrontement ou de leur complémentarité selon les situations données, ces charges pouvant aller du bénéfique au maléfique. Le fameux enfouissement des statuettes olmèques en jade sur le site cérémoniel de La Venta au Mexique fournit à cet égard un bon exemple éloigné de nos terrains européens (Drucker *et al.* 1959, Cassen *et al.* ce volume) : face aux petits hommes sculptés, trois couples de haches jumelles en jadéitite sont plantés, tranchants au ciel, et dominent les personnages debout, formant un écran minéral et gravé où sont inscrites des suites généalogiques. Autre illustration parmi les cultures du Mississipi (800-1500 AD), la récente découverte de couples de haches en roche tenace au sein d'une cache de lames polies (Grossmann, Illinois) a permis de revenir sur des enfouissements analogues repérés à plusieurs reprises dans cette partie du continent américain (Pauketat et Alt 2004). Ces couples ne sont pas exactement jumeaux puisqu'une lame est toujours un peu plus grande que l'autre, mais ce sont des couples identiques par la morphologie des objets et par le matériau employé (fig. 23). Des paires de lames polies, ou au contraire restées à l'état d'ébauche, furent en effet récoltées à l'emplacement de maisons identifiées sur différents sites sans que l'on sache s'il y avait là témoignage de dépôts de fondation à l'ouverture de l'habitation, ou rites de condamnation après l'abandon de l'édifice ; quoi qu'il en soit, ces dépôts semblent directement en rapport avec la cosmogonie amérindienne dans laquelle nombre de jumeaux divins agissent à l'origine du monde (Levi-Strauss 1999 ; voir la note 23 pour une liste nord-américaine), comme ont pu agir Romulus et Remus, Castor et Pollux, Caïn et Abel dans la longue tradition indo-européenne et biblique des jumeaux légendaires dont l'un est, en général, inférieur à l'autre (Richet 1981).

Dans ce rapport très général à l'altérité, la position de la hache gravée au sein des tombeaux a pu légitimement attirer l'attention des chercheurs. Les hypogées de la Marne datés du Néolithique final, brièvement mentionnés plus haut dans ce chapitre, ont donné à penser à P.-M. Favret que la représentation de l'objet emmanché était en lien direct avec le passage vers l'au-delà susceptible à la fois de faire passer de vie à trépas et de ramener les morts à la vie, voire une manière d'identifier l'arme/outil (« gardienne des tombeaux ») avec la divinité tutélaire également figurée (Favret 1933). Sur un mode similaire, J.-L. Le Quellec développe à son tour l'idée du « grand passage », en s'aidant de la présence de la hache polie affichée sur les orthostates plantés aux emplacements stratégiques dans les tombes à couloir armoricaines, en ces lieux privilégiés de la transition (extérieur-intérieur, couloir-chambre, chambre ; Le Quellec 1996). Mais, cette fois, se pose à nos yeux non seulement le problème de l'intégrité architecturale du sépulcre interrogé (incomplétude sensible à travers les stèles gravées réemployées ; voir Gavrinis *infra*) mais, corollaire du premier, celui soulignant l'extrême faiblesse quantitative du phénomène observé (note 24) s'il s'est bien agi d'une norme socio-religieuse partagée, au coeur de ces anciennes traditions funéraires.

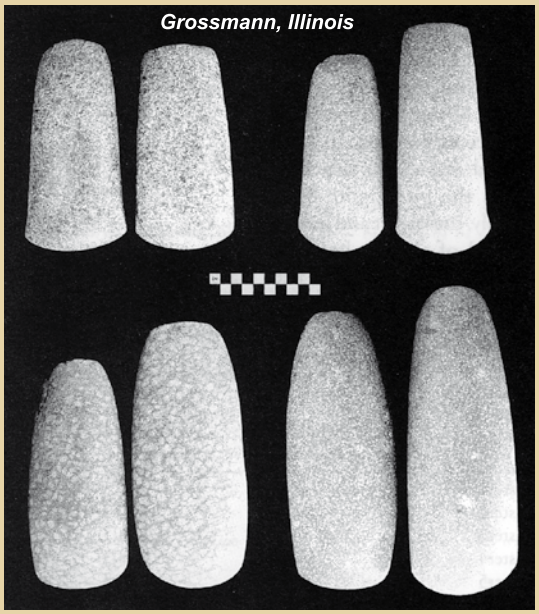

FIG. 23
Paires de lames du site Mississipien de Grossmann, Illinois, USA.
D'après Pauketat et Alt 2004.

Plus convaincante apparaît la réunion, par ce dernier auteur, des éléments dispersés du dossier linguistique pan-européen consacré à l'instrument contondant et/ou tranchant, notamment par le biais du *Mel Beniguet* breton (ou « maillet béni », apposé sur le front des agonisants) associant la mort à la hache et au marteau dans nombre de traditions populaires. On connaît également ces croyances qui considèrent la foudre comme une hache de pierre lancée par telle ou telle divinité de l'orage, d'où ces noms universellement donnés à la lame polie (« pierre de foudre ») (Patte 1954). Sans entrer pour autant dans le débat des étymologies et des radicaux indo-européens, il est fort significatif que ces percepts fondamentaux que sont la frappe assommante et la frappe tranchante trouvent d'excellentes correspondances dans la « hache emmanchée » armoricaine qui, nous l'avons déjà suggéré, pourrait conjoindre en un seul instrument l'ancienne arme assommante des chasseurs-cueilleurs (la crosse, bâton de jet) et la nouvelle arme tranchante (la hache) accompagnant un modèle socio-économique inédit (Cassen 2000f). En proposant une telle fusion idéelle des artefacts, qui redouble ainsi leur efficacité symbolique, il nous semble que l'hypothèse formulée de la sorte permet d'enrichir avantageusement le champ de cette herméneutique, alors que le refus de l'instrument-crosse par J.-L. Le Quellec prive la réflexion d'un complément indispensable pour penser la syntaxe des signes (note 25) ; de surcroît, on ne soulignera jamais assez le danger réel auquel on s'expose en voulant isoler un signe pour fonder une histoire. Et d'ailleurs, suivre à la trace en Europe la hache au manche crossé (fig. 24), ici en Angleterre (Ehenside Tarn) avec une lame en pierre extraite de Great Langdale, là en Jura et en Suisse (Egolzwil 3), permet d'aborder l'extension du signe, sa force de pénétration et sa pérennité, d'autant mieux que de vrais bâtons courbes de jet sont aussi recueillis sur ces mêmes gisements (pour Ehenside Tarn, voir Castleden 1992 : fig. 28 ; pour Chalain et Saint-Blaise, Bain des Dames, voir Baudais 1985, Roulière-Lambert 1985 : 19), et même si le spectre chronologique s'étend désormais aux débuts du IIIe millénaire. Bref, une forme recourbée du manche qu'aucun rôle pratique n'impose, et si la mortaise totale (la lame traversant entièrement le manche) contraint souvent à renforcer la tête des haches d'abattage - ce qui, curieusement, n'est pas restitué par nos gravures - les étonnants

volumes parfois réservés à l'extrémité de certains objets sub-actuels (Irian Jaya, fig. 24) laissent entendre, dans le même temps, une transformation emphatique plus proche de la massue d'Hercule… Aux côtés du déterminisme et de la tendance techniques indéniables, une représentation peut modifier le dessin de l'arme ou de l'outil, et l'on connaît des morphologies de manches de hache en Nouvelle-Guinée qui subissent ainsi l'influence directe de la pagaie des pirogues (Pétrequin et Pétrequin 1993 : 58).

Si maintenant, et par contraste, nous tournons à nouveau le regard vers les riches tombes découvertes à Varna (tombes I-4 et I-43) où se joue localement cette autre dichotomie trans-européenne entre jade et métal durant le Ve millénaire (Klassen 2004 ; Pétrequin *et al.* 2009), l'instrument en pierre perforée (serpentine), au manche entouré d'or, mêle cette fois idéalement les deux coups, l'assommant et le tranchant, malgré une fragilité intrinsèque qui l'empêche de servir vraiment sur la matière, alors que l'instrument en cuivre, déposé auprès du même défunt prestigieux, réunit lui aussi les deux actions concernées mais sans assumer le simulacre fonctionnel puisqu'une extrémité fend vraiment et que l'autre assomme indubitablement.

4. 2. Les compositions

Jusqu'à ces dernières années, la symbolique des stèles armoricaines du Ve millénaire renvoyait sans discussion l'image d'un peuple d'agriculteurs vivant en bonne intelligence sans heurts et sans violences. Ici la déesse-mère ou grande divinité néolithique, parfois asexuée, là une hache du défricheur faisant office de charrue, accompagnant la canne du pasteur-éleveur, voire faucille ordinaire du moissonneur. Deux stèles au sein de la Table des Marchands en concentraient toute la force évocatrice (pierres du chevet et du plafond).

Concernant la « hache-charrue », nous ne trouverons pas l'objet ou la représentation qui pourraient être mis en comparaison, ou qui pourraient être interprétés comme une origine. L'emplacement côtier, le parallèle avec un autre motif de la péninsule ibérique et une minutieuse analyse formelle ont transformé l'instrument agricole en une bête marine : le cachalot (Cassen et Vaquero Lastres 2000, Whittle 2000 ; pour une pseudo-reconnaissance de la hache en péninsule ibérique, voir la note 26). Mais un cachalot déformé comme le pénis l'est, lui-aussi déguisé sous cette autre fameuse « déesse-mère » et « divinité en écusson » où personne, sincèrement, ne reconnaît ni la femme, ni son sexe, ni sa féminité (Cassen 2000d).

Il fallut ensuite transformer les deux « bovins » de la stèle Table des Marchands/Gavrinis, et changer deux bêtes bonasses et apprivoisées en deux mâles dangereux. Pourquoi, en effet, deux encornures distinguées par le sculpteur habile pour signifier un même animal ? Il s'agit, à n'en pas douter, de deux espèces illustrées par deux types de cornes, certes emphatisés mais bien discernables pour désigner un caprin et un bovin.

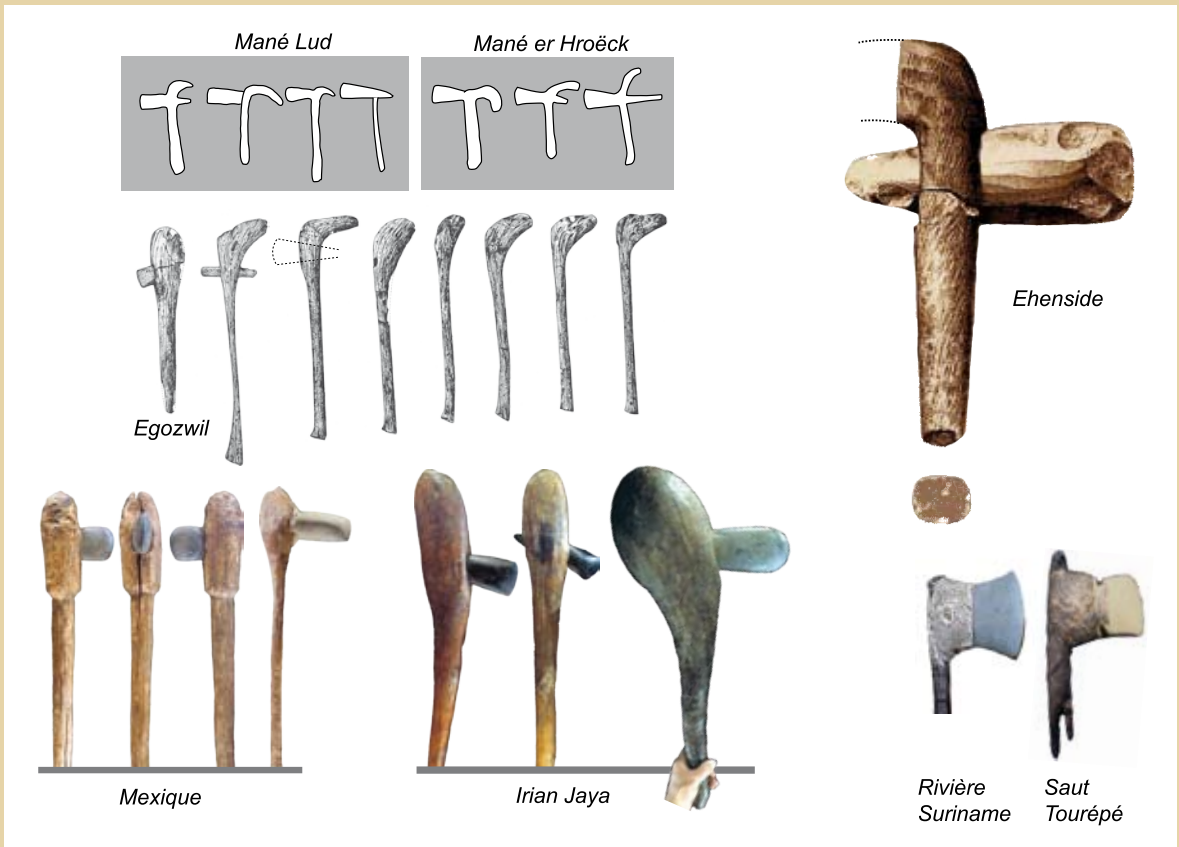

FIG. 24
Différents types d'emmanchements révélés par des gravures (Mané Lud et Mané er Hroëck, Locmariaquer) (*d'après Cassen 2007a*) ; le manche à tête crossée (brisé au crosseron) de Ehenside Tarn en Angleterre *(d'après Darbishire 1873)* et les manches crossés de Suisse *(d'après Höneisen 1985)* ; haches emmanchées du Mexique précolombien, à tête renforcée, épaissie au niveau de la mortaise totale ; emmanchement direct et hypertrophie de la tête du manche sub-actuel en Irian Jaya (Indonésie) en une volonté de masse, allant au-delà de la fonction recherchée *(d'après Hampton 1999)* ; pour une illustration possible d'une des variantes des gravures armoricaines, deux haches sub-actuelles montrant l'application directe d'une lame sur le manche par collage à la résine et maintien par lien végétal (Rivière Suriname et Saut Tourépé en Guyane française) (*d'après Rostain et Versteeg 1999*).

La hache, quant à elle, agit en percussion lancée, en envoyant hors de soi avec force, provoquant le choc d'un corps contre un autre corps. Elle fendra d'autant mieux la cible que le coup porté est violent. Bruit éclatant, fulgurance des coups, lame échauffée, la hache brusque et impétueuse agit et s'exprime sans retenue, parfois même à distance par un lancé. Voici l'intense pouvoir d'action et d'expression d'un instrument inédit sonore et brutal, retentissant, tonitruant et tumultueux : une arme, objet nouveau, et à ce titre pur prodige (note 27).

Et la crosse assomme. C'est une arme de chasseur amené à se déplacer, c'est un outil composite idéal (note 28). Voyez les scènes de chasse au cervidé peintes à Çatal Hüyük (Turquie, 6500-5700 av. J.-C.), où courent des hommes armés d'arcs et de bâtons de jet en forme crossée. Arme de chasse, le « boomerang » est aussi l'arme des conflits guerriers dans l'Égypte pré-dynastique, aux côtés de l'arc et de la masse perforée ; l'étymologie accompagne une forme qui est parfois explicitement phallique (Resche et Cassen 2009) ; mais, on le sait, plus que tout, il dénote l'insigne d'un roi et d'un dieu. De même, en Étrurie, au terme d'un parcours par bien des aspects similaire, une arme ancestrale émerge finalement en tant qu'insigne de dignité sociale, puis instrument de divination : le *lituus* (Piel 2000).

À ces changements de noms et d'images, s'ajoute le changement lié au sens. Sur ces stèles et sur ces céramiques, en effet, les figures sont dans l'action et représentent le mouvement quand celui-ci est nécessaire.

• La hache et la crosse expriment le geste qui les rend efficaces en tant qu'armes. On représente le coup et l'on y réussit en inclinant les parties actives, le fil du tranchant et la masse du crosseron (Table des Marchands, la Bretellière, Deneva).

• Ici, la crosse penchée barre la voie à l'oiseau volant au sol (Bronzo).

• Là, un cachalot présente la figure du cétacé en tension qui saute, s'exhibe,transpose les milieux, et aussi… attaque (TDM/Gavrinis).
D'un côté l'animal marin transgresse l'air, de l'autre l'animal aérien est tenu à terre : voici l'essence même d'une image poétique jouant sur les milieux… Une métaphore donne en effet un corps concret à une impression difficile à exprimer, où ces complexes de sensations survivent à ceux qui les éprouvent. La force de l'image poétique croît avec l'éloignement des termes, mais aussi parce que le rapport continue d'être reconnu par-delà les millénaires.

• Exhibition de combativité déclarée dans les animaux cornus, arrêtés face à celui qui doit comprendre une telle capacité (TDM/Gavrinis). Deux bêtes également penchées pour présenter leurs armes de défense en action.

Exhibition et agressivité que synthétisent sur d'autres stèles voisines un phallus et une érection, le paradoxe d'un mouvement statique.

• Ici la lame polie nue est maintenue debout, verticale, tranchant vers le bas, opposée par sa partie active et dangereuse à la zone la plus offensante du pénis, le gland dénudé (Mané Rutual ; pour une interprétation féminine du signe, voir la note 29). À Barnenez H, sur la stèle-phallus, pierre debout naturellement phallique, les trois lames nues sont aussi présentées tranchant vers le bas, puisque dans le système de représentation dualiste adopté, les parties actives des signes ne peuvent être orientées dans la même direction, c'est-à-dire vers le ciel. Tranchant de l'arme et gland du phallus doivent encore s'affronter en passant de la 2e à la 3e dimension (note 30).

• S'opposent ainsi les stèles-écrans, toutes ces dalles planes qui exposent les lames nues au tranchant valorisé tourné vers le haut exalté (Gavrinis, Mané Lud, Er Lannic 2), et les stèles-phallus qui confrontent la puissance d'une arme et celle du sexe mâle érigé (Crucuny 1, TDM chevet, Mané Rutual, Barnenez H). Deux fonctions de la communication à travers le redressement du rocher, seuil entre deux états, obstacle cognitif (Cassen 2009b).

• À l'inverse, dans une des tombes (n° 43) les plus riches de la nécropole de Varna (Bulgarie), les tranchants des lames en jadéitite et en cuivre sont dirigés vers le bas, vers les pieds, sous l'étui pénien à l'extrémité intensifiée par l'or. Car, cette fois, les objets possédés par cet homme n'entrent plus en concurrence les uns contre les autres, en affrontement sémantique ; neutralisés par cette individualisation et cette appropriation, au repos dans la posture horizontale de l'endormissement, ils participent ensemble et contribuent pleinement à l'affichage de sa puissance, dont celle qui consiste à les réunir auprès de lui.

Sur d'autres stèles, enfin, la hache emmanchée et la crosse peuvent signifier le maintien hiératique. L'objet n'est plus déclaré en mouvement, mis en branle pour trancher et frapper, il est stabilisé et arbore sa puissance évocatrice ; le couple hache/crosse est arrêté, déclare sa force et redouble son pouvoir (Runesto, Mané Lud, Kerlud, Trois Squelettes). Sur d'autres céramiques, l'instrument n'est plus décentré mais concentré, la pensée n'est plus distraite par le mouvement (Table des Marchands paléosol).

• 5. Réflexions en forme de conclusion

Que l'archéologie se proclame « sociale » ou « culturelle », en paraphrasant C. Levi-Strauss (1958 : 391) nous pourrions dire qu'elle aspire toujours à connaître l'homme total, envisagé, dans un cas, à partir de ses productions, dans l'autre, à partir de ses représentations.

La hache polie étudiée en Bretagne, paradigme du Néolithique et indice par excellence de la culture matérielle depuis les débuts de la science archéologique, ne peut se résumer à ses qualités explicites, nettement et complètement formulées sans aucun doute possible. Par le fait d'une représentation, quelque chose nous parle intuitivement, sans être énoncé expressément, quelque chose qui est virtuellement contenu dans un raisonnement ancien, qui fut peut-être une volonté et un vouloir manifestés par des actes sans avoir été nettement formulés. L'étude des représentations a peut-être été compromise par des excès commis dans le domaine des emprunts, ou par des prodigalités au niveau des images, ou encore des débordements dans l'expression lyrique. Mais ces études ont été davantage compromises par ceux qui préfèrent nier des connexions évidentes et des images flagrantes parce que leur science ne dispose encore d'aucune méthode ; surtout quand le « milieu » dans lequel l'homme préhistorique est censé évoluer se limite par idéologie à de l'écologie et à de l'environnement naturel, qu'il soit durable ou éphémère.

En ouvrant un chapitre que l'on pourrait penser de prime abord facile, en empruntant un chemin déjà largement parcouru, nous réalisons cependant combien des embarras et des contraintes entravent ne serait-ce que la simple constitution d'un corpus graphique acceptable. Néanmoins, sur la base partielle de levés renouvelés, quelques résultats tangibles enrichissent déjà le savoir constitué,

et les morphologies distinguées des lames polies laissent tout d'abord entendre que des objets précis ont pu être représentés. Ces gravures ont été par la suite plutôt raccordées à l'objet stèle et beaucoup moins à l'ornementation d'une tombe. Disposées sur ces supports de pierre, elles témoignent d'ailleurs par leur attitude vis-à-vis de la pesanteur, ou bien d'une certaine qualité dynamique et cinétique quand leur rendu est penché, ou bien encore d'une capacité manifeste à maintenir la position hiératique, figée et verticale. Cette alternative ne trouve son sens que si la hache nue ou emmanchée est alors ramenée à l'échelle des autres signes voisins, compléments d'objets directs ou indirects, à l'instar du signe « crosse » avec lequel le signe « hache » fonctionne depuis la première moitié du Ve millénaire, au sein d'une alliance et/ou d'une compétition sémantique que l'avenir des analyses permettra d'éclaircir.

Plus généralement, un principe directeur a été énoncé pour tenter d'approcher une lecture simultanée des compositions révélées sur les stèles morbihannaises, un principe qui avance qu'à l'instar d'une majorité de mythes, toute situation originelle pensée aux débuts du Néolithique ouest-européen ne peut être sujette à l'histoire qu'en vertu d'une coupure initiale, conséquemment traductible en un système d'oppositions. Objets (hache, crosse de jet, arc et flèche) et animaux (serpent, bovin, caprin, corbeau, cachalot), voire phénomènes atmosphériques (arcs-en-ciel primaire et secondaire) se conçoivent désormais au sein d'une analyse structurale. Objets ou animaux « totémiques », ils signifient bien entendu autre chose que le champ cultivé et le bétail élevé, et avant de dénoter un mode de production économique et un mode de reproduction du corps social, ils racontent une origine singulière où seuls peut-être quelques privilégiés ont pu revendiquer une ascendance exceptionnelle.

Dans notre recherche archéologique du rapport fondamental à l'altérité, dans cette quête du sens où paires de haches et couples de crosses se répondent en un jeu gémellaire, on prêtera par conséquent une oreille attentive aux analyses des anthropologues menées sur des thèmes similaires. Car il n'est pas anodin de constater que l'étude de la *split representation* chère à F. Boas (1927, et note 31), étudiant les peintures et dessins des groupes sédentaires de la côte nord-ouest de l'Amérique du nord, a pu permettre à C. Levi-Strauss de renouveler l'interprétation du dédoublement (des objets et des animaux) au sein de sociétés où s'affichent les plus fortes inégalités sociales. L'anthropologue différencie en effet les sociétés Pueblo ou de Nouvelle-Guinée de celles de Nouvelle-Zélande ou du Nord-ouest de la Colombie britannique, par cette chaîne de privilèges, d'emblèmes et de prestiges, qui, par l'intermédiaire des masques et de la représentation dédoublée, justifient chez ces dernières une hiérarchie sociale par la préséance des généalogies. Même si nous ne savions rien de la société chinoise archaïque, écrit-il, la seule inspection de son art permettrait aussi d'y reconnaître la lutte des prestiges, la rivalité des hiérarchies, la concurrence des privilèges sociaux et économiques, toutes fondées sur le témoignage des masques et sur la vénération des lignées (Levi-Strauss 1958 : 292). On ne peut certes pas partir des propriétés structurales (stylistiques…) des œuvres d'art (comme la symétrie à deux panneaux, voir la note 32) et les plaquer à des propriétés de systèmes socioculturels ; mais on peut par contre développer des arguments qui mettent en relation des « axes de cohérence » à l'intérieur de représentations en tant que systèmes, et d'autres propriétés systématiques de la culture (Gell 1998 : 258). Dès lors, il n'est pas inintéressant de constater combien, dans ces sociétés très inégalitaires, le jade fut l'objet d'une vénération inaccoutumée ; l'usage, en Colombie britannique, des rares et grandes lames de néphrite sciée puis longuement polies, liées aux activités de guerre ou employées dans l'affichage de la richesse ostentatoire (minces lames surpolies, cette fois inaptes en tant qu'armes), est exemplaire à plus d'un titre pour notre exercice comparatif (Darwent 1996).

Qu'il s'agisse enfin de la hache ou du bâton de jet, nous nous écartons d'un statut fonctionnel et des opérations techniques sur le monde, pour travailler sur cet excès de présence par lequel l'objet prend sa signification de prestige, et qu'il « désigne » non plus le monde, mais l'être et le rang social de son détenteur. Ce travail de signification, c'est-à-dire d'abstraction codée, joue sur le statut aristocratique de signe pur, de même que les crosses en schiste dans les tombes à couloir portugaises, minces et trop fragiles, jouent sur un simulacre fonctionnel, et que les crosses et lames de haches miniatures de Varna seront parmi les premiers insignes européens que l'or va magnifier (Cassen 2007b)... Toute œuvre culturelle, qu'elle soit d'ordre technique ou purement spirituel, s'effectue de telle sorte qu'un rapport médiat s'établit progressivement à la place du rapport immédiat entre l'homme et les choses (Cassirer 1924, Leroi-Gourhan 1965). Ce travail incessant de la médiation s'exprime dans l'invention et l'utilisation de l'outil qui, dès que l'homme commence à s'en servir, n'est pas pour lui un simple produit dans lequel il se retrouve et se reconnaît lui-même en tant qu'il en est le créateur : l'outil acquiert au contraire une existence indépendante, il est doué de forces propres. Au lieu d'être dominé par la volonté de l'homme, il devient un dieu ou un démon de la volonté duquel l'homme dépend, auquel il se sent assujetti, et qu'il doit honorer à travers une liturgie. Ainsi vénère-t-on un bâton de jet et une hache, un marteau et une faucille…

NOTES

Note 1 : Le Baron de Wismes s'étonnait déjà de ces contrastes inexpliqués : « Le plus difficile des problèmes à poser : pourquoi ces inscriptions ne se rencontrent-elles pas en Finistère, Côtes-du-Nord et Ille-et-Vilaine alors que les monuments mégalithiques y sont si nombreux et d'une semblable architecture ? » (Wismes 1876 : 236).

Note 2 : Mot emprunté au latin *iconicus* et au grec *eikonikos* « qui reproduit, représente ». Extraits du dictionnaire TLFI (CNRS) ou du Robert en 9 volumes.

Note 3 : La coloration très sombre au creux de nombreux tracés en Armorique-sud pourrait être mise en relation avec une technique encore informulée et non expérimentée : la chauffe contrôlée, ponctuelle et longiligne, afin de favoriser l'enlèvement de la matière. Par ailleurs, des colorations rouge ont été relevées au cours de notre campagne photographique sur Gavrinis en avril 2009, notamment sur le pilier L6 ; un enregistrement programmé pour 2011 fera le point sur ces éventuelles traces de peinture.

Note 4 : Le premier auteur a par contre fait une intéressante mise au point terminologique en reprenant l'approche sémiotique préconisée par M. Hoppat qui proposait trois niveaux d'étude (syntactique, sémantique et pragmatique), autrement dit la structure, le sens et la fonction des groupes d'images rupestres. Cette division s'apparente aux trois niveaux d'analyse déclinés par E. Panofsky dès 1939 qui distinguait (pour l'histoire

de l'art) la signification primaire ou naturelle, la signification secondaire ou conventionnelle, enfin la signification interne, l'iconologie (Francfort 2006 : 163).

Note 5 : Aidés en cela par un programme développé en parallèle, une action collective de recherche (ACR) financée par le ministère de la culture et de la communication entre 2003 et 2007 (« Recherches archéologiques à la Table des Marchands ») (S. Cassen ed.).

Note 6 : La terminologie peut être questionnée : la figure 1 de cet article présente autant d'aires géographiques que de groupements de « statues-menhirs », « dalles anthropomorphes » et « stèles anthropomorphes » ; mais sont exclus les « menhirs anthropomorphes, apiculé ou non et les diverses stèles aniconiques » …(Jallot et Sénépart 2008 : 216).

Note 7 : M. et C. Bordreuil (1998 : 266) s'élèvent contre le terme de « crosse » pour qualifier un objet ne pouvant être plus ancien que paléochrétien, et préfèrent parler de « hache stylisée » ; ce qui augmente, il nous semble, la confusion entre les termes.

Note 8 : La barre des stèles d'Epoigny à Couches se dresse à proximité de voies anciennes et à la limite de la ligne de partage des eaux séparant les bassins de la Saône et de la Loire (Lagrost et Buvot 1998) ; ces lieux privilégiés du passage et de la médiation seront commentés dans un autre article.

Note 9 : Le champlevé donne cette impression d'une mise en relief réalisée en dégageant le corps de la représentation par enlèvement de matière au moyen d'un très large trait piqueté et d'une surface contiguë entièrement réduite par percussion. La bande ainsi dressée présente un bord abrupt sur le côté interne, traçant fermement la limite de la figure, tandis que le bord opposé est en pente douce pour rattraper progressivement la surface de la roche. Cet enlèvement de matière est aussi la technique mise en œuvre pour dégager la plus grande figure (le cachalot) sur le Grand Menhir ; au plafond de TDM, le tracé large n'est pas vraiment atténué sur un bord, d'où cette confusion continue dans la perception du signe, partagé entre son contour « interne » et sa limite externe.

Note 10 : M. Gruet avait bien entendu reproduit les motifs cruciformes inscrits sur les deux faces du monolithe, motifs mentionnés depuis le XIXe siècle ; mais la découverte faite en janvier 2000 ne lui était pas non plus inconnue, puisque M. Biotteau à Roussay et surtout B. Passini à Cholet lui avaient fait part des tracés apparents supplémentaires (*in litteris* 1974), sans pour autant lui faire prendre la décision d'un nouveau relevé de l'ensemble, l'information n'ayant été divulguée qu'après l'édition de l'inventaire des mégalithes du Maine-et-Loire paru en 1967 ; des gravures par ailleurs connues des exploitants agricoles sur les parcelles concernées, puisque visibles en plein jour quand la lumière du soleil s'y prête. En mai 2000, pour donner suite à la déclaration de découverte faite par P. Raux, le SRA des Pays de Loire sollicita le LARA (université de Nantes) afin d'expertiser la gravure ; ce que nous avons fait, dans la nuit du 10 au 11 mai en compagnie de P. Raux, avec l'aide de C. Moreau et N. Bernigaud, stagiaires DESS au laboratoire ; un rapport d'intervention a été remis au SRA le 18 mai 2000.

Note 11 : Roche alpine également définie par A. Damour, du grec *khlaros* « vert » et *melas* « noir ». Terme aujourd'hui désuet et abandonné : il s'agirait en fait d'omphacitite, dans de nombreux cas.

Note 12 : Ce que C.T. Le Roux nous a confirmé et nous l'en remercions. Nous sommes également redevable à L. Epain d'avoir eu la gentillesse de rechercher cet objet dans les collections dont il est responsable à la Maison des sciences de Cholet. Tous nos remerciements enfin à la famille Cottin pour avoir permis la reproduction de ce dessin inédit.

Note 13 : Ces relevés nocturnes ont été menés à bien grâce à l'aide de G. Robin (alors doctorant au laboratoire) et P. Matignon (stagiaire Master 1) que nous remercions chaleureusement.

Note 14 : Que nous remercions sincèrement pour cette information et les clichés qu'il a bien voulu nous adresser.

Note 15 : Nous remercions F. Letterlé d'avoir bien voulu répondre à nos questions, et F. Surmely de s'être déplacé sur site pour évaluer notre information.

Note 16 : Avec l'aide patiente de I. Torgunakova…

Note 17 : Nous sommes très redevable à T. Tsonev et K. Georgiev de leur aide efficace et des excellentes photographies faites en 2008 pour les besoins de cette étude. Un autre article fera un point plus précis sur l'objet dans son contexte.

Note 18 : Les deux animaux cornus aux extrémités bifides trouvés dans la tombe 36 (Varna II) ont été systématiquement assimilés à des bovins ; mais on rappellera qu'il s'agit de la seule tombe où une astragale en or d'ovi-capridé a été recueillie à leur contact, ce qui pourrait modifier cette opinion générale ; la comparaison avec les encornures radiées de TDM, qui suggèrent davantage un caprin qu'un bovin, apporte un argument supplémentaire au processus d'identification. L'extrémité bifide de ces appliques animales à Varna peut bien entendu s'interpréter comme la vue des deux membres joints dont les sabots seuls seraient différenciés en une sorte de perspective latérale ; mais l'argument ne tient pas à TDM, où les pieds sont disjoints et tout aussi « retournés ».

Note 19 : Mentionné dans *Le Capital*, et cité par C. Levi-Strauss dans *Anthropologie structurale*. K. Marx a dû, selon nous, emprunter l'image à une croyance des anciens hindous (dans les Védas, Pourânas, etc.) qui voient l'or comme de la « lumière solidifiée » (Colebrooke et Pauthier 1833 : 66).

Note 20 : Les seuls, en tout cas, à avoir été identifiés dans le caveau lors de la fouille de 1862 (Closmadeuc 1863) ; l'ossement analysé provient de cette exploration faite par R. Galles (1863), il n'y a aucun doute qu'il s'agisse d'un fragment du corps humain reconnu en fouille et par la suite anatomiquement déterminé en laboratoire ; G. de Closmadeuc était médecin et fit de nombreuses autopsies.

Note 21 : Ce signe est toujours décrit comme « une « déesse-mère » en écusson avec cheveux hirsutes », gravure également annoncée comme contemporaine de l'édifice en dépit du réemploi manifeste du support (Mohen 2009 : 101).

Note 22 : Pour J. L'Helgouac'h, le dédoublement du signe hache ou du signe crosse tend à accentuer les pouvoirs de la divinité (plutôt féminine), à moins qu'il ne révèle déjà sa double personnalité. La hache-charrue est interprétée comme le dédoublement de haches emmanchées (L'Helgouac'h 1997).

Note 23 : A l'exemple des jumeaux iroquois Hahgwehdaetgah et Hahgwehdiyu qui utilisèrent le corps de leur mère Ataentsic, déesse du ciel et de la terre, pour créer le monde imparfait à cause de leurs conflits constants.

Masewi et Oyoyewi, les jumeaux hopi, sont les fils du soleil. Le héros culturel kiowa descend lui aussi du soleil ; on l'appelle Demi-enfant (Half Boy), car il fabrique un double en se coupant le corps en deux (Désy 1999).

Note 24 : On dénombre 15 tombes à couloir, de dimensions et de types distincts, soit moins de 1% du corpus actuel des « dolmens » contemporains conservés dans l'ouest (cf. bases Dracar et Patriarche), y compris les dalles de couverture que J.-L. Le Quellec ne retient pourtant pas puisqu'elles « ne concernent pas notre problématique » (Le Quellec 1996 : 296). On suspecte en conséquence une difficulté supplémentaire inhérente à la méthode, et l'auteur, qui ne connaît pas le travail de P.-M. Favret, nous semble tomber à son tour dans les défauts qu'il dénonce justement chez les archéologues (plurivocité des symboles, sur-détermination et sur-symbolisation de ces mêmes symboles qui font que leur motivation peut justifier après coup n'importe quel couplage, mais ne permet d'en prédire aucun ; accumulation de comparaisons qui ne saurait faire office de démonstration, etc.) (Le Quellec 1996 : 288).

Note 25 : L'auteur considère la hache polie comme un objet connu alors que la crosse ne serait qu'un symbole sans référence à un objet réel. Quant aux crosses dessinées sur les céramiques, « rien ne prouve qu'il soit correct de les rapprocher des crosses gravées sur les monuments » (Le Quellec 1996 : 288).

Note 26 : Au sujet de « La Chose » *(The Thing)* gravée sur les orthostates des tombes galiciennes et portugaises, que nous interprétons comme cétacé, voir Bueno Ramírez *et al*. 2008 qui défendent au contraire la représentation d'une hache, un choix sémantique qui n'est pas sans rappeler l'ancienne « hache-charrue » armoricaine… Aucune hache gravée claire et certaine n'a été à ce jour inventoriée en péninsule ibérique ou dans les îles britanniques ; on note une représentation d'un instrument perforé sur une paroi de la tombe mégalithique de Göhlitzsch en Allemagne, datée entre 3360 et 3100 (Müller 1997).

Note 27 : « Ce que l'homme voit fréquemment ne l'étonne pas, même si la cause lui en est inconnue. Mais devant quelque chose qu'il n'a jamais vu, il pense à un prodige. » (Cicéron, *De Divinatione* II, 27).

Note 28 : À l'inverse, la (petite) crosse des stèles anthropomorphes du sud de la France évoque toujours « des activités pastorales » (Jallot, Sénépart 2008 : 247) aux côtés de l'arc et de la hache-masse.

Note 29 : À la reconnaissance à Barnenez d'une « déesse-mère aux cheveux hirsutes » par J.P. Mohen, s'ajoute la « gigantesque idole féminine » du Mané Rutual en lieu et place du signe phallique par nous proposé (Mohen 2009 : 137).

Note 30 : Après P. Gouletquer, nous avons par ailleurs souligné le rapport de la lame de hache à la virilité tout en rappelant son appréciation diverse dans le cours des recherches en Bretagne (Gouletquer 1991 ; Cassen 2000c). La fameuse lame surpolie à l'arête marquée du Mané er Hroëck, et l'anneau disque sur lequel elle était posée au moment de la découverte, ont suggéré à un historien comme E. Soldi-Colbert de Beaulieu « cette union figurative d'un anneau et d'une hache formant un idéogramme » (1897 : 127), composition écrivant une pensée où la hache « s'assimile avec le phallus et les signes de vie et de création » (Soldi-Colbert de Beaulieu 1897 : 243). E. Patton (1991) va à son tour sexualiser les « haches gainées » armoricaines (un nom incorrect pour un signe incompris), redécouvrant la ressemblance morphologique entre le tertre allongée et la lame de hache, la symbolique des anneaux-disques et le culte viril de la hache au sein d'un mode de reproduction domestique, sans manifestement connaître la somme des travaux bibliographiques antérieurs : A. de Paniagua avait en effet déjà rapproché la forme des haches de celle des monuments (1907) et A.J.R. Fleuriot de Langle (1876) avait nettement suggéré la symbolique copulative de l'association hache/bracelet/pendeloques visible dans le caveau du Mané er Hroëck.

Note 31 : Mot pour mot : « représentation fendue » ; soit la « représentation dédoublée » pour C. Lévi-Strauss, qu'il serait préférable d'appeler « figuration éclatée » pour P. Descola (2006) ; elle témoignerait seulement pour ce dernier auteur, qui suit en cela F. Boas, d'une façon identique de résoudre le problème de l'extension à une surface à deux dimensions de la représentation d'objets à trois dimensions, la figure étant déroulée et mise à plat.

Note 32 : Le lecteur pourra se reporter à une analyse de J.B. Deregowski (1970), émettant l'hypothèse que le dédoublement de la représentation provient d'une préférence universelle pour ce type de dessin chez les tout jeunes enfants de toutes cultures ; cette préférence serait ensuite supprimée parce que, paradoxalement, les dessins doubles ne permettent pas de reconnaître les objets dessinés aussi facilement que les dessins conventionnels qui sont plus proches de la projection rétinienne des objets.

Bibliographie

ALLAIN J. et PICHARD B., 1974.- Le dolmen du Berceau (Saint-Piat, Eure-et-Loir) : étude complémentaire, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 71 (3) : 77-84.

AMBLARD S., 1983.- *Inventaire des mégalithes de la France*. Supplément à Gallia Préhistoire, tome 8, Puy-de-Dôme, Paris, Ed. du CNRS.

ARNAL J. et HUGUES C., 1963.- Sur les statues-menhirs du Languedoc-Rouergue, *Archivo de Prehistoria Levantina*, X, 10 : 23-38.

BAILLOUD G., 1964.- *Le Néolithique dans le Bassin parisien*. IIe supplément à Gallia Préhistoire, Paris, Éd. du CNRS, 2e éd. 1974.

BAILLOUD G., BOUJOT C., CASSEN S. et LE ROUX C.T., 1995.- *Carnac. Les premières architectures de pierre*. Coll. Patrimoine au présent, Paris, CNRS Editions.

BAUDAIS D., 1985. - Le mobilier en bois des sites littoraux de Chalain et Clairvaux, *in* : *Chalain-Clairvaux fouilles anciennes*. Lons-le-Saunier, Musée d'archéologie, n° 1 : 177-199.

BEAUX F., 1982.- Hache ou araire ? A propos de la grotte de la Hache de Buthiers (77), *Art Rupestre*, 18 : 19-28.

BOAS F., 1927.- *Primitive art*. Oslo, Institute for comparative culture research, Harvard University Press.

BONNIOL D. et CASSEN S., 2009.- Corpus descriptif des stèles ou fragments de stèle en orthogneiss, *in* : S. Cassen (ed.), *Autour de la Table. Explorations archéologiques et discours savants sur une architecture néolithique restaurée à Locmariaquer, Morbihan (Table des Marchands et Grand Menhir)*. Actes du colloque international, Vannes (Morbihan), 5-7 octobre 2007 (Université de Bretagne-Sud, campus Le Tohannic), Université de Nantes, LARA : 702-734.

BORDREUIL M. et BORDREUIL C., 1998.- Recherches sur les statues-menhir porteuses de haches, *in* : *Actes du Colloque international sur la Statuaire mégalithique*. Archéologie en Languedoc, 22 : 265-272.

BOUILLET J.-B., 1846.- *Statistique monumentale du Puy-de-Dôme*. Clermont-Ferrand.

BOUILLET J.-B., 1874.- *Description archéologiques des monuments celtiques, romains et du Moyen-Age du département du Puy-de-Dôme*. Mémoire de l'Académie de Clermont-Ferrand.

BOUJOT C. et CASSEN S., 1992.- Le développement des premières architectures funéraires monumentales en France occidentale, *in* : *Paysans et bâtisseurs*. XVIIème colloque interrégional sur le Néolithique, Vannes 1990, Revue Archéologique de l'Ouest, supplément n° 5 : 195-211.

BOUJOT C. et CASSEN S., 2000a.- La constitution sédimentaire des tertres, *in* : S. Cassen (ed.), *Éléments d'architecture (Exploration d'un tertre funéraire à Lannec er Gadouer, Erdeven, Morbihan. Constructions et reconstructions dans le Néolithique morbihannais. Propositions pour une lecture symbolique)*. Chauvigny, Editions chauvinoises, Mémoire 19 : 153-164.

BOUJOT C. et CASSEN S., 2000b.- Tertres et pierres dressées, *in* : S. Cassen (ed.), *Éléments d'architecture (Exploration d'un tertre funéraire à Lannec er Gadouer, Erdeven, Morbihan. Constructions et reconstructions dans le Néolithique morbihannais. Propositions pour une lecture symbolique)*. Chauvigny, Editions chauvinoises, Mémoire 19 : 181-206.

BOUJOT C., CASSEN S. et DEFAIX J., 2000.- La pierre décorée du caveau et les gravures régionales nouvellement découvertes, *in* : S. Cassen (ed.), *Éléments d'architecture (Exploration d'un tertre funéraire à Lannec er Gadouer, Erdeven, Morbihan. Constructions et reconstructions dans le Néolithique morbihannais. Propositions pour une lecture symbolique)*. Chauvigny, Editions chauvinoises, Mémoire 19 : 277-297.

BRIARD J. et GIOT P.R., 1968.- Le tumulus de Tossen-Keler en Penvenan (Côtes-du-Nord), *L'Anthropologie*, 72 : 5-40.

BUENO RAMÍREZ P., BALBÍN BEHRMANN R. (DE) et BARROSO BERMEJO R., 2008.- Gods and ancestors from the stones, *in* : *Megalithic Heritage : beyond the limits of the Prehistory*. Boletín del Instituto Andaluz del Patrimonio Histórico, 67 : 47-61.

BURNEZ C., 1976.- *Le Néolithique et le Chalcolithique dans le Centre-Ouest de la France*. Paris, Société Préhistorique Française, tome 12.

CALADO M., 2002.- Standing stones and natural outcrops. The role of ritual monuments in the Neolithic transition of the Central Alentejo, *in* : C. Scarre (ed.), *Monuments and Landscapes in atlantic Europe*. London, New York, Ed. Routledge : 17-35.

CASSEN S., 1991.- Les débuts du IVe millénaire en Centre-Ouest : l'hypothèse du Matignons ancien, *in* : *Identité du Chasséen*. Actes du colloque international, Nemours 1989, Mémoires du musée de Préhistoire d'Île-de-France, n° 4, Nemours, APRAIF : 111-120.

CASSEN S., 2000a.- Architecture du tombeau, équipement mortuaire, décor céramique et art gravé du Ve millénaire en Morbihan. A la recherche d'une cosmogonie des premières sociétés agricoles de l'Europe occidentale, *in* : *Actas do 3° Congresso de Arqueologia Peninsular*. Vila Real 1999, vol. IV, Pré-historia recente da Peninsula ibérica, Porto, ADECAP : 447-479.

CASSEN S., 2000b.- Chronologie absolue. La séquence radiocarbone de Lannec er Gadouer, *in* : S. Cassen (ed.), *Éléments d'architecture (Exploration d'un tertre funéraire à Lannec er Gadouer, Erdeven, Morbihan. Constructions et reconstructions dans le Néolithique morbihannais. Propositions pour une lecture symbolique)*. Chauvigny, Editions chauvinoises, Mémoire 19 : 313-330.

CASSEN S., 2000c.- La question de la " néolithisation " : un choix de scénarios historiques à l'échelle européenne et régionale, *in* : S. Cassen (ed.), *Éléments d'architecture (Exploration d'un tertre funéraire à Lannec er Gadouer, Erdeven, Morbihan. Constructions et reconstructions dans le Néolithique morbihannais. Propositions pour une lecture symbolique)*. Chauvigny, Editions chauvinoises, Mémoire 19 : 567-592.

CASSEN S., 2000d.- Du réemploi des dalles gravées à la sexualisation des signes. Petite histoire de la recherche, *in* : S. Cassen (ed.), *Éléments d'architecture (Exploration d'un tertre funéraire à Lannec er Gadouer, Erdeven, Morbihan. Constructions et reconstructions dans le Néolithique morbihannais. Propositions pour une lecture symbolique)*. Chauvigny, Editions chauvinoises, Mémoire 19 : 593-610.

CASSEN S., 2000e.- La forme d'une déesse, *in* : S. Cassen (ed.), *Éléments d'architecture (Exploration d'un tertre funéraire à Lannec er Gadouer, Erdeven, Morbihan. Constructions et reconstructions dans le Néolithique morbihannais. Propositions pour une lecture symbolique)*. Chauvigny, Editions chauvinoises, Mémoire 19 : 657-672.

CASSEN S., 2000f.- La crosse, lacrosse, *in* : S. Cassen (ed.), *Éléments d'architecture (Exploration d'un tertre funéraire à Lannec er Gadouer, Erdeven, Morbihan. Constructions et reconstructions dans le Néolithique morbihannais. Propositions pour une lecture symbolique)*. Chauvigny, Editions chauvinoises, Mémoire 19 : 673-678.

CASSEN S., 2003a.- Barnenez, *in* : P. Bogucki et P.J. Crabtree (ed.), *The lands beyond the empire, the times before history. Ancient Europe 8000 B.C. to A.D. 1000 : Encyclopedia of the Barbarian World*. Farmington Hills, Michigan (USA), Ed. Thompson-Gale : 408-413.

CASSEN S., 2003b.- Importer, Imiter, Inspirer ? Objets-signes centre-européens dans le Néolithique armoricain, *L'Anthropologie*, 107 : 255-270.

CASSEN, S., 2005.- Pigeon-vole ! Re-connaissance d'une gravure armoricaine du Ve millénaire, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 102 (2) : 299-334.

CASSEN S., 2007a.- Le Mané Lud en images. Interprétation de signes gravés sur les parois d'une tombe à couloir néolithique (Locmariaquer, Morbihan), *Gallia-Préhistoire*, 49 : 197-258.

CASSEN S., 2007b.- Un pour tous, tous contre un… Symboles, mythe et histoire à travers une stèle morbihannaise du Ve millénaire, *in* : A. Testart, L. Barray et P. Brun (ed.), *Pratiques funéraires et sociétés*. 12-14 juin 2003, UMR 5594, UMR 7041, Labo d'Anthropologie sociale, Collège de France ; Sens, Centre de Recherche et d'Etude du Patrimoine, Sens : 37-67.

CASSEN S., 2009a.- La simulation des faits imaginés : phases, séquences, scénarios historiques autour d'une barre de stèles et d'une tombe à couloir, *in* : S. Cassen (ed.), *Autour de la Table. Explorations archéologiques et discours savants sur des architectures néolithiques à Locmariaquer, Morbihan (Table des Marchands et Grand Menhir)*. Actes du colloque international, Vannes, Université de Bretagne-Sud, 5-7 octobre 2007, Nantes, Université de Nantes, LARA : 881-909.

CASSEN S., 2009b.- *Exercice de stèle. Une archéologie des pierres dressées. Réflexion autour des menhirs de Carnac*. Paris, Ed. Errance.

CASSEN S. et L'HELGOUAC'H J., 1992.- Du symbole de la crosse : chronologie, répartition et interprétation, *in* : *Paysans et bâtisseurs*. XVIIème colloque interrégional sur le Néolithique, Vannes 1990, Revue Archéologique de l'Ouest, supplément n° 5 : 223-235.

CASSEN S. et MÜLLER M., 1992.- Vestiges céramiques de l'horizon Cerny en Arzon (Morbihan), *Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan*, 118 : 215-218.

CASSEN S., AUDREN C., HINGUANT S., LANNUZEL G. et MARCHAND G., 1998.- L'habitat Villeneuve-St-Germain du Haut Mée (St-Etienne-en-Coglès, Ille-et-Vilaine), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 1 : 41-76.

CASSEN S. et PÉTREQUIN P., 1999.- La chronologie des haches polies dites de prestige dans la moitié Ouest de la France, *European Journal of Archaeology*, 2 (1) : 27-53.

CASSEN S. et VAQUERO J., 2000.- La forme d'une chose, *in* : S. Cassen (ed.), *Éléments d'architecture (Exploration d'un tertre funéraire à Lannec er Gadouer, Erdeven, Morbihan. Constructions et reconstructions dans le Néolithique morbihannais. Propositions pour une lecture symbolique)*. Chauvigny, Editions chauvinoises, Mémoire 19 : 611-656.

CASSEN S. et VAQUERO LASTRES J., 2003a.- Le Désir médusé, *in* : J. Guilaine (ed.), *Expressions symboliques, manifestations artistiques du Néolithique et de la protohistoire*. Séminaires du Collège de France, Paris, Ed. Errance : 91-118.

CASSEN S. et VAQUERO LASTRES J., 2003b.- Construction et déconstruction des surfaces sur les temps. Enregistrement et représentation de stèles gravées. Le Bronzo, Locmariaquer et Vieux Moulin, Plouharnel (Morbihan), *Revue Archéologique de l'Ouest,* 20 : 109-125.

CASSEN S., LEFÈBVRE B., VAQUERO LASTRES J. et COLLIN C., 2005a.- Le Mané Lud en sauvetage (Locmariaquer, Morbihan). Enregistrement et restitution de signes gravés dans une tombe à couloir néolithique., *L'Anthropologie*, 109 : 325-384.

CASSEN S., LEFEBVRE B. et MERHEB M., 2005b.- Mané Rutual en Locmariaquer (Morbihan). Enregistrement de gravures et simulations architecturales dans une tombe à couloir néolithique, *Revue Archéologique de l'Ouest*, 22 : 93-124.

CASSEN S., BOUJOT C., ERRERA M., MARGUERIE D., MENIER D., PAILLER Y., PÉTREQUIN P., POIRIER S., VEYRAT E., VIGIER E., 2008.- Discovery of an underwater deposit of Neolithic polished axeheads and a submerged stone alignment at Petit Rohu near Saint-Pierre-Quiberon (Morbihan, France), *Antiquity*, 82 (316) : (http://www.antiquity.ac.uk/ProjGall/cassen/index.html)

CASSEN S. et ROBIN G., 2009.- Le corpus des signes à la Table des Marchands. Enregistrement et analyses descriptives, *in* : S. Cassen (ed.), *Autour de la Table. Explorations archéologiques et discours savants sur des architectures néolithiques à Locmariaquer, Morbihan (Table des Marchands et Grand Menhir)*. ACR 2003-2006, Actes du colloque international, Vannes (Morbihan), 5-7 octobre 2007 (Université de Bretagne-Sud, campus Le Tohannic), Nantes, LARA, Université de Nantes : 826-853.

CASSEN S. et FRANÇOIS P., 2009.- Classements et diagnoses de la production céramique à la Table des Marchands, *in* : S. Cassen (ed.), *Autour de la Table. Explorations archéologiques et discours savants sur des architectures néolithiques à Locmariaquer, Morbihan (Table des Marchands et Grand Menhir)*. ACR 2003-2006, Actes du colloque international, Vannes (Morbihan), 5-7 octobre 2007 (Université de Bretagne-Sud, campus Le Tohannic), Nantes, LARA, Université de Nantes : 491-567.

CASSEN S., LANOS P., DUFRESNE P., OBERLIN C., DELQUÉ-KOLIC. E. et LE GOOFIC M., 2009.- Datations sur site (Table des Marchands, alignement du Grand Menhir, Er Grah) et modélisation chronologique du Néolithique morbihannais, *in* : S. Cassen (ed.), *Autour de la Table. Explorations archéologiques et discours savants sur des architectures néolithiques à Locmariaquer, Morbihan (Table des Marchands et Grand Menhir)*. ACR 2003-2006, Actes du colloque international, Vannes (Morbihan), 5-7 octobre 2007 (Université de Bretagne-Sud, campus Le Tohannic), Nantes, LARA, Université de Nantes : 737-768.

CASSEN S., BOUJOT C., ERRERA M., D., MENIER D., PAILLER Y., PÉTREQUIN P., MARGUERIE D., VEYRAT E., VIGIER E., POIRIER S., DAGNEAU C., DEGEZ D., LORHO T., NEVEU-DEROTRIE H., OBELTZ C., SCALLIET F. et SPARFEL Y., 2010.- Un dépôt sous-marin de lames polies néolithiques en jadéitite et un ouvrage de stèles submergé sur la plage dite du Petit Rohu près Saint-Pierre-Quiberon (Morbihan), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 107 (1) : 53-84.

CASSIRER E., 1924.- *La Philosophie des formes symboliques. 2, La pensée mythique*. Paris, Minuit, 1972, 340 p.

CASTELDEN R., 1992.- *The Stonehenge People : An Exploration of Life in Neolithic Britain 4700-2000 BC*. London, Routledge.

CHAUVET G. et LIÈVRE A.F., 1877.- Les tumulus de la Boixe, rapport présenté à la Société au nom de la commission des fouilles, *Société Archéologique et Historique de la Charente - Bulletins et mémoires*, série 5, tome I : 35-78.

CHENORKIAN R., 1995.- Le vestige archéologique gravure rupestre : étude et interprétation, *in* : *L'Homme méditerranéen. Mélanges offerts à G. Camps*. Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence : 157-178.

CHEVALIER Y., 1984.- *L'architecture des dolmens entre Languedoc et Centre-Ouest de la France*. Bonn, R. Habelt.

CICÉRON.- *De Divinatione*. Belles-Lettres, Oeuvres complètes, Collection des universités de France (G. Budé), bilingue.

CLOSMADEUC G. (de), 1863.- Rapport sur les divers objets et particulièrement sur les ossements provenant des fouilles du tumulus du mont Saint-Michel en Carnac, *Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan* (1862) : 18-40.

CLOSMADEUC G. (de), 1864.- *L'Île de Gavrinis et son monument*. Vannes, Imp. Lamarzelle.

CLOSMADEUC G. (de), 1873.- *Sculptures lapidaires et signes gravés des dolmens dans le Morbihan*. Vannes, Imp. De Lamarzelle.

CLOSMADEUC G. (de), 1886.- Gavrinis. Dernières fouilles sous le dallage de la chambre, *Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan*, 2 : 63-69.

COLEBROOKE H.T. et PAUTHIER G., 1833.- *Essais sur la philosophie des Hindous* (traduit par Guillaume Pauthier). Paris, F. Didot frères.

CONSTANTIN C., 2003.- Sur l'ancienneté des signes en forme de cornes et de crosses au Néolithique, *Revue archéologique de l'Ouest*, 20 : 99-107.

CORBOUD P. et CURDY P. (ed.), 2009.- *Stèles préhistoriques : la nécropole préhistorique du Petit-Chasseur à Sion - Prähistoriche Stelen : die neolithische Nekrolope Petit-Chasseur in Sitten*. Sion, Musées cantonaux du Valais.

COUTIL L., 1909.- Inventaire sommaire des monuments mégalithiques du département du Puy-de-Dôme, *L'Homme préhistorique. Revue mensuelle illustrée d'archéologie et d'anthropologie préhistoriques* : 161-192.

D'ANNA A., 2002a.- Les statues-menhirs en Europe à la fin du Néolithique et au début de l'Âge du Bronze, *in* : A. Philippon (ed), *Statues-menhirs, des énigmes de pierre venues du fond des âges*. Rodez, Éditions du Rouergue : 196-221.

D'ANNA A., 2002b. - Les statues-menhirs des dieux ou des hommes, *in* : A. Philippon (ed.), *Statues-menhirs, des énigmes de pierre venues du fond des âges*. Rodez, Éditions du Rouergue : 254-257.

DARBISHIRE R.D., 1873.- Notes on Discoveries in Ehenside Tarn, Cumberland, *Archaeologia*, 44 : 273-292.

DARWENT J., 1996.- *The Prehistoric Use of Nephrite on the British Columbia Plateau*. Archaeology Press, Simon Fraser University (Canada).

DÉCHELETTE J., 1928 (1908).- *Manuel d'Archéologie préhistorique et celtique. 1, Archéologie préhistorique*. Paris, Librairie Picard, 1928, 1992.

DEREGOWSKI J.B., 1970.- A note on the Possible Determinant of "Split Representation" as an Artistic Style, *International Journal of Psychology*, 5 (1) : 21-26.

DESCOLA P., 2006.- La fabrique des images, *in* : D. Howes et J.S. Marcoux (ed.), *La culture sensible / Sensing Culture / La cultura sensible*. Anthropologie et sociétés, 30 (3) : 167-182.

DÉSY P., 1999.- Amérique du Nord. Mythes et rites amérindiens, *in* : Y. Bonnefoy (ed.), *Dictionnaire des mythologies et des religions des sociétés traditionnelles et du monde antique*. Tome I, Paris, Flammarion, Collection Mille et une pages : 18-31 et 514-520.

DRAGAN R., 1999.- *La représentation de l'espace de la société traditionnelle. Les mondes renversés*. Paris, Éd. L'Harmattan, Connaissance des Hommes.

DRUCKER P., HEIZER R.F. et SQUIER R.J., 1959. - *Excavations at La Venta*, Tabasco, 1955. Washington, DC, U.S. Govt. Print.

FAVRET P.-M., 1933.- La hache gardienne des tombeaux à l'époque néolithique en Champagne. *Homenagnem a Martins Sarmento, Guimaraes*. Portugal : 113-119.

FLEURIOT DE LANGLE A.J.R., 1876.- Monuments mégalithiques, *Bulletin de la Société de Géographie* : 612-624.

FRANCFORT HP, 2006.- Arts, archéologie et la question du chamanisme ancien en Asie mineure, *in* : M. Lorblanchet, J.L. Le Quellec, P.G. Bahn, H.P. Francfort, B. et G. Deluc (ed.), *Chamanismes et arts préhistoriques. Vision critique*. Paris, Éd. Errance : 137-192.

FRANCFORT H.-P. et JACOBSON E., 2004.- Approaches to the study of petroglyphs of north and central Asia, *Eurasia*, 2 (18) : 53-78.

GAILLARD F., 1892.- Inventaire avec cartes des monuments mégalithiques du Morbihan dans le périmètre des acquisitions de l'État dans les cantons de Quiberon, Belz et Locmariaquer, *Revue des Sciences Naturelles de l'Ouest*, II (4) : 404-420.

GALLES R., 1863.- Rapport à M. le Préfet du Morbihan sur les fouilles du Mont Saint-Michel en Carnac faites en septembre 1862, *Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan* (1862) : 7-17.

GELL A., 1998.- L'art et ses agents. Une théorie anthropologique *(Art and Agency. An Anthropological Theory)*. Bruxelles, Les presses du réel, 2009.

GIOT P.-R., 1987.- *Barnenez, Carn, Guennoc*. Travaux du Laboratoire d'Anthropologie Préhistoire, Université de Rennes I.

GOMEZ DE SOTO J., 1990.- Le monument B de la nécropole de La Boixe à Vervant (Charente) après trois ans de nouvelles recherches (1987-1989), *in* : *Journée préhistorique et protohistorique de Bretagne*. Rennes, 27 oct. 1990 : 38-40 bis.

GOULETQUER P., 1991.- Barnenez-ar-Zant et ses symboles, *in* : *La Bretagne linguistique*. Centre de recherche bretonne et celtique, 7 : 103-133.

GRUET M., 1967.- *Inventaire des mégalithes de la France : Maine-et-Loire*. 1er supp. Gallia Préhistoire, Paris, CNRS.

GUTHERZ X., 1998.- Le mégalithisme en Poitou-Charentes. Acquis, recherches, protection et mise en valeur, *in* : P. Soulier et C. Masset (ed.), *La France des dolmens et des sépultures collectives* (4500-2000 av. J.-C.). Paris, Editions Errance : 283-290.

HAMPTON O. W., 1999.- *Culture Of Stone, Sacred And Profane Uses Of Stone Among The Dani*. Texas A&M University Press : 54-63 et 149.

HINOUT J., 2000.- L'art rupestre des grottes et des abris des massifs gréseux du Bassin parisien, *Préhistoire et Protohistoire en Champagne-Ardennes*, 24 : 45-92.

HÖNEISEN M. 1985.- Vue d'ensemble sur le Néolithique dans le nord-est de la Suisse, *in* : *Première Céramique - Premier Métal du Néolithique à l'Âge du Bronze dans le domain circum-alpin*. Lons-le Saunier, Musée d'archéologie : 37-67.

IVANOV I., 1975.- Razkopi na Varnenskijat eneoliten nekropoi prez 1972gn, *Izvestija na Narodnija Muzeï Varna*, t. XI (XXVI) : 1-17.

IVANOV I., 1978.- Les fouilles archéologiques de la nécropole de Varna (1972-1975), *Studia Praehistorica*, 1-2 :13-26.

IVANOF I., 1991.- Das Gräberfeld von Varna - Katalog, *in* : J. Lichardus (ed.), *Die Kupferzeit als historische Epoche*. Symposium Saarbrücken und Otzenhausen 6, 1988. Bonn, R. Habelt GMBH, t. 1 : 183-208.

JALLOT L. et SENEPART I., 2008.- Haches-marteaux et statues-menhirs dans le sud de la France. De l'objet à la représentation, *in* : *Archéologies de Provence et d'ailleurs. Mélanges offerts à Gaëtan Congès et Gérard Sauzade*. Bulletin Archéologique de Provence, supplément, 5, Aix-en-Provence : 215-255.

JOUSSAUME R., 2002.- Motif serpentiforme sur le menhir de la Bretellière à Saint-Macaire-en-Mauges (Maine-et-Loire), *Groupe Vendéen d'Études Préhistoriques*, 38 : 13-26.

JOUSSAUME R. et RAUX P., 2006. - Sculpture serpentiforme sur le menhir de la Bretellière à Saint-Macaire-en-Mauges (Maine-et-Loire, France), *in* : L. Laporte, R. Joussaume et C. Scarre (ed.), *Origine et dévelopement du mégalithisme de l'Europe de l'Ouest*. Musée des Tumulus de Bougon : 727-730.

KERGAL (collectif), 1981.- Locmariaquer : aperçu de la pensée mégalithique dans le Morbihan, *Kergal*, Etudes et travaux, 11 : 43-45 et 72 (mention originale de la gravure de Kerlud dans le n° 7 de l'association archéologique : 57).

KINNES I. et HIBBS J., 1989.- Le Gardien du Tombeau : further reflections on the initial Neolithic, *Oxford Journal of Archaeology*, 8 (2) : 159-166.

KLASSEN L., 2004.- *Jade und Kupfer. Untersuchungen zum Neolithisierungprozess im westlichen Ostseeraum unter besonderer Berücksichtigung der Kulturentwicklung Europas 5500-3500 BC*. Moesgård, Moesgård Museum, Jutland Archaeological Society.

LAGROST L. et BUVOT P., 1998.- *Menhirs de Bourgogne. L'art mégalithique bourguignon*. Montceau-les-Mines, Éd. La Physiophile.

LAGROST L. et BUVOT P., 2000. - *Le mégalithisme entre Loire et Saône*. Montceau-Les-Mines, Éd. La Physiophile,

LANOS P., 2000.- Etude chronologique du site de Lannec-Er-Gadouer (Erdeven, Morbihan). Une approche bayésienne combinant datations ^{14}C et informations archéologiques, *in* : *Éléments d'architecture (Exploration d'un tertre funéraire à Lannec er Gadouer, Erdeven, Morbihan. Constructions et reconstructions dans le Néolithique morbihannais. Propositions pour une lecture symbolique)*. Chauvigny, Editions chauvinoises, Mémoire 19 : 331-341.

LAPORTE L. et LE ROUX C.T., 2004.- *Bâtisseurs du Néolithique. Mégalithismes de la France de l'Ouest*. Paris, Ed. Maison des roches.

LECORNEC J., 1990.- L'ornementation du Petit Mont dans le contexte mégalithique Mor-Bihannais, *in* : *La Bretagne et l'Europe préhistoriques. Mémoire en hommage à Pierre-Roland Giot*. Revue Archéologique de l'Ouest, Supplément n° 2 : 141-152.

LEFÈVRE M. et GALLES R., 1863.- Mané-er-Hroëck. Dolmen découvert sous un tumulus à Locmariaquer, *Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan* : 18-33.

LE QUELLEC J.L., 1996.- Mégalithes et traditions populaires : la hache et le marteau de vie et de mort, *Bulletin de la Société Préhistorique Française,* 93 (3) : 287-297.

LEROI-GOURHAN A., 1965.- *Le Geste et la parole*, II, *La Mémoire et les rythmes*. Paris, Albin Michel.

LE ROUX C.-T., 1984.- À propos des fouilles de Gavrinis (Morbihan). Nouvelles données sur l'art mégalithique Armoricain, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 1 (8) : 240-245.

LE ROUX C.-T., 1985.- *Gavrinis et les îles du Morbihan*. Guides archéologiques de la France, Paris, Ministère de la Culture.

LE ROUX C.T. 1998.- Gavrinis, *Dossiers d'Archéologie (Mégalithes)*, 230 : 28-35.

LE ROUX C.T., 2004. - Stèles en chambre, *in* : H. Roche, E. Grogan, J. Bradley *et al.* (ed.), *From megaliths to metal. Essays in Honour of George Eogan*. London, Oxbow Books Limited : 12-20.

LE ROUX C.T. (ed.), 2006.- *Monuments mégalithiques à Locmariaquer (Morbihan). Le long tumulus d'Er Grah dans son environnement*. XXXVIIIe suppl. à Gallia Préhistoire, Paris, CNRS Ed., 302 p.

LE ROUX C.-T. et LE GOFFIC M., 1997.- L'art des mégalithes en schiste de Bretagne centrale, *in* : *Art et symbole du mégalithisme européen*. 2ème Colloque international sur l'art mégalithique, Nantes, 1995, Revue archéologique de l'Ouest, Supplément 8 : 113-147

LE ROUZIC Z., 1914. - Carnac, Restaurations faites dans la région : dolmen à coupole et à galerie à l'Ile Longue, *Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan* : 114-118.

LE ROUZIC Z., 1965.- *Inventaire des monuments mégalithiques de la région de Carnac*. Vannes, Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan.

LEVI-STRAUSS C., 1958.- *Anthropologie structurale*. Paris, Ed. Plon.

LEVI-STRAUSS C., 1999.- *Histoire de Lynx*. Paris, Éd. Plon.

L'HELGOUAC'H J., 1983.- Les idoles qu'on abat, *Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan*, 110 : 57-68.

L'HELGOUAC'H J., 1990.- *Locmariaquer*. Luçon, Éd. J.-P. Gisserot.

L'HELGOUAC'H J., 1997.- Les dédoublements des motifs élémentaires dans l'art des tombes à couloir en Armorique ; symétrie ou concept symbolique ? *Brigantium*, 10, La Coruna : 37-46.

LIÈVRE A.-F., 1881.- Exploration archéologique du département de la Charente. II. Canton de Mansle, 33, *Société Archéologique et Historique de la Charente - Bulletins et mémoires*, Série 5, tome IV : 33-169.

LIÈVRE A.-F., 1889.- Les temps préhistoriques dans l'Ouest. Résumé de conférences faites à la Faculté des lettres de Poitiers en 1889, *Bulletin de la Faculté des Lettres de Poitiers*.

LUKIS J.W., 1848.- Gavr'Innis, *The Journal of the British Archaeological Association*, 3 : 269-279.

MARCHIVE C., 1988.- Vraies et fausses gravures sur le dolmen de la Boixe (16). Vervant, *Art rupestre*, 31 : 113-115.

MARIN L., 1981.- *Le portrait du roi.* Paris, Ed. de Minuit, coll. Le sens commun.

MENS E., 2004.- Etude technologique des gravures de Mané er Hroëk (Locmariaquer, Morbihan) : un nouveau cas de crosse transformée en hache, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 101 (1) : 105-116.

MINOT R.S., 1964.- *Les monuments mégalithiques de l'Île-aux-Moines*. Vannes, Société Polymathique du Morbihan.

MOHEN J.-P., 2009.- *Pierres vives de la Préhistoire. Dolmens et menhirs*. Paris, Ed. Odile Jacob.

MORTILLET G. et MORTILLET A. (de), 1881.- *Musée Préhistorique*. Paris, C. Reinwald éd.

MÜLLER D. W., 1997.- Ornamente, Symbole, Bilder -zum megalithischen Totenbrauchtum in Mitteldeutschland, *in* : *Colloque International sur l'Art Mégalithique*. Revue archéologique de l'Ouest, Supplément N° 2, Nantes : 163-176.

NYGAARD S.E., 1990.- Mesolithic western Norway, *in* : P. Vermeersch et P. Van Peer (ed.), *Contributions to the Mesolithic in Europe*. Leuven, Leuven University Press : 227-237.

PANIAGUA A. (de) 1907.- Note sur les alignements de Carnac : signification du menhir, *in* : *Congrès Préhistorique de France*. Compte rendus, 2e session : 498-503.

PATTE E., 1954.- *Les pierres de foudre dans le temps et l'espace*. Paris, Librairie Orientaliste Paul Geuthner.

PATTON E., 1991.- Axes, men and women : symbolic dimensions of neolithic exchange in Armorica (north-west France), *in* : P. Garwood, D. Jennings, R. Skeates et J. Toms (ed.), *Proceedings of a conference in Archaeology, Ritual and Religion*. Oxford, Oxford University Commitee for Archaeology, 32 : 65-79.

PAUKETAT T. R. et ALT S. M., 2004.- The making and meaning of a Mississippian axe-head cache, *Antiquity*, 78 (302) : 779-797.

PÉQUART M., PÉQUART ST-J. et LE ROUZIC Z., 1927.- *Corpus des signes gravés des monuments mégalithiques du Morbihan*. Paris, Éd. A. Picard.

PETREQUIN P. et PETREQUIN A.M., 1993.- *Ecologie d'un outil : la hache de pierre en Irian Jaya*. Monographie du CRA, 12, Paris, CNRS Editions (réédition complétée, 1999).

PETREQUIN P., ERRERA M., CASSEN S. et CROUTSCH C., 2003.- De la pétrographie aux approches sociales : la circulation des grandes haches en roches alpines pendant le Néolithique, *in* : *Les matières premières lithiques en préhistoire*. Table ronde internationale d'Aurillac (20-22 juin 2002), Préhistoire du Sud-Ouest, numéro spécial, 5 : 253-275.

PETREQUIN P., PETREQUIN A.M., ERRERA M., CROUTSCH C., CASSEN S. et ROSSY M., 2007.- Les carrières néolithiques du Montviso (Piémont, Italie) : un premier survol, *in* : M. Besse (ed.), *Sociétés néolithiques. Des faits archéologiques aux fonctionnements socio-économiques*. Actes du 27e Colloque interrégional sur le Néolithique, Neuchâtel, 1 et 2 octobre 2005, Lausanne, Cahiers d'Archéologie Romande, 108 : 51-68.

PETREQUIN P., CASSEN S., ERRERA M., GAUTHIER E., KLASSEN L., PAILLER Y., PETREQUIN A.M. et SHERIDAN A., 2009.- L'Unique, la Paire, les Multiples. A propos des dépôts de haches polies en roches alpines en Europe occidentale pendant les Ve et IVe millénaires, *in* : S. Bonnardin, C. Hamon, M. Lauwers et B. Quilliec (ed.), *Du matériel au spirituel. Réalités archéologiques et historiques des « dépôts » de la Préhistoire à nos jours*. Actes des XXIXe Rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, Juan-les-Pins, Ed. APDCA : 417-427.

PIEL T., 2000.- Le Dieu, le Roi et le Prêtre : le bâton augural dans les représentations étrusco-latines du pouvoir, *in* : S. Cassen (ed.), *Éléments d'architecture (Exploration d'un tertre funéraire à Lannec er Gadouer, Erdeven, Morbihan. Constructions et reconstructions dans le Néolithique morbihannais. Propositions pour une lecture symbolique)*. Chauvigny, Editions chauvinoises, Mémoire 19 : 689-711.

POPOV R. 1915.- Priedistoricheskata Deneva mogila pri selo Salmanovo, *Otpechatŭk ot Izviestiia na Bŭlgarskoto arkheologichesko druzhestvo* iv, 1914 god, Sofiia, Tsarska pridvorna pechatnitsa : 148-225.

PORT C., 1874-1876-1878.- *Dictionnaire historique, géographique et biographique du Maine-et-Loire*. Angers, Ed. Lachaise et Dolbeau.

QUINET B., 1983.- Gravure inédite de hache polie sur un dolmen, 16-Saint-Fort-sur-le-Né, *Bull. du GERSAR*, 20 : 16-18.

RAUX P. et JOUSSAUME R., 2000.- Nouvelle gravure sur le menhir de la Bretellière à Saint-Macaire-en-Mauges dans le Maine-et-Loire, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 97 (3) : 484-486.

RESCHE F. et CASSEN S., 2009.- Une ou des « crosses » en égyptien hiéroglyphique ? *in* : S. Cassen (ed.), *Autour de la Table. Explorations archéologiques et discours savants sur des architectures néolithiques à Locmariaquer, Morbihan (Table des Marchands et Grand Menhir)*. ACR 2003-2006, Actes du colloque international, Vannes (Morbihan), 5-7 octobre 2007 (Université de Bretagne-Sud, campus Le Tohannic), Nantes, LARA, Université de Nantes : 859-880.

RICHET J., 1981.- L'androgyne, le double, le reflet : quelques mythes du romantisme, *in* : Y. Bonnefoy (ed.), *Dictionnaire des mythologies*. Paris, Ed. Flammarion : 29-31.

ROBIN G., 2009.- *L'architecture des signes. L'art pariétal des tombeaux néolithiques autour de la mer d'Irlande*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

ROSTAIN S. et VERSTEEG A.H. 1999.- Une hache de pierre amérindienne emmanchée découverte dans la rivière Suriname, *Mededelingen Surinaams Museum*, 55.

ROULIERE-LAMBERT M.-J., 1985.- Des fouilles anciennes à Clairvaux et Chalain à la constitution des collections du Musée municipal de Lons-le-Saunier, *in* : *Néolithique Chalain-Clairvaux, fouilles anciennes. Présentation des collections du Musée de Lons-le-Saunier*. 1, Lons-le-Saunier, Musée d'archéologie : 9-22.

SCARRE C. et RAUX P., 2000.- A new decorated menhir, *Antiquity*, 74 (286) : 757-758.

SCHULTING R.J., LANTING J. et REIMER P., 2009.- New dates from Tumulus Saint-Michel, Carnac, *in* : S. Cassen S. (ed.), *Autour de la Table. Explorations archéologiques et discours savants sur des architectures néolithiques à Locmariaquer, Morbihan (Table des Marchands et Grand Menhir)*. Actes du colloque international, Vannes (Morbihan), 5-7 octobre 2007, Université de Bretagne-Sud, campus Le Tohannic, Nantes, Université de Nantes, LARA : 769-773.

SHEE TWOHIG E., 1981.- *The Megalithic Art of western Europe*. Oxford, Clarendon Press, 560 p.

SOLDI-COLBERT DE BEAULIEU E., 1897.- *La langue sacrée. Le mystère de la création*. Paris, Lib. Heymann.

TARRÊTE J., 1978.- Les gravures de l'allée couverte de la Cave-aux-Fées à Brueil-en-Vexin (Yvelines), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 75 (8) : 241-249.

WISMES (Baron de), 1876.- Le tumulus des Trois-Squelettes à Pornic (Loire-Inférieure), *Bulletin de la Société Archéologique de Nantes* : 199-271.

WHITTLE A.W.R. 2000.- Very like a whale : menhirs, motifs and myths in the Mesolithic-Neolithic transition of north-west Europe, *Cambridge Archaeological Journal*, 10 (2) : 243-259.

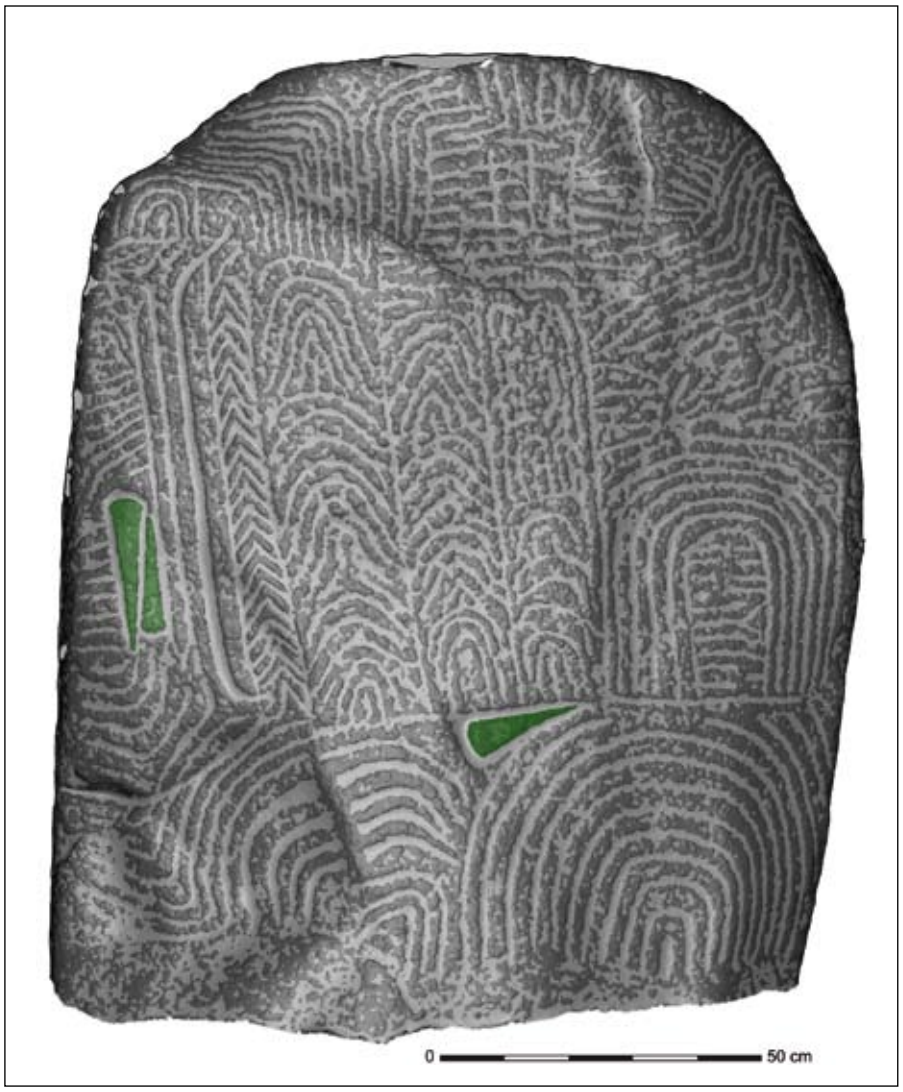

Orthostate gravé n° L6 dans le couloir de Gavrinis (Larmor-Baden, Morbihan). Trois représentations de lames de haches carnacéennes, en situation reconnue en contexte sépulcral ou non sépulcral : position couchée et position verticale, ici un couple en symétrie inverse (programme d'enregistrement et d'interprétation en cours ; *traitement lasergrammétrique S. Cassen et L. Lescop, DAO S. Cassen.*